

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION.**

Département des Sciences Commerciales

**Mémoire de fin de Cycle
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

**L'impact de la dynamique de l'industrie agro-alimentaire sur le commerce
extérieur**

Cas pratique : l'entreprise CEVITAL agro-alimentaire



Réalisé par :

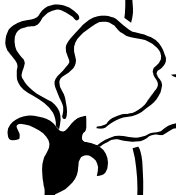
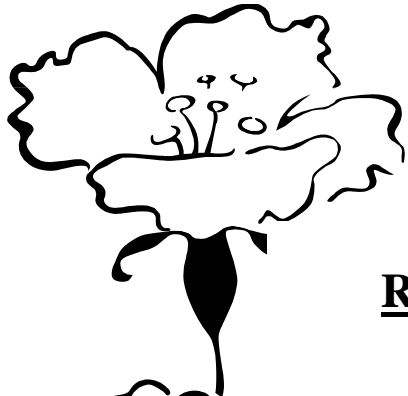
1-ACHIOU ZOULIKHA
2-TITOUAH SOUHILA

Encadreur : M^{ME} MOUSSI

Membre du Jury

Président : M^{me} AKKARENE
Examinateur : Mlle BOULAHOUAT
Rapporteur : M^{me} moussi

Promotion 2015-2016



REMEIRECIMENT

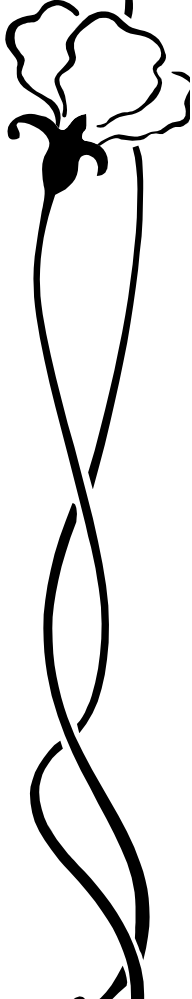
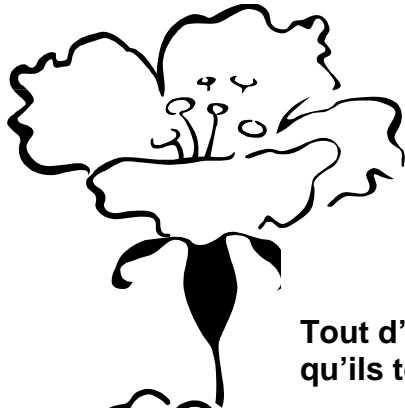
Tout d'abord, nous tenons à remercier DIEU, le tout puissant d'avoir accordé santé et courage pour accomplir ce travail.

On tien à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce présent travail et au déroulement de notre stage pratique.

On remercie particulièrement M^{me} moussi, pour ses précieux conseils et son aide durant tout notre de travail.

Nos sincères remerciements aux responsables et l'ensemble du personnel du Service Transit import et export au sein de l'entreprise CEVITAL particulièrement M^{me} MOHOUBI et Mr SAMIR BELAID pour leurs aides et conseils tout au long de notre présence au niveau de l'entreprise.

Et à tous nos enseignants de département commerce.



DEDICACES

Tout d'abord, Je dédie ce travail au bon dieu qu'ils toujours avec moi.

A mes très chers et adorables parents qui se sont sacrifiés pour mon bien et mon bonheur et qui m'ont indiqué le bon chemin de ma vie et c'est grâce a leurs conseils que j'ai réussis dans mes études. Je leur souhaite une longue vie et que le bon Dieu les bénis et les garde pour nous.

Une pensée à mes grands-parents que Dieu l'accueil dans son vaste paradis.

Je le dédie également à toutes mes chères et Adorables sœurs ainsi leurs gentils maris et leurs petits enfants.

A mes chers frères, leurs femmes et leurs enfants

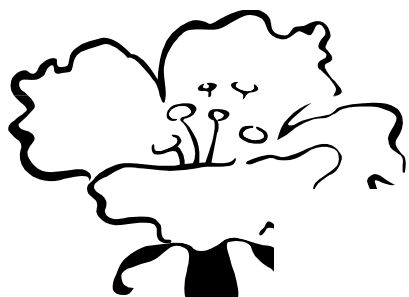
A mes oncles et mes tantes.

A tous mes cousins et cousines

A toutes mes amies en particulier Nacera, Samira, Hanane, Aicha, Amel, Katia, kafia, yasimine, Samia et dyhia.

A ma binôme souhila et sa famille

Achiou zoulikha



Dédicace

Je dédie ce travail

A la personne devant lequel tous les mots de l'univers sont incapables d'exprimer mon amour et mon affection pour elle, ma chère et douce mère ;

A mon cher père qui a payé des années d'amour et de sacrifices le prix de ma façon de penser, Père merci ;

A mes grandes sœurs Katia et Warda et leurs familles ;

A mes petites sœurs Siham et Litissia ;

A mon meilleur ami et cher frère Slimane ;

A ma nièce Maylis et mon neveu Rayane ;

A ma meilleure amie et cousine Nawel ;

A mes cousines : Amel, Naima, Rosa, Saadia, Souad, Souhila,

A tous mes amis, en particulier Sabrina, Anissa, Fahima, Hakim

A ma binôme Zouzou et sa famille ;

A tout la famille TITOUAH et NAIT BEN ALI

SOUHILA

Liste des abréviations

ADPME : Agence National de Développement de la Petite et Moyenne Entreprise.

AI : Agro-Industrie

ALGEX : Agence Nationale de Promotion du Commerce EXtérieur

BL: Bill of Ladang

CA: Complexe Agro-Alimentaire

CACI : Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

CFR : Cost and Freight

CEI : Communauté des Etats Indépendants

CNIS : Conseil National de l'Information Statistique

CSA : Comité de la Sécurité Alimentaire

DA : Dinar Algérien

DEA : Disponibilité Énergétique Alimentaire

DPME : Direction de la Petite et Moyenne Entreprise

FAO: Food and Agriculture Organization

FCE : Finance et Commerce Extérieur

FMI : Fond Monétaire International

HH : Hors Hydrocarbures

IAA : Industrie Agro-Alimentaire

IDE : Investissement Direct Etranger

IMC : Indice de Masse Corporelle

LC : Lettre de Crédit

LTR : Lettre de Transport Routier

NTIC : Nouvelles Technologie d'Information et de Communication

OMC : Organisation Mondial du Commerce

ONS : Office National des Statistiques

PFRDV : Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier

PIB : Produit Intérieur Brut

PMC : Performance Management Consulting (Société de conseil en management stratégique)

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PNDA : Plan National de Développement Agricole

SAA : Système Agro-Alimentaire

SPA : Société Par Actions

TC : Transport de Conteneurs

TIC : Technologies de l'Informatique et de la Communication

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

USA: United States of American (Etats Unis Américaines)

USD: United States Dollar

UE : Union Européenne

ZI : Zone Industrielle

Liste des illustrations

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Classement mondial des entreprises leader dans l'industrie agro-alimentaires en 2015.	12
Tableau N°02 : Les principaux exportateurs et importateurs des produits alimentaires au niveau mondial en 2014.	16
Tableau N°03 : Le plan triennal 1967-1969.....	24
Tableau N°04 : Le premier plan quadriennal 1970-1973.....	25
Tableau N°05 : Le second plan quadriennal 1974-1977.....	25
Tableau N°06 : Investissement par branches industrielles au plan quinquennal 1980-1984...26	
Tableau N°07 : Les indices de la production des industries agro-alimentaires pour la période 1970-1980.	28
Tableau N°08 : Evolution de l'indice de la production des industries agro-alimentaires, les tabacs et allumettes.....	33
Tableau N°09 : Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité 2010-2012.....	34
Tableau N°10 : Evolution de l'emploi par secteur d'activité -Secteur Public National- hors hydrocarbures 2010-2012.....	35
Tableau N°11 : Evolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité –Secteur Public National- hors hydrocarbures.....	36
Tableau N°12 : La structure des importations 2014-2015.....	39
Tableau N°13 : Les principaux produits hors hydrocarbures exportés 2014 -2015.....	44
Tableau N°14 : Population globale des PME en 2013.....	45
Tableau N°15 : Evolution des PME privées par secteur d'activité 2012-2013.....	45
Tableau N°16 : Répartition de la mortalité des PME dans le secteur de l'industrie 2012-2013	46
Tableau N°17 : Classement des 12 premières wilayas par nombre des PME 2010-2012	
Tableau N°18 : Evolution des emplois PME en Algérie 2012-2013.....	48
Tableau N°19 : Répartition globale des importations par statut juridique 2012-2013	49
Tableau N°20 : L'évolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés 2012-2013.....	50
Tableau N° 21 : évolution de nombre des PME, importatrice et exportatrice dans l'IAA par rapport à la totalité des PME industrielles dans la période 2013-2015.....	51

Tableau N°22 : Les unités de production de l'entreprise CEVITAL56

Tableau N°23 : Les principaux produits (matières premières) importés par CEVITAL en volume et en valeur pour la période 2013-2015.....59

Tableau N°24 : Quelques produits nécessaires (dans l'opération de la production) importés par CEVITAL en volume et en valeur pour la période 2013-2015.....61

Tableau N°25 : Les produits exportés par CEVITAL en volume et en valeur pour la période 2013-2015.....63

Liste des figures

Figure N°01 : Diagramme de la filière agro-alimentaire.....09

Figure N°02 : Les exportations et les importations des produits alimentaires par régions en 201417

Figure N°03 : Répartition des principaux produits alimentaires importés en 2015.....38

Liste des schémas

Schéma N°01 : La chaîne de valeur de l'industrie agro-alimentaire.....13

Schéma N°02 : Le déroulement d'une opération d'exportation.....74

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Présentation générale des IAA à l'échelle mondiale	4
Section 1 : Définitions et quelques concepts de base	4
Section 02 : Historique des IAA	7
Section 3 : Les outils de développement des IAA.....	14
Section 4 : La sécurité alimentaire	18
Conclusion	20
Chapitre 02 : L'industrie agro-alimentaire en Algérie	21
Section 01 : Présentation de l'industrie agro-alimentaire en Algérie.....	21
Section 02 : Le poids des industries agro-alimentaires dans l'économie nationale	31
Section 03 : le rôle des PME dans la dynamique de l'IAA	41
Conclusion	53
Chapitre 03 : Dynamique et processus du commerce extérieur de CEVITAL agro-alimentaire	54
Section 1 : Présentation de CEVITAL Agro –alimentaire	54
Section 02 : La dynamique de CEVITAL et le commerce extérieur.....	58
Section 03 : Le processus d'achat et de vente à l'international.....	65
Conclusion	75
Conclusion générale	76

Introduction générale

Introduction générale

Introduction générale

La nécessité de la pratique des échanges internationaux s'explique par l'inégalité de la répartition des ressources naturelles, des climats, du développement technologique, voire même de la spécialisation des nations.

La mondialisation des marchés, l'accélération des nouvelles technologies (révolution des transports, des télécommunications, l'avènement de l'informatique, etc.) et la montée en puissance des acteurs de développement ont été exclusivement associés au processus d'industrialisation. Ces industries leur permettaient d'exporter non seulement des matières transformées, mais aussi des produits manufacturés tels que les produits alimentaires

Actuellement, les cent premières entreprises¹ du monde de l'industrie agro-alimentaire représentent le quart du total de la production de cette activité. La majorité des grandes firmes agroalimentaires sont de l'Union européenne étant, d'une part, française et d'autre part, britannique. On en compte aussi presque autant aux États-Unis et au Japon. Il s'agit donc d'un secteur majoritairement concentré dans les pays industrialisés et riches, principalement, par le rôle des entreprises agro-alimentaires et leur présence sur le marché mondial.

En effet, les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle économique, social et politique très important. Ce rôle réside à la fois dans l'environnement économique par la création d'emplois et la contribution dans le PIB. Un rôle fortement apprécié, notamment, dans des conditions économique, défavorable, telle que l'aggravation des taux du chômage, de la pauvreté et de l'instabilité, en général. Ces entreprises présentent une force entraînant un changement positif, dans la mesure où elles sont créatrices d'emplois et de dynamique économique, leur possibilité d'agir en tant que principaux vecteurs de développement est innégligeable.

Concernant l'économie algérienne, depuis son indépendance, les pouvoirs publics avec l'application de plan d'industries industrialisantes, en 1963, favorisent l'industrie. Néanmoins, la place de l'industrie agroalimentaire(IAA) a trouvé son essor après la transition de l'Algérie vers l'économie de marché en 1990 et la privatisation des entreprises publiques, chose qui a donné naissance à un nombre considérable de PME

¹ www.lorel.finance.com. Consulté le 13/03/2016 à 15:35.

Introduction générale

agroalimentaire 95% dominée par le secteur privé, voir plus de 22000 entreprises en 2015 représentant ainsi, 40% du chiffre d'affaires des industries algériennes hors hydrocarbures, 55% dans le PIB industriel, 45% de leur valeur ajoutée et emploient plus de 40% de la population active industrielle².

Donc, l'IAA constitue un maillon important du tissu industriel national, du fait du rôle important qu'il joue dans l'économie du pays. La place importante de cette industrie crée une dynamique économique améliorant les agrégats macro-économiques du pays.

L'objectif de notre étude est de répondre à la problématique suivante :

« Quel est l'impact de la dynamique d'IAA sur commerce extérieurs de l'Algérie? »

Cette problématique donne lieu à d'autres questions qui doivent être éclairées à savoir :

- Quelle est la situation actuelle des importations et des exportations de l'industrie agro-alimentaire à l'échelle mondiale ?
- Quelle est l'importance de l'industrie agro-alimentaire en Algérie ?
- Les PME algériennes privées du secteur agroalimentaire constituent-elles un outil de développement de l'économie nationale et du commerce extérieur ?
- Quelle est la part de l'industrie agro-alimentaire dans le commerce extérieur de l'Algérie ?

Pour répondre à ces questions on a supposé les hypothèses suivantes :

H1 : l'industrie agroalimentaire occupe une place très importante dans le commerce extérieur et dans l'économie nationale, que ce soit en termes de la production industrielle, de la valeur ajoutée, de l'emploi productif.

H2 : l'industrie de secteur agroalimentaire a un impact sur le territoire national, par sa contribution sur le plan, économique, spatial, social et environnemental.

L'élaboration de ce travail suivra la démarche méthodologique suivante : une recherche documentaire et bibliographique, la consultation des ouvrages, des revues, mémoires et presses ainsi que les sites web qui traitent du sujet. Par ailleurs, pour répondre

² rapport de l' Office national des statistiques, 2015.

Introduction générale

Au mieux à la problématique posée, nous avons effectué une étude de cas au sein de l'entreprise CEVITAL, afin d'appuyer notre analyse par un cas réel du terrain.

En effet notre travail est structuré comme suit :

- Le premier chapitre intitulé «Présentation générale de l'industrie agroalimentaire » : traitera les différentes notions de base, historique et outils de développement de l'IAA.
- Le deuxième chapitre intitulé « L'IAA en Algérie » portera essentiellement sur la situation d'IAA en Algérie et ses différentes phases d'évolution, le poids d'IAA dans l'économie nationale, ensuite, le rôle des PME dans le développement d'IAA et ces influences sur le commerce extérieur. Enfin, dans la quatrième section, L'impact de la dynamique industrielle agro-alimentaire sur le développement local
- Enfin, le dernier chapitre est consacré à l'étude de la dynamique du processus du commerce extérieur de CEVITAL agro-alimentaire.

Chapitre 01

Présentation générale des IAA à l'échelle mondiale

L'alimentation a énormément évolué depuis l'apparition de l'agriculture, il y a 10000 ans, passant d'une agriculture biologique à une agriculture intensive au XX^e siècle, indissociable de ce que l'on appelle l'industrie agroalimentaire (IAA)¹, qui se présente comme un secteur composé de plusieurs pôles de transformation pouvant être regroupés en onze filières, utilisant des procédés toujours plus innovants.

L'agro-alimentaire est le poids lourd de l'industrie (ses tendances lourdes s'inscrivent dans la dynamique globale des systèmes agro-alimentaires), secteur en pleine expansion et de haute technologie, les industriels de l'agroalimentaire réinventent notre alimentation.

Ce chapitre est consacré à la présentation générale d'IAA à l'échelle mondiale, réparti en quatre sections. La première section se focalise sur la présentation des différentes définitions et quelques notions de base, la deuxième section traite l'historique des IAA, ensuite la troisième section est consacrée pour définir les outils de développement des IAA, enfin, la quatrième section est réservée pour clarifier la notion de la sécurité alimentaire.

Section 1 : Définitions et quelques concepts de base relatifs à l'IAA

L'agro-alimentaire est une industrie qui regroupe plusieurs concepts vu l'étendu de son domaine et le nombre interminable de produits qui s'inscrivent dans ce secteur, on fait appel donc à la branche, la filière, le secteur...etc.

Dans cette section, nous allons essayer de citer quelques définitions et quelques concepts de base, pour mieux comprendre et clarifier la notion de « l'IAA ».

1-1 L'industrie

Nous trouvons dans la littérature économique différentes définitions de l'industrie.

Au départ ce mot signifie : « Le simple travail des mains ou les inventions de l'esprit en machines utiles relativement aux arts et aux métiers »². Par la suite, il faisait référence tout

¹Claire Peltier « Historique de l'industrie d'alimentation » Futura Santé :16-11-2011, page 2.

²Levet.Jean.Louis « économie industrielle en évolution: les faits face aux théories ».Ed.Economica, 2004, P27.

simplement à l'activité économique. Ainsi, **J.B.Say(1991)** lui donna la définition suivante : « L'activité humaine déployée dans le but de produire des marchandises utiles »³.

Nous trouvons aussi cette définition qu'a donnée **Ronalde Borrely(1975)** à l'industrie : « Chaque industrie est le regroupement conscient ou inconscient des producteurs qui obtiennent un même produit à partir de processus de production comparables »⁴.

En économie industrielle, l'industrie est considérée comme objet d'étude, et la caractéristique prise en considération, pour la définir est la relation de concurrence entre ses composantes qui sont les firmes: « L'industrie est un regroupement des firmes en concurrence pour la production et la commercialisation d'un bien ou service donné »⁵.

Même s'il existe plusieurs définitions de l'industrie, selon plusieurs auteurs, mais le principe reste toujours le même c'est de produire des biens ou des marchandises ou des produits pour l'usage humain.

Pour produire ces derniers, il faut une combinaison de plusieurs facteurs de production, tel que ; le facteur humain (mains d'œuvre) ; le facteur financier (le capital)...

1-2 L'agro-industrie

L'agro-industrie est un concept à base technique, qui englobe les secteurs de transformation de matières premières, d'origine agricole au sens large (y compris la foresterie et la pêche), en produits à usage alimentaire.

Traditionnellement, on définit les agro-industries comme des activités manufacturières de préservation et de transformation des matières premières provenant de l'agriculture, de la forêt et des pêches⁶. Cela inclut une grande variété de procédé, allant de la simple conservation (telle que le séchage au soleil ou le solage, le tri, le calibrage et le conditionnement) à la transformation grâce à des méthodes modernes et coûteuses.

L'agro-industrie peut être définie comme un ensemble d'activités apportant une valeur ajoutée à des produits agricoles. Elles incluent les opérations de post-récolte, le triage, le calibrage, le stockage, la conservation, la transformation, le conditionnement, le transport et la commercialisation.

³Levet. J. L, Op cit, P46.

⁴Berrely. R «Les disparités sectorielles des taux de profit », PUG, 1975.Cité par Angelier.J.P,Epcit, P36.

⁵Angelier.Jean.Pierre «Economie industrielle, élément de méthode ». Ed Les presses universitaires de Grenoble.1991. P46.

⁶FAO.1997. « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », page 18.

1-3 Le système agro-alimentaire

Le système agro-alimentaire peut être défini ,d'une part, comme l'ensemble des flux de biens et services concourant à la satisfaction des biens alimentaires d'un groupe de consommateurs dans un espace géographique donné (région, Etat, entité supranationale, etc...),d'autre part, comme un réseau interdépendant d'acteurs (entreprise, institutions financières, organisations publiques, consommateurs) portant les dits flux⁷.

En effet, le système agro-alimentaire est :

- ❖ un système finalisé (satisfaction des besoins alimentaires) ;
- ❖ ouvert (sur son environnement) ;
- ❖ à centres de commande multiples ou uniques et organisation conflictuelle ou centralisée ;

Autrement dit, le système agro-alimentaire représente par un système comprenant le système de production, et un système de consommation, ces deux derniers sont liés par un système de transfert.

1-4 La filière

MALASSIS(1979), reprenant notamment les travaux de **GOLDBERG(1962)** et de **MANTIGAUD(1975)**, précise l'approche en termes de filière pour analyser le secteur agro-alimentaire : « La filière se rapporte aux itinéraires suivis par un produit (ou un groupe de produits) au sein de l'appareil agro-alimentaire ; elle concerne l'ensemble des agents (entreprises et administrations) et des opérations (de production , de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des produits et des facteurs de production le long de la filière jusqu'à son stade final »⁸.

D'après cette définition, on peut dire que, la filière inclut tous les stades par lesquels passe un produit (son cheminement), toutes formes de transformations et de production, d'échange et de consommation concernant ce produit.

Exemple : la filière demande finale, elle repose sur le concours des différents segments à la satisfaction d'une demande finale : filière habillement, filière transport, filière équipement ...

⁷ Jean-Louis RASTOIN: « Tendances lourdes de l'Agro-industrie Mondiale », MEDIT N° 1/93, page 4.

⁸ Michelle LABONNE: « sur le concept de filière en économie Agro-alimentaire », Ed ORSTOM, paris, 1987, page 142.

1-5 Le secteur

Le secteur est un concept de la comptabilité nationale. Il regroupe des entreprises ayant une ou plusieurs caractéristiques communes. D'une manière générale, la caractéristique retenue est l'activité principale de l'entreprise déterminée selon les critères: chiffre d'affaires le plus élevé, l'effectif le plus important, etc⁹.

Exemple: les entreprises de production des produits laitiers, le même produit mais de différentes recettes et emballages...

1-6 La branche

Tout comme le secteur, la branche est aussi un concept de la comptabilité nationale. Elle regroupe l'ensemble des entreprises ou parties d'entreprises qui produisent un même bien à titre principal ou secondaire.

Le concept de branche est adapté à l'étude des phénomènes de production, de valeur ajoutée, de consommations intermédiaires, etc. Il est par contre inadéquat lorsqu'on veut étudier la dynamique de l'industrie¹⁰ : la taille des acteurs est mal appréhendée c'est-à-dire que la taille d'une entreprise peut jouer un rôle très important dans la dynamique de l'industrie, plus la taille de l'entreprise est grande plus cette entreprise peut influencer le commerce du pays, des acteurs qui peuvent avoir une influence sur le fonctionnement de l'industrie ne sont pas pris en compte, etc.

L'IAA participe fortement dans l'économie, et pour comprendre l'économie dans son fonctionnement général, il faut un découpage de systèmes, particulièrement les systèmes productifs en plusieurs catégories : branche, secteur, filière....

Section 02 : Historique des IAA

L'industrie agro-alimentaire a connu depuis l'antiquité des révolutions et des évolutions, pour qu'elle arrive à sa situation actuelle et à ce stade-là. Dans cette section on va présenter d'abord les filières de l'IAA, ensuite, une brève histoire d'industrie alimentaire.

2-1 Une brève histoire de l'industrie alimentaire

L'industrie alimentaire est née probablement en même temps que l'agriculture et la sédentarisation, au néolithique, il y a environ onze mille ans. En effet, la transformation de matières premières agricoles pour la préparation des denrées stockables et directement

⁹Dahmoune Fatiha, «L'impact de l'ouverture économique et de la concurrence sur l'industrie électroménager (cas ENIEM)», Mémoire de Magister UMMTO, 2009, P21-22.

¹⁰ IDEM.

utilisables pour la préparation des repas est l'objectif essentiel de cette activité, restée très longtemps à la production agricole sous une forme artisanale et familiale. L'industrie alimentaire (IA), au sens contemporain du terme n'est apparue que tardivement (XIX^e siècle) au cours de la révolution industrielle. Elle trouve son origine, comme pour les autres secteurs (textile, métallurgie), dans l'innovation technique : procédé d'extraction du sucre betterave (**Chaptal, et Delessert, 1811**), méthode de stérilisation thermique en conserve (**appert, 1802**), fabrication du chocolat (**Meunier, 1824**), des biscuits (**Lefèvre-utile, 1846**), machine frigorifique à ammoniac (**Carré, 1859**), écrémeuse (**De Laval, 1878**).

On trouve dans les premières civilisations du Proche-Orient (Mésopotamie et Anatolie) et d'Asie (Inde, Japon, Chine), dès le VIII^e millénaire avant J-C des traces d'une telle activité plus tard, à Babylone, le code d'Hammourabi (1785 avant J-C) mentionne la fabrication de bière et de pain malté à partir d'orge en fermentation¹¹.

2-2 Présentation de l'industrie agroalimentaire(IAA)

Le secteur des IAA regroupe l'ensemble des industries de transformation des matières premières, d'origine végétale ou animale, en produit destiné à l'alimentation (exemple les céréales pour produire la farine) et à d'autres usages (l'utilisation des corps gras dans la production de savon).

Ce secteur fait partie d'une chaîne, allant de l'agriculture jusqu'à la distribution en assurant les fonctions suivantes:

- La fabrication de produits alimentaires de qualité, notamment aux plans organoleptiques et de l'innocuité ;
- La fabrication et la commercialisation de nouveaux produits issus de la recherche et de l'innovation ;
- Le conditionnement et l'expédition des produits vers les centres de distribution.

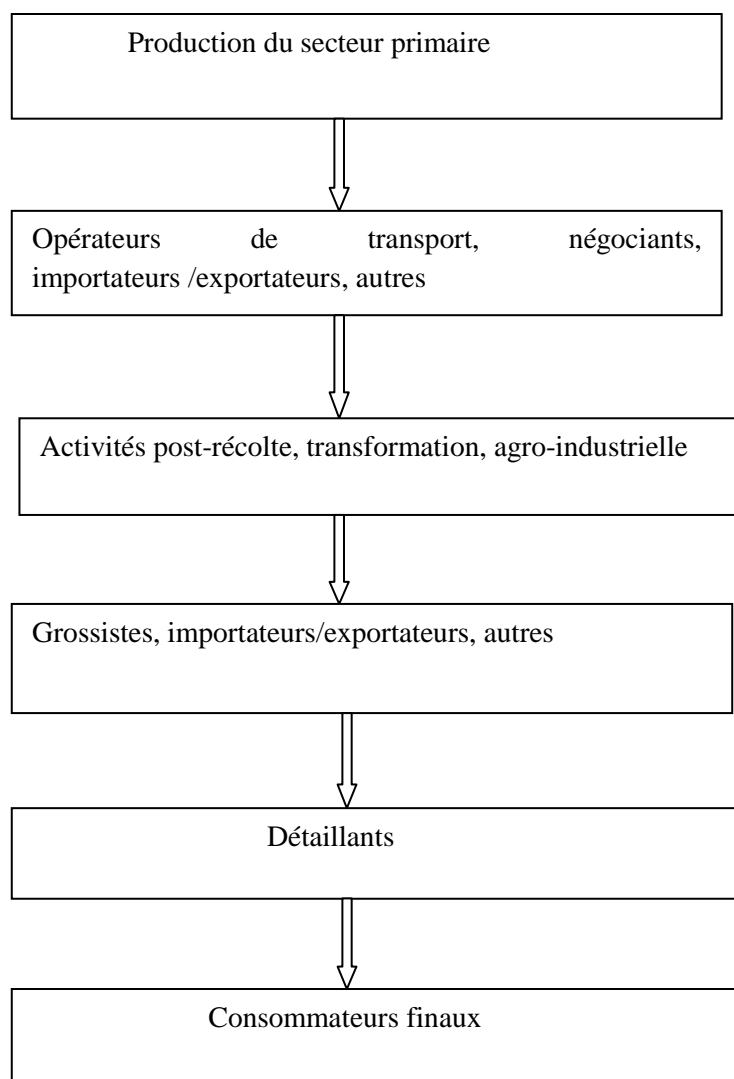
Ce secteur regroupe à la fois, les entreprises qui fabriquent et commercialisent les produits alimentaires et dans une certaine mesure, les équipementiers qui fournissent le matériel utile à la fabrication de ces produits.

¹¹ Jean-Louis RASTOIN « Economie rurale» N° 255-256, 2000, page 61.

En fonction des matières premières traitées et des procédés de fabrication utilisés, le secteur de l'industrie agroalimentaire est présenté en différentes filières industrielles

Dans le schéma N°1, on va présenter le diagramme de la filière agro-alimentaire, pour mieux comprendre le fonctionnement d'une filière agro-alimentaire.

Schéma N°1 : Diagramme de la filière agro-alimentaire



Source: Publication PMC (Performances Management Consulting), Juillet 2008.

Exemple : Dans l'opération de la production du sucre blanc, on commence par la production du premier secteur qui est la matière première (sucre roux) dans le pays d'origine ou le producteur (exportateur), ensuite, la négociation entre les exportateurs (vendeurs) et les importateurs (acheteurs), et bien sur les opérateurs de transport (exemple: les compagnies maritimes), lorsque la matière première est arrivée, l'activité de la transformation va commencer jusqu'à l'obtention du produit fini destiné à la consommation finale, ensuite,

l'opération de la distribution soit par l'exportation, soit sur le territoire national (exemple: centres de proximités), après au niveau des détaillants, enfin, le consommateur final.

Les organisations internationales¹² de l'interprofession retiennent une classification de huit(8) filières de transformation :

1. **La filière de transformation des conserves, des surgelés et des plats cuisinés** : elle repose entre autres sur des procédés de transformation par appertisation et par déshydratation.

L'industrie des conserves utilise le procédé de l'appertisation, qui combine traitement thermique et emballage étanche pour produire des aliments, pouvant être conservés pendant plusieurs années à température ambiante. Le traitement thermique doit ,en effet, être réalisé suivant un barème adapté afin de préserver la qualité nutritionnelle des aliments ; (les aliments que l'on peut mettre en conserve en les soumettant à des hautes températures sont les légumes, les viandes, les fruits de mer, les volailles et les produits laitiers.

La déshydratation est une technique qui consiste à éliminer l'eau d'un produit alimentaire pour empêcher le développement des micro-organismes, les produits déshydratés peuvent se conserver à température ambiante.

2. **La filière de transformation des produits à base de céréales** concerne les activités de mouture des graines, principalement pour la production des farines, de semoules...
3. **La filière de transformation des corps gras**: elle couvre les activités de production des huiles et de margarine à partir de la trituration des produits oléagineux (arachide, sésames, palmier à huile, graines de coton, l'anacarde, le soja, le karité, etc....) et des cors gras animaux.
4. **La filière de transformation du sucre** : s'intéresse aux opérations d'extraction du saccharose contenu dans deux (2) plantes saccharifère : la canne et la betterave.
5. **La filière de transformation des viandes**, elle concerne les activités d'abattage des bêtes (bovins, ovins, caprins, etc....), les activités de découpe et de filetage, de charcuterie, le conditionnement de la viande en vue de sa distribution.
6. **L'industrie de fabrication de boissons** concerne la fabrication de l'eau minérale, des boissons gazeuses, de vins et spiritueux.

¹² FAO : Organisation mondiale de l'alimentation et d'agriculture.

7. **L'industrie de fabrication des produits laitiers** concentre ses activités sur la fabrication des produits suivants : lait en poudre, concentré de lait, lait caillé, yaourt, fromage, etc....
8. **L'industrie de transformation des autres produits alimentaires**, regroupe l'industrie de la confiserie, la chocolaterie et toutes autres activités de transformation des matières premières destinées à l'alimentation humaine et animale et qui ne sont pas contenues dans les filières citées déjà, abstraction faite de l'industrie de transformation du tabac qui n'est pas couverte par cette note.

Le tabac est un produit d'origine alimentaire à cause des matières premières utilisées pour qu'on puisse le produire, mais aussi, ce n'est pas un produit de première nécessité pour l'alimentation humaine et animale.

2-3 Les principaux acteurs de l'IAA à l'échelle mondiale

Trois (3) catégories d'acteurs majeurs se distinguent dans le tissu industriel du secteur agroalimentaire :

- Les artisans qui sont de petits acteurs n'utilisent pas de technologie, élaborée et dont le travail conduit généralement à des productions de faible volume (exemple: les boulangeries);
- Les petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires, très majoritaires, avec une capacité de production significative, des marchés plus importants et qui contribuent fortement à l'emploi (exemple: les entreprises de production de produits laitiers) ;
- Les grandes entreprises et les multinationales qui sont les plus connues, elles développent leurs activités à l'échelle mondiale et représentent un poids économique considérable à l'image du groupe Nestlé (numéro « Un » mondial de l'industrie agroalimentaire)¹³.

Dans le secteur agroalimentaire, il existe une très forte concurrence entre les groupes et les entreprises alimentaires partout dans le monde ; et le tableau N°1¹⁴, représente les dix(10) entreprises qui trustent les marques alimentaires au niveau mondial:

¹³ Nestlé est un leader dans l'industrie agroalimentaire mondiale, a réalisé de chiffre d'affaires très important chaque année, il compte de 250 000 salariés dans 200 pays en 2005.

¹⁴ Publication Oxfam, AGRO media : WWW.lorel.finance.com, consultation le 13-03-2016 à 15 :35.

Tableau N°1: Les principaux groupes de l'industrie agroalimentaire dans le monde 2014

Groupes	Nationalité	CA milliards Dollars
Coca-Cola	USA	49.9
Association British Food	USA	29.9
Danone	France	21.1
Mondelez Kraft-Foods	USA	18.6
General Mills	USA	17.9
Kellogg	USA	14.6
Mars	USA	14.5
Nestlé	Suisse	13
Pepsi Co	USA	9.6
Groupe Unilever	UK	9.5

Source : Etabli par nous même a partir des données de Oxfam.

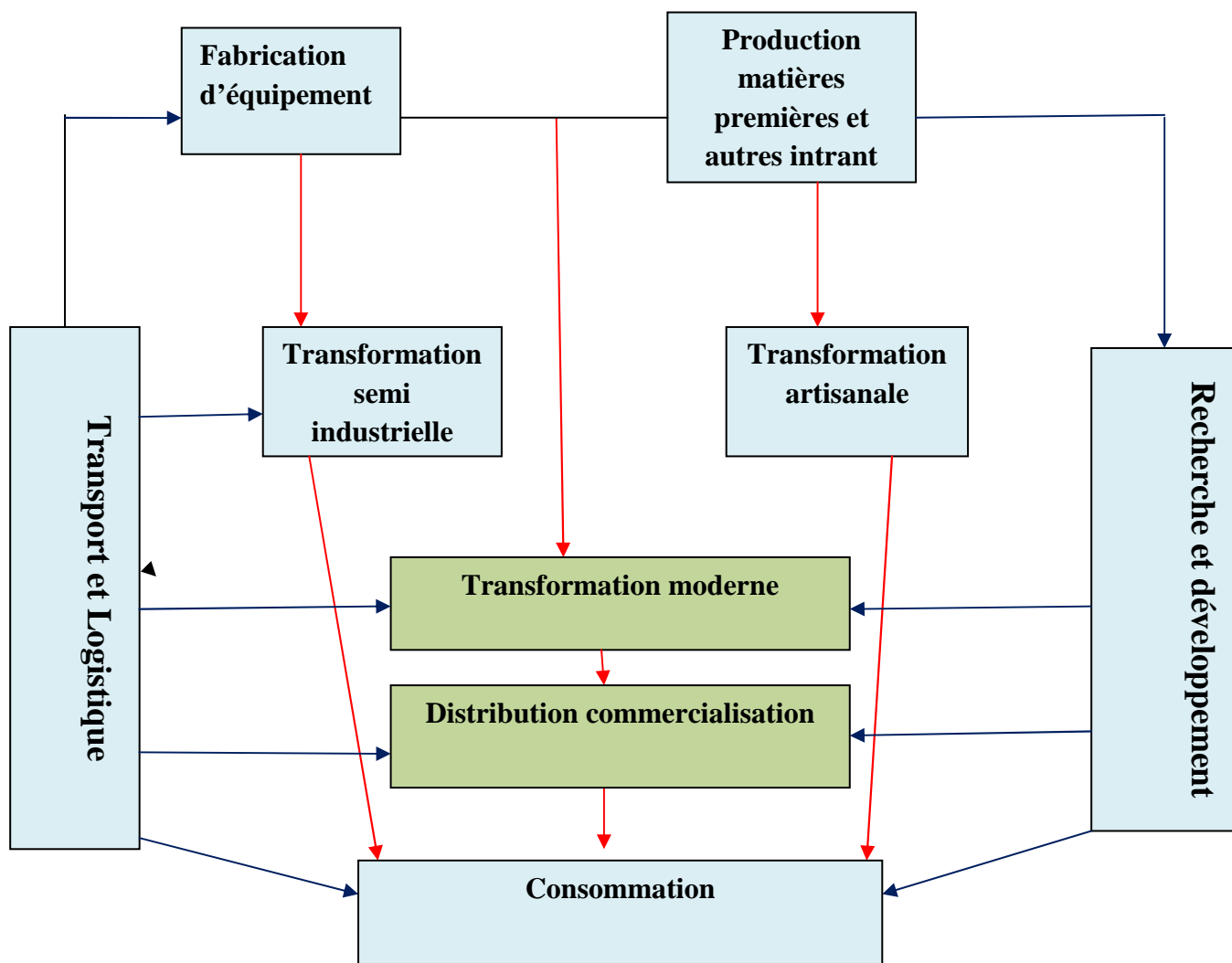
Cette classification nous montre que l'industrie agroalimentaire mondiale est dominée par l'occident(les pays développés).

Dans le podium, la première et la deuxième place est réservée aux USA, et la troisième place à la France, ensuite, les quatre places suivantes reviennent aussi aux USA, la neuvième place est pour la Suisse, les USA une autre fois se placent an dixième position. A coté de ces grands acteurs de la transformation agroalimentaire, gravitent un certains nombre d'autres opérateurs spécialisés, dont les distributeurs qui assurent la disponibilité des produits et leur répartition sur les marchés.

L'IAA est un secteur qui nécessite la participation de plusieurs parties pour assurer sont bon fonctionnement et sa continuité.

Le schéma N°2 résume la chaine de valeur de cette industrie agroalimentaire.

Schéma N°2 : La Chaîne de valeur de l'industrie agroalimentaire



La source: Publication PMC (Performances Management Consulting), Juillet 2008, Page 19.

La chaîne de valeur de l'industrie agroalimentaire couvre cinq (5) principaux volets :

- ❖ Les fournisseurs ;
- ❖ La transformation (les activités cœur de la filière) ;
- ❖ La distribution ;
- ❖ Le transport et la logistique ;
- ❖ La recherche et le développement ;

D'après ce schéma, on peut dire que cette chaîne de valeur de l'IAA a un seul but qui est la consommation, c'est à dire, que tous les volets de la chaîne sont complémentaires entre eux pour assurer l'opération de la production et de la distribution d'un produit jusqu'à la consommation.

L'IAA dans le monde, est un secteur composé de plusieurs pôles de transformation, pouvant être regroupés en huit filières, elle comporte aussi de plusieurs acteurs à l'échelle mondiale.

Section 3 : Les outils de développement des IAA

Comme l'IAA est considérée comme le poids lourd de l'industrie mondiale, et dans la plupart des pays elle occupe une place très importante dans leurs économies. Cette situation incite à se poser la question du secret de sa réussite. Autrement dit, quels sont les outils de développement des IAA ? La réponse sur cette question est l'objectif de cette section.

3-1 les outils de développement des IAA¹⁵

3-1-1 Les Normes «Qualité»

Au cours de la dernière décennie, de nombreuses entreprises du secteur agroalimentaire, organisations et groupements industriels, ont élaboré leurs propres normes et exigences de qualité, qui sont souvent plus contraignantes que les normes publiques.

Le principal objectif des normes et exigences industrielles est de gérer les risques relatifs à la qualité et la sécurité sanitaire des produits.

Comme c'est le cas pour les normes et cadres réglementaires internationaux, les normes et exigences industrielles peuvent apporter une contribution importante au développement des industries agricoles et alimentaires.

3-1-2 Les nouvelles technologies

Les technologies sont aujourd'hui indispensables dans tous les domaines et particulièrement dans le secteur de l'agroalimentaire.

Les TIC (Technologies de l'Informatique et de la Communication) se présentent aussi comme de puissants vecteurs de communication et de diffusion de l'information sur l'entreprise, leurs produits et, le cas échéant, les opportunités de commerce électronique. Par ailleurs, elle contribue à l'optimisation des relations avec les partenaires à travers les échanges de données informatisés. Les TIC apparaissent donc comme un instrument au service du secteur agroalimentaire, permettant de mieux approcher et de manière plus directe le consommateur.

¹⁵ Publication PMC, Juillet 2008, « L'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA Panorama, Problématique, Enjeux et Perspectives », P70-76.

3-1-3 L'adaptation de l'offre à la demande

La demande mondiale de produits alimentaires, augmente avec la croissance démographique et l'urbanisation, cette croissance naturelle aurait pour conséquence une forte mobilité des populations, le premier résultat de cette mobilité est le développement des villes.

Ces échanges cités ci-dessus vont entraîner nécessairement un accroissement de la demande des produits alimentaires, et ainsi, ces échanges constituent indéniablement des opportunités de développement considérable pour l'IAA dont le but ultime est de nourrir les populations.

3-1-4 La valorisation des produits agroalimentaires du terroir

L'industrie agroalimentaire étant pourvoyeuse de main d'œuvre, la valorisation de ces produits agroalimentaires pourrait contribuer au développement du tissu industriel d'un pays, augmenter la valeur ajoutée pour les différents acteurs, participer efficacement à la lutte contre la pauvreté et contribuer à la sécurité alimentaire.

3-2- Les échanges mondiaux des produits alimentaires

L'IAA a été vraiment influencée par ces outils, et le résultat est l'évolution de commerce mondial des produits alimentaires et les chiffres réalisés dans ces échanges, durant la période allant de 1995 et 2014 les exportations mondiale des produits alimentaires occupe la troisième place en terme de croissance en pourcentage dans le total des exportations mondiales de marchandises avec une hausse de plus de quatre pourcent(+ 4%)¹⁶, et le tableau suivant va nous présenté les dix(10) premier exportateurs et importateurs au niveau mondial pendant l'année 2014.

¹⁶ OMC (Organisation Mondiale de Commerce), « statistique du commerce international 2015 », WWW.wto.org/statistique.

Tableau N°2: Les principaux exportateurs et importateurs des produits alimentaires au niveau mondial en 2014

Milliards Dollars

Exportateurs		Importateurs	
Pays	Montant	Pays	Montant
Union Européen(UE)	576	Union Européen	580
Etats unis (USA)	149	Etats Unis(USA)	133
Brésil	79	Chine	105
Chine	63	Japon	69
Canada	49	Russie	39
Argentine	37	Canada	36
Inde	37	Corée du Sud	27
Indonésie	35	Hong Kong	27
Australie	32	Mexique	26
Thaïlande	31	Arabie Saoudite	24

Source: Etabli par nous-mêmes a partir des données Publication OMC, 2015

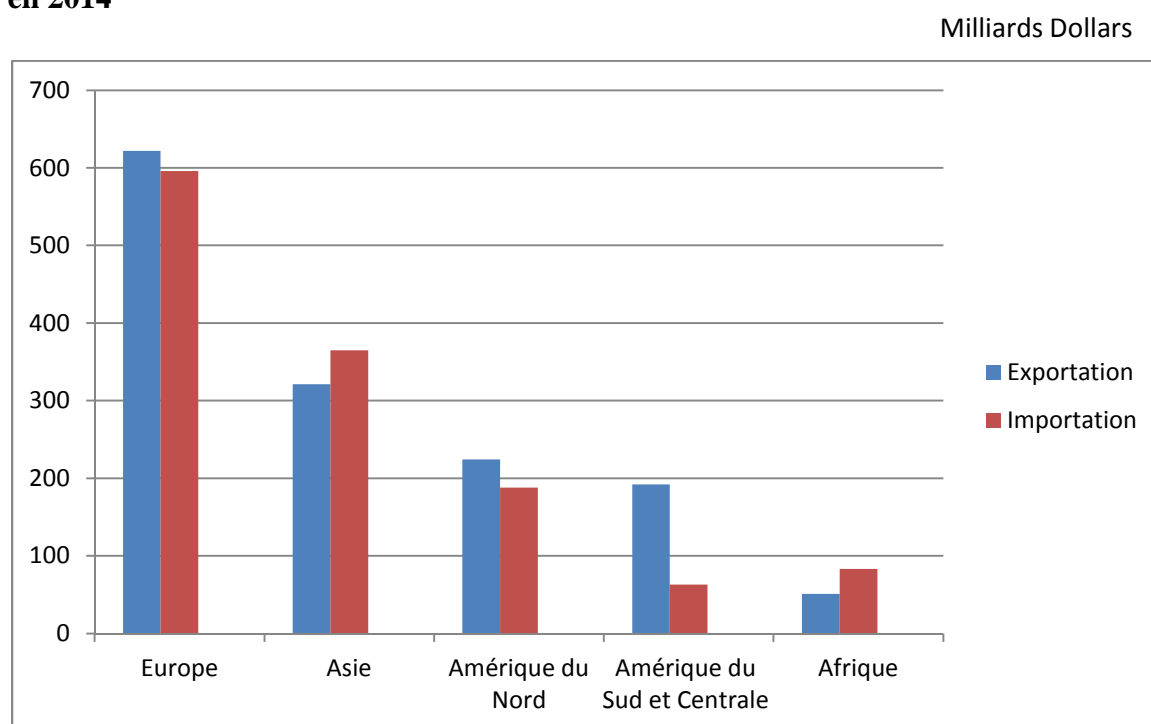
Les pays développés sont parmi les premiers principaux exportateurs et importateurs des produits alimentaires dans le monde, l'UE et les USA sont les premiers respectivement sur les deux cotés, pour les exportateurs l'Asie est présente fortement avec quatre pays (Chine, Inde, Indonésie, Thaïlande) et un montant de 166 milliards de dollars, la troisième et la sixième position sont pour l'Amérique du Sud : Brésil(76) et Argentine(37) milliards de dollars , Canada en cinquième place, et l'Australie en neuvième place, pour les importateurs l'Asie aussi est une grande importatrice des produits alimentaires(Chine, Japon, Corée, Hong Kong) avec un montant de 228 milliards de dollars, la Russie comme cinquième importateur dans le monde et Canada est la sixième, enfin, le Mexique et l'Arabie saoudite en dernier avec des montants de 26 et 24 milliards de dollars.

En effet, malgré que l'EU exporte une très grande quantité et réalise des montants très importants (576 milliards de dollars), mais aussi, en contre partie il importe de grandes quantités avec des montants très importants aussi (580 milliards de dollars), le même cas pour

les USA, et ça c'est une preuve que l'industrie agroalimentaire (IAA) occupe une place très intéressante dans les économies de ces dernières.

Le tableau précédent nous montre que les exportations et les importations mondiales des produits alimentaires sont faites au niveau des pays développés beaucoup plus, et ces pays sont les moteurs de croissance de commerce de ces produits alimentaires. Dans la figure N°2 on voit la valeur des exportations et des importations des produits alimentaires par régions.

Figure N°2 : Les exportations et les importations des produits alimentaires par régions en 2014



Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données Publication OMC, 2015.

D'après cette figure, on constate que l'Europe est la première région en termes de valeur des exportations et des importations des produits alimentaires dans le monde, la région d'Amérique du Nord aussi enregistre des chiffres très importantes dans cette industrie, ce qui indique que l'IAA dans ces régions est très active et très importante dans leurs économies, pour la région de l'Asie, elle importe plus qu'elle exporte à cause du facteur démographique, une masse démographique très importante 1/3 de total de la population mondiale, la situation de la région d'Amérique du Sud et Centrale est différente à celle des régions précédentes, on peut dire que cette région à réaliser un excédent très important plus de 100 milliards de dollars, et pour la région d'Afrique c'est le cas inverse, les importations plus que les exportations.

On termine cette analyse par une petite conclusion, l'IAA est le poids lourd dans les économies des pays développées et la source de richesse de ces nations, et la clé de leurs développements.

Chaque pays doit développer, et utiliser de la technologie, pour que l'activité agroalimentaire industrielle possède un avantage comparatif significatif, afin de créer des filières industrielles fortement intégrées à l'échelle national, régional et en suite mondial.

Section 4 : La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire a longtemps été considérée comme une question d'adéquation entre l'offre et la demande alimentaire, mais, en réalité, elle ne porte pas uniquement sur l'aspect quantitatif, elle s'étend sur bien d'autres aspects tels que la qualité, la disponibilité et autres.

4-1 Définition de la sécurité alimentaire

La définition du concept de « Sécurité alimentaire » qui est la plus acceptée aujourd'hui est celle qui a été définie lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, à savoir :

« La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine »

Cette définition largement acceptée est centrée sur les aspects¹⁷ suivants de la sécurité alimentaire :

- **Disponibilité alimentaire :** la disponibilité d'aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée, dont l'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations (y compris l'aide alimentaire).
- **Accès à la nourriture :** accès de tous à des ressources adéquates (droits) leur permettant d'acquérir une nourriture adéquate et nutritive. Les droits sont définis comme l'ensemble des biens auxquels une personne est susceptible d'accéder en raison du contexte juridique, politique, économique et social de la communauté dans laquelle elle vit.

¹⁷ Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge « Comment évaluer la sécurité alimentaire ? Guide pratique pour les sociétés nationales africaines », Workshop on Livelihoods Approaches and Analysis, Yangon, Myanmar, 2004.

- **Utilisation** : l'utilisation de la nourriture dans le cadre d'une diète adéquate, d'eau potable, d'assainissement et des soins de santé de façon à obtenir un état de bien-être nutritionnel qui permette de satisfaire tous les besoins physiologiques. Tous ces éléments soulignent le rôle des facteurs non alimentaires dans la sécurité alimentaire.
- **Stabilité** : pour parvenir à la sécurité alimentaire, une population, un ménage ou une personne doit avoir un accès permanent à une nourriture adéquate. Cet accès à la nourriture ne doit être menacé ni par l'émergence de chocs soudains (par exemple, une crise économique ou climatique) ni par des événements cycliques (par exemple, une sécurité alimentaire saisonnière). Le concept de stabilité peut donc concerner à la fois la disponibilité de l'aspect lié à l'accès, à la sécurité alimentaire.

1-2 Les indicateurs de la sécurité alimentaire

En 1997, la FAO initiait une consultation technique afin d'harmoniser l'utilisation des indicateurs¹⁸ destinés à évaluer l'état de la sécurité alimentaire dans le monde, ces indicateurs sont les suivants:

- 1) Stocks des céréalières mondiaux en pourcentage des tendances de la consommation céréalière mondiale ;
- 2) Rapport entre les disponibilités et les besoins des cinq grands exportateurs de céréales (qui mesure la capacité des cinq principaux pays exportateurs de céréales à satisfaire la demande d'importations de blé et de céréales secondaires) ;
- 3) Stocks de clôture en pourcentage d'utilisation totale pour les principaux exportateurs de céréales ;
- 4) Variations de la production céréalière en Chine, en Inde et en CEI (Communauté des Etats indépendants) ;
- 5) Variations de la production céréalière dans les Pays à Faible Revenu et à Déficit vivrier (PFRDV), à savoir environ 80 pays en développement considérés comme les plus vulnérables aux fluctuations des approvisionnements alimentaires et des cours internationaux ;
- 6) Variation de la production céréalière dans les PFRDV, à l'exception de la Chine et de l'Inde (qui ont une forte incidence sur le niveau de l'indicateur 5) ;
- 7) Mouvements des prix à l'exportation des principales céréales.

¹⁸ Paul-Florent Montfort, « la sécurité alimentaire : un enjeu politique d'actualité », Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture, 2009.

Ces indicateurs ne donnent qu'une idée de la disponibilité alimentaire en termes macroéconomiques et à niveau mondial, à partir de données agrégées.

La vingt-sixième (26^{ème}) session du Comité de la Sécurité alimentaire mondiale(CSA) tenu en 2000 a approuvé l'ajout de sept (7) indicateurs pour le suivi mondial de la sécurité alimentaire:

- 1) Pourcentage de la population sous-alimentée ;
- 2) Disponibilité énergétique alimentaire moyenne par personne(DEA) ;
- 3) Part des céréales, des racines et tubercules dans la DEA totale (pour l'évaluation de la qualité du régime alimentaire moyen d'une population) ;
- 4) Espérance de vie à la naissance ;
- 5) Mortalité des enfants moins de cinq (5) ans ;
- 6) Proportion d'enfants de moins de cinq (5) ans présentant une insuffisance pondérale ;
- 7) Pourcentage d'adultes ayant un indice de masse corporelle (IMC) <18.5kgs.

La sécurité alimentaire, est un moyen d'assurer une alimentation régulière, suffisante et de qualité aux personnes qui en ont besoin. Elle est mesurée à partir ces indicateurs.

Conclusion

L'industrie agroalimentaire(IAA) réalise essentiellement l'activité de transformation de matières premières de l'agriculture et de la pêche en aliments et boissons pour l'usage humain et animal, elle est située dans la chaîne de valeur entre producteurs et importateurs des matières premières et les réseaux de distribution des produits alimentaires finis. L'IAA offre des solutions clés pour le développement et elle est au cœur d'éliminer la faim et la pauvreté, améliorer la nutrition et bien sûr d'assurer la sécurité alimentaire des nations.

Chapitre 02
L'industrie agro-alimentaire
en Algérie

La diversification de l'économie algérienne et la promotion des exportations hors hydrocarbures représentent les objectifs prioritaires pour le gouvernement algérien. Une croissance et une diversification économique passent nécessairement par le développement d'un système industriel performant et la création des PME compétitives¹. Dans cette perspective, l'industrie agroalimentaire constitue l'un des vecteurs de cette croissance. Deuxième industrie du pays après les hydrocarbures, l'activité agroalimentaire est à 95% dominée par le secteur privé.

L'objet de ce chapitre, est de présenter la dynamique de l'IAA en Algérie, mais d'abord nous allons, dans la première section, présenter l'IAA en Algérie et son évolution durant les trois phases de l'industrialisation. Dans la seconde section, nous étudierons la part de l'industrie agroalimentaire dans l'économie nationale à partir de certains indicateurs. Enfin, dans la troisième section, le rôle joué par les PME dans la dynamique de l'IAA et dans le développement économique algérien sera examiné. Dans la quatrième section, L'impact de la dynamique industrielle agro-alimentaire sur le développement local

Section 01 : Présentation de l'industrie agro-alimentaire en Algérie

Le développement du secteur agroalimentaire et agricole est un enjeu majeur pour l'Algérie aux niveaux économique, politique et social.

1.1. Aperçu de la filière agroalimentaire en Algérie

L'IAA comporte plusieurs filières de fabrication; les plus importantes en Algérie restent les filières céréales, lait et produits laitiers, boissons, viandes, conserves, huiles et oléagineux, sucre. Les IAA en Algérie ont connu leur grand essor dans les années 70, avec les programmes de développement, notamment, par la création d'un parc de sociétés nationales pour les principales filières².

Cette industrie occupe une place stratégique au sein de l'économie et ce, compte tenu de son objectif principal qui vise la satisfaction des besoins essentiels de la population.

Nous entendrons par industrie agro-alimentaire en Algérie, les industries qui fournissent une grande partie des biens sur lesquels repose l'alimentation populaire (produits céréaliers, lait de consommation, sucres, huiles, boissons, élevage de volaille, alimentation de bétail...) à partir

¹ Rapport de Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, 2014.

² Revue de presse, « La filière agroalimentaire en Algérie », publiée le 04/02/2013, in [/La%20fili%C3%A8re%20agroalimentaire%20en%20Alg%C3%A9rie.html](#). Consulté le 12/03/2016.

soit de l'importation de matières premières et semi-produits, soit de la production locale transformée. Ce secteur regroupe des entreprises publiques qui ne se situent qu'à hauteur de 2,4% et les entreprises étrangères, à peine 1,7%. Par ailleurs, chiffres à montré que l'économie algérienne est fortement dominée par les entreprises privées qui compte pas moins de 920 307, en 2015, environ 96% du total du tissu des entreprises les plus importantes à l'échelle nationale, dans l'agro-alimentaire en termes de chiffre d'affaires de valeur ajoutée et d'effectif ; où on trouve ces dernières emploie plus de 150.000 travailleurs, soit environ 40 % de la population active industrielle exerçant dans plus de 22.000 entreprises agro-alimentaire³.

Les politiques alimentaires et agricoles, agro-industrie suivies en Algérie après l'indépendance ont, petit à petit, mis en place un système prédominant qualifié de « modèle alimentaire importateur »⁴. Il ressemble fort, à quelques détails près, à celui que l'on retrouve dans les pays du golfe qui bénéficient d'une importante rente pétrolière. Cette expression veut clairement dire, que la production nationale, ne suffit pas à satisfaire l'alimentation de base des grandes zones urbaines et que le recours à l'importation est systématique.

Les filières agro-alimentaires sont nombreuses. Elles utilisent et offrent de nombreux produits et matières brutes (glucose, levures, extraits, conservateurs, matières premières), et elles sont partagées comme suit⁵ :

- Lait** : laiterie, fromagerie, yaourterie, crèmerie (crèmes, crèmes glacées).
- Viandes rouges, blanches** : abattoirs, transformation, conservation et préparation
- Pêche** : conserverie, conservation et préparation.
- Fruits** : secs, jus, marmelades et confitures.
- Légumes** : conserverie, congélation, préparation (broyé, séché et congelé).
- Boissons** : eaux, boissons gazeuses et fruitées.
- Huiles et graisses** : huiles alimentaires, huile d'olive, margarine, beurre, graisses végétales et animales.
- Céréales** : meunerie, semoulerie, couscoussière, boulangerie, pâtisserie, pain industriel et biscuiterie.
- Tomate industrielle** : concentrés de tomate.
- Sucres** : sucreries, bonbons et utilisation dans les autres secteurs.
- Tabac** : cigares, cigarettes, prises, chiques et tabac à pipe.

³ (ONS). 2015. Op.cit.

⁴ **BOUKELLA.M** et **BRABEZ.F.**, « Restructuration industrielle et développement des IAA en Algérie », les cahiers du CREAD n°45, 3^{ème} trimestre 1998.

⁵ Publication de Ministère de l'agriculture et du développement rural, 2014.

Les filières les plus importantes dans l'industrie agroalimentaire algérienne sont : les filières céréalières et laitières, l'huile, et le raffinage du sucre.

1.2. Les étapes d'évolution de l'industrialisation algérienne

L'industrie est l'une des activités les plus importantes par lesquelles l'Algérie cherchait à atteindre ses buts fondamentaux durant la période de son développement.

Après l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée en sous-développement, de 1962 à 1966, la part des investissements industriels dans le total des investissements était relativement faible, et l'accent est mis sur les industries de biens de consommation : textile, cuir, industries alimentaires⁶.

Les structures précédentes d'autogestion ont été organisées par le décret de mars en 1963, la charte de Tripoli⁷ et la charte d'Alger⁸ (malgré la multitude des problèmes de l'époque) admis comme les seuls principes directeurs de l'économie. En réalité, la stratégie d'industrialisation en Algérie est passée par trois phases ;

1.2.1. La phase de construction et de développement 1966-1986

Elle correspond aux différents plans de développement ; « pré plan 1967-1969, le premier plan quadriennal 1970-1973, le second quadriennal 1974-1977 et le plan quinquennal 1980-1984 », et a connu deux chocs pétroliers en 1973 et 1986.

1.2.1.1. Le plan Triennal 1967-1969

Ce plan fut conçu comme l'amorce d'une véritable planification, « il avait pour but de commencer à réaliser les objectifs arrêtés dans le cadre des perspectives, mais surtout de préparer les administrations à l'effort de développement »⁹.

Dans le tableau ci-dessous on va présenter la part des secteurs d'investissement total du plan triennal.

⁶ **Ecrement Marc** : Indépendance politique et libéralisation économique; un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985, OPU/ENAP, 1986, p28.

⁷ **Les symboles de l'Etat**, les textes fondateurs de la république in www.EL-mouradia.dz consulté le 09/02/2016.

⁸ **La charte d'Alger**: « ensemble des textes par le 1^{er} congrès du parti du front de libération nationale (du 16 au 21 avril 1964) ».

⁹ **Brulé J.C et Fontaine Jacques** : L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, Alger, OPU, 1986, p143.

Tableau n° 03 : Le plan triennal 1967-1969

les secteurs	le plan triennal : 1967-1969	
	en milliards de DA	pourcentage
agriculture	1869	16.87%
industrie	5400	48.73%
infrastructure	1537	13.87%
éducation	1039	9.38%
autre secteur	1236	11.15%
total	11081	100%

Source : Brulé J.C et Fontaine J, l'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, OPU, Alger, 1986, p144.

L'industrie se tailla la part du lion avec un taux de 50% d'investissement total du plan triennal, principalement les hydrocarbures¹⁰, avec une part 83.3% du total des investissements industriels du plan triennal. Le lien vertical entre les différentes branches de l'industrie et l'intégration de l'agriculture qui de 16.87% dans l'industrie.

1.2.1.2. Le premier plan quadriennal : 1970-1973

Selon l'ordonnance portant plan quadriennal 1970-1973, ce plan a pour but « d'intensifier et de consolider la construction de l'économie socialiste et de renforcer l'indépendance économique du pays »¹¹. Donc, c'est le commencement d'une planification rigoureuse et le début d'une étape décisive dans le développement de l'Algérie. Il s'appuie en effet, sur ce qui existe déjà pour permettre à l'industrie algérienne de se diversifier en renforçant ses bases objectives.

Dans le tableau n° 04 on va présenter la part des différents secteurs d'investissements total du premier plan quadriennal.

Tableau n° 04 : Le premier plan quadriennal (1970-1973)

Les secteurs	Le premier plan quadriennal (1970-1973)	
	En milliard de DA	pourcentage
Agriculture	4140	14.8%
Industrie	12400	44.7%
infrastructure	2307	8.3%
éducation	3310	11.9%
Autres secteurs	5583	20.7%
total	27740	100%

Source : Brulé J.C et Fontaine J, Op cit, p144.

¹⁰BENACHENHOU, A : planification et développement en Algérie, 1962-1980

¹¹BAIK NABIL, mémoire master « impacte de la dynamique de l'industrie agro-alimentaire sur le développement territorial : cas de Bejaia » université de bejaia2011-2012. p36.

L'industrie continua d'avoir la part du lion avec 12400 millions de dinars soit 44,7 % du total d'investissements¹² du premier plan quadriennal ;

Les IAA ont connu une tendance à la hausse compte tenu de facteur d'industrialisation de différentes branches et des importations en produits agricoles¹³.

Cette période est caractérisée par le besoin pétrolier qui a permis au secteur privé de s'enrichir grâce aux investissements énormes de l'Etat et à l'augmentation des devises, ce qui a élevé le pouvoir d'achat de la population, le cas des produits alimentaires.

1.2.1.3. Le second plan quadriennal : 1974-1977

Le deuxième plan quadriennal 1974-1977 vise à maintenir et à consolider les objectifs du premier plan quadriennal 1970-1973. Ce plan se distingue par le montant des investissements planifiés qui « explose » sous l'effet du premier choc pétrolier (en 1973), de l'amplification de la capacité d'endettement (qui s'en suit) et, aussi, de l'attention plus forte qu'il consacre aux branches non industrielles, de type socialiste (infrastructures sociales).

Dans le tableau n° 05, on va présenter la part des secteurs d'investissement du second plan quadriennal.

Tableau n° 05 : le second plan quadriennal 1974-1977

Les secteurs	Le second plan quadriennal 1974-1977	
	En milliards de DA	Pourcentage
Agriculture	12005	10.9%
Industrie	48000	43.4%
infrastructure	15521	14.00%
éducation	9947	9.00%
autres secteurs	24784	22.7%
Total	110257	100%

Source : MOUHOU.B.S, les choix de l'Algérie ; le passé toujours présent, Alger, OPU, p 29

Le secteur industriel a bénéficié de 48000 millions de DA soit 43.4 % du total des investissements.

1.2.1.4. Le premier plan quinquennal 1980-1984

Il a été planifié afin de répondre aux besoins sociaux du pays, parmi ses buts, c'était le début de la restructuration du secteur industriel en 1981, dans le but de décomposer les sociétés industrielles géantes, à cause de leurs gestions difficiles et de préciser leurs rôles économiques, par exemple : la société géante SONATRACH a été divisée en 13 institutions spécialisées. L'Etat a suivi la politique d'austérité stricte et a donné la propriété à

¹²Brulé J.C et Fontaine J, Op. cit, p144

¹³ARIF.S, ZGA.K : industrie agro-alimentaire : cas algérien OPU.1998.

l'investissement dans le secteur agricole au temps qu'il avait intéressé aux pôles industriels intérieurs tels que : Constantine, Tiaret...

Concernant l'industrie agro-alimentaire, l'évolution de ses investissements ne signifie pas autant l'adoption de gros ensembles industriels, en effet, l'orientation se fait de plus en plus vers la construction d'unités plus petites.

Dans le tableau ci-dessous on va présenter l'investissement par branches industrielles au plan quinquennal.

Tableau N°06 : investissements par branches industrielles au plan quinquennal 1980-1984 en milliers de dinars

Branches	RAR*	Dépenses nouvelles	Total investissement	En % part des RAR dans les investissements	Répartition du total en %
Hydrocarbures	27.7	35.3	63	44%	41.7%
Electricité	3.7	10.8	14.7	25.5%	9.6%
Pétrochimie	1.7	1.3	3	56.7%	2%
Mines	0.8	1.7	2.5	32%	1.6%
Sidérurgie	6	6.6	12.6	47.6%	8.4%
Construction mécanique	12	6	18	66.7%	11.9%
Chimie légère	4	1	5	80%	3.3%
Matériaux de construction	2.2	6.8	9	24.4%	5.9%
IAA	8.7	2.5	11.2	77.7%	4.9%
Textiles	6.6	0.8	7.4	89.2%	0.4%
Industrie de cuir	0.29	0.36	0.65	44.6%	2.8%
Industrie du bois	2.8	1.5	4.3	65.1%	65.1%

Source : Rapport général du plan quinquennal 1980-1984. Extrait d'ARIF.S, ZAG.K : industrie agro-alimentaire : cas algérien OPU

* Reste à réaliser

La part globale des investissements consacrés à l'industrie durant ce plan est estimée à 155 milliards de dinars, qui se décomposent :

Pour l'IAA une nouvelle allocation mais très réduite d'ordre de 2.5% des investissements, d'autre part, lui a été accordée.

Il faut noter dans ce plan l'importance des restes à réaliser des plans précédents, qui dans le cas des IAA représentent 77.7% du total des investissements alloués à cette branche¹⁴.

1.2.1.5. Le second plan quinquennal 1985-1989

Il est apparu dans une période, qui s'est caractérisée par des challenges et des nouvelles données, parmi eux : Une baisse des revenus du pays en devise notamment en 1986, due à une baisse inattendue du prix du pétrole dans les marchés internationaux, après le contre-choc pétrolier de 1986, pour cela les recettes d'exportation des hydrocarbures, ont enregistré une baisse, par rapport à 1985, ainsi ; 39% en 1986 ; 31% en 1987¹⁵. Ce qui a provoqué un recul des taux de développement économique.

1.2.1.6. La charte de 1986

La charte¹⁶ de 1986 propose des correctifs à la charte de 1976, en respectant les principes affirmés. Elle mit l'accent sur l'IAA en disant « pour une meilleur valorisation des matières premières agricoles, il est nécessaire de mettre en œuvre un programme industriel de transformation agro-alimentaire, en coordination étroite avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts ». Ce qui a marqué dans cette phase¹⁷ est:

-La politique d'industrialisation « **industries industrialisantes** » dont s'était dotée l'Algérie pour sortir du sous-développement est **préconisée par « Gérard DESTANNE DE BERNIS »**, de « **l'industrie lourde adoptée, conçue et construite suivant le modèle soviétique** », de « **l'Agriculture sacrifiée au profit de l'industrie** ».le développement autocentré basé sur l'industrie visait l'autosuffisance.

-L'intérêt donné aux hydrocarbures en première priorité, car ce secteur constitue une importante source de financement pour l'Etat notamment en devises. L'industrie de base a bénéficié de 2/3 du total d'investissements industriels, par contre, l'industrie légère a été marginalisée.

Les industries agro-alimentaires ont connu une évolution très rapide en termes de capacité de production reflétée assez bien par les indices de la production industrielle. Entre 1969 et 1982,

¹⁴Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, Op.cit.

¹⁵BAKA NABIL, op-cit, p42.

¹⁶Charte publiée dans le journal officiel de la république Algérienne et adoptée par référendum de 16 /01/1986, p141-159.

¹⁷SEHAB HABIBA, mémoire magistère « le conflit entre le tourisme et l'industrie de dans la daïra de Skikda » université de Annaba, p17.

ces derniers atteignent pour les IAA une croissance moyenne annuelle de **7,2%**, de la production industrielle totalise **8,4%** (12,5% hors hydrocarbures et **13,3%** pour le total des industries manufacturières)¹⁸.

Dans le tableau n° 07, on va présenter les indices de la production des IAA, calculés au début des trois décennies, confirment cette rapide croissance du secteur comparée au reste de l'industrie.

Tableau N°07 : les indices de la production des IAA, pour la période 1970-1980.

Base 100=1984.

	1970	1980	1990
IAA	37.6	72.3	118.4
Total industries	20.6	57.6	108.9

Source : ONS, statistique production industrielle, 1993.

D'après les données du tableau, l'IAA est fortement concentrées dans l'indice de la production au début des trois décennies par rapport aux totales industries.

Le secteur des IAA en 1993, regroupe 152 entreprises (de plus de 20 travailleurs) pour un effectif total de 71 000 emplois, tandis que le seul secteur privé regroupe 38 822 employés, dans 4 728 entreprises, représentant dans ce secteur juridique 40,5% et 39,3% de l'emploi¹⁹.

La crise économique en Algérie a été aggravée, dès 1986, par les chutes des prix du pétrole et du dollar qui ont réduit les revenus des exportations, fondés à 95 % sur les hydrocarbures. Jusque-là, conforté par ses excédents en devises, le pays dépensait (en empruntant) pour importer principalement, 80 % de sa consommation alimentaire. L'Algérie avait accès sans problèmes jusqu'à 1988 au marché international des capitaux. Les recettes pétrolières ont commencé à chuter enregistrées une baisse par rapport à 1985, ainsi ; 39% en 1986²⁰, la croissance annuelle chute, les réserves de change diminuent et la paupérisation s'aggrave.

Par conséquent, des réformes économiques sont engagées par le pays dans tous les domaines. Le renforcement du secteur privé dans le secteur industriel pour qu'il contribue efficacement à son développement, la réorganisation du commerce extérieur, la restructuration des entreprises publiques économiques en adoptant la politique décentralisation, ont constitué les

¹⁸ Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 26, « Industrialisation et sécurité alimentaire en Algérie », 1995, p64. In http://om.cih.eam.org/article.php?p?ID_PD_F=CI9_51_1_41, consulté le 09/03/2016

¹⁹ Option Méditerranéennes, Op cit, p64.

²⁰ SEHAB HABIBA, Op.cit., p19.

principaux axes de ce mouvement de réformes, ces entreprises ont été restructurées en PME spécialisées dans des domaines différents. La promulgation de la loi N° 82-11 du code des investissements qui élargit le champ d'application du secteur privé, on assiste à un nouvel élan des PME /PMI susceptibles de créer de nombreux emplois dans le domaine de l'agro-alimentaire.

1.2.2. Phase de récession 1987-1998

Notre pays a lancé au début des années 80, un processus de restructuration organique du secteur public, par la transformation des grands complexes en entreprises, de taille moyenne spécialisée par métier. Cette restructuration organique a été accompagnée d'un assainissement financier. Après le choc pétrolier de 1986, il a été enregistré une régression dans les investissements et l'entrée dans une phase de récession. Les réformes lancées en 1988, ont porté sur les modes de gestion et la réorganisation des entreprises par le passage des entreprises à l'autonomie en 1989, ce qui a donné lieu à la création des sociétés par actions²¹.

1.2.2.1 Les plans annuels 1990-1993 et le processus d'industrialisation

La crise impose des réformes qui mettent fin au monopole industriel public et à la place centrale de l'industrie dans le développement algérien, elle s'est caractérisée également par l'adoption des plans annuels de 1990.

Les plans annuels visent à²² :

- Placer des orientations, à moyen terme, concernées par les politiques sectoriels.
- Les plans annuels se basaient sur l'industrie et les services pour que les hydrocarbures ne soient pas la seule source de la devise.
- La poursuite des programmes d'eau et le remuement des programmes du logement et celles du secteur d'agriculture, pour encourager l'industrie, à doubler sa production (l'industrie de préparation).
- L'encouragement de petites et moyennes industries notamment dans des zones déshéritées.

Après 1994, l'Algérie s'est retrouvée incapable de payer ses dettes extérieures qui passe de 26 milliards us à plus de 33 milliards de dollars us. D'autre part, le remboursement

²¹ **Interview** accordée à Algérie Presse Service (APS) par le ministre de l'Industrie, la politique industrielle algérienne. 10 Juillet 2012.

²² **André PRENANT, Bouziane SEMMOUD** : Algérie ; la déconstruction d'un tissu Industriel, In: Méditerranée, tome, 87,3-4 -1997, p 83.

immédiat de la dette absorbe la plupart des ressources financières. Pour la première fois dans son histoire, ce qui l'a obligé à suivre les instructions du Fond Monétaire International (FMI), et applique un Programme d'Ajustement Structurel²³ portant principalement sur: la libéralisation totale du commerce extérieur et ainsi la fin du monopole de l'Etat sur ce denier, la libéralisation de la réglementation des changes, la privatisation des actifs publics, le rééchelonnement de la dette extérieure de l'Algérie après l'accord avec le FMI, qui va conditionner le rythme approprié à la transition au système de l'économie de marché. (Loi: 90-10). Ce qui a engendré une deuxième restructuration du secteur industriel et a résulté la décomposition de plusieurs unités ainsi que l'exposition d'autres à la privatisation.

1.2.3. Phase de stabilisation et de relance (Après 1999)

La situation économique et financière s'est considérablement améliorée après 1999; Les très bonnes récoltes ont rendu possible la baisse des importations de produits alimentaires et la hausse des prix du pétrole ont permis au pays de connaître une croissance.

La libéralisation du commerce extérieur et les changements de l'environnement économique, se sont basés principalement sur l'encouragement et la promotion des investissements locaux et internationaux (étrangers), par la création des unités spécialisées provenant des entreprises restructurées, dans le but de soutenir les priorités de l'Etat qui se présentaient notamment dans l'augmentation de ses recettes en devises, la création de nouveaux postes d'emploi et le développement d'exportations hors hydrocarbures, la privatisation des PME/PMI profilère partout sur le territoire national.

Selon les chiffres officiels, le nombre d'entreprises recensées sur le territoire national en 2014 est de 1 020 058 entreprises. Sachant que le secteur privé représente 96% du tissu industriel national, particulièrement dans les activités de l'IAA avec une part de 33.52%²⁴.

Actuellement, les IAA mobilisent des compétences pour non seulement assurer la sécurité alimentaire, mais aussi la sécurité sanitaire des aliments. En plus des investissements financiers, les moteurs actuels du développement des IAA sont l'innovation, la compétitivité et la mise à niveau et l'acquisition/diffusion de savoir²⁵.

²³ BENISSAD, H. - Le plan d'ajustement structurel. Confluences Méditerranée. Automne 1997. No 23.

²⁴ Document de ministre de l'industrie agroalimentaire et des mines, publié le 15-04-2015.

²⁵ TORRE (A) : Activités agricoles et agro-alimentaires et processus de développement local, revue d'économie régionale et urbaine n°3 de l'année 2000.

1.3. Aperçu des industries agroalimentaires en Algérie

Les caractéristiques du secteur agro-alimentaire peuvent être résumées de la manière suivante²⁶:

- Les IAA dans notre pays sont, en fait, déconnectées de l'amont agricole et encore trop peu présentes, particulièrement dans les territoires ruraux;
- Elles intègrent trop faiblement les productions nationales et sont fortement dépendantes de l'importation de matières premières et de la grande majorité des intrants ;
- Les industries agroalimentaires sont orientées vers le marché local et totalement déconnectée du marché extérieur, elles sont marquées par un faible degré d'intégration verticale en amont et en aval, l'absence d'intégration des méthodes modernes d'organisation et de management ;
- Les industries agro-alimentaires jouent un rôle primordial dans le système alimentaire du pays mais ne participent que marginalement à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays ;
- Une faible compétitivité ;
- Un secteur pénalisé par une absence de régulation du marché ;
- absence ou faiblesse des organisations professionnelles ou interprofessionnelles.

En effet, la branche des industries agroalimentaires, qui emploie plus de 150.000 travailleurs, soit 40% de la population active industrielle exerçant dans plus de 22.000 entreprises, représente 55% du Produit intérieur brut (PIB) industriel et 45% de la valeur ajoutée et 40%²⁷ du total du chiffre d'affaires des industries algériennes hors hydrocarbures. Le gouvernement algérien, conscient de l'importance du secteur, dont on rappellera qu'il doit assurer la subsistance de plus de 40 millions d'habitants, a toujours souhaité maintenir son appui, financier ou non, aux principaux acteurs qui composent cette filière.

Depuis le lancement, en 2015, du projet de création de consortiums pour la promotion des exportations des produits agroalimentaires. (Selon des statistiques récentes), le secteur recèle un potentiel d'exportation pouvant dépasser les deux milliards de dollars/an, selon le ministère de l'Industrie. Il s'agit de la deuxième industrie du pays, après celle de l'énergie. Les ménages algériens consacrent en plus 42 %²⁸ de leurs dépenses à l'alimentation (ONS, 2015), la distribution des produits s'effectue principalement à travers des supérettes ou des épiceries. Le moteur de secteur agroalimentaire est les filières céréalières et laitières, les

²⁶ TOUARI Sihem, « Technopoles Agroalimentaires en Algérie – Perspectives et Défis- », Troisième année doctorat en management public. Université d'Alger 3. 23-24/11/2014. p 4.

²⁷ Revue de presse, « L'agroalimentaire, le secteur le plus convoité de la foire de la production nationale », publier le 2015 03-01-2015.

²⁸ le rapport ONS, 2015, Op cit.

conserveries, l'huile, les eaux minérales et le raffinage du sucre. Cependant, 75 % des besoins alimentaires sont satisfaits par l'importation, bien que l'Algérie dispose d'importants atouts et potentialités agricoles.

Une demande massive avec une insuffisance de la production agricole fait de l'Algérie le premier pays importateur africain des produits alimentaires. Cette situation suscite des craintes quant à la sécurité alimentaire du pays, d'où l'importance d'une démarche stratégique visant à développer les industries agroalimentaires et à assurer l'autosuffisance alimentaire.

Section 02 : Le poids des industries agro-alimentaires dans l'économie nationale

En termes de richesses nationales, les IAA contribuent largement à la formation du produit intérieur brut par la valeur ajoutée qu'elles dégagent. Les IAA contribuent aussi à l'absorption du chômage par l'emploi qu'elles créent.

Pendant que les besoins alimentaires augmentent, la couverture de la demande par l'offre locale demeure très insuffisante. En effet, l'Algérie ne produit que 30%²⁹ de ses besoins alimentaires. Elle connaît une dépendance vis-à-vis de l'étranger pour satisfaire la demande en céréales, les viandes, le lait, le sucre et les huiles

Il s'agit, ici, d'évaluer, à partir de certains indicateurs, la place occupée par les IAA dans l'économie nationale, que ce soit en termes de la production industrielle, la valeur ajoutée ou l'emploi productif.

2.1. La part des IAA dans la production brute

Dans le tableau N°08, on va présenter la production des industries agroalimentaires, les tabacs et allumettes pour la période 2010-2012.

²⁹ MEHADI Salem, «Impact de la volatilité des prix internationaux de produits agricoles sur les industries agroalimentaires en Algérie Cas de CEVITAL agroalimentaire », Université 20 août 1955 de SKIKDA.

Tableau N°08: Evolution de l'indice de la production des industries agroalimentaires, les tabacs et allumettes

Intitule/agrégation	Indices			Variation			T.U.C.*		
	2010	2011	2012	2010/2009	2011/2010	2012/2011	2010	2011	2012
Ind. agroalimentaire	30.3	36.3	35.9	-3.3	21.0	-2.1	70.6	65.7	58.8
Ind. Tab. Manufacturières. allumettes	101.3	96.4	89.1	0.9	-4.8	-7.5	77.8	105.8	85.6
Travail de grains	19.3	27.9	26.1	-11.8	44.5	-6.5	78.7	56.2	52.6
Industrie de sucre	1.8	1.8	0.0	-88.0	0.1	-100.0	83.3	79.2	-
Fab. Boiss. alcoolisées	3.8	2.4	1.0	-62.3	-63.3	-59.7	3.4	2.1	1.0
Fab. Boiss. Non alcoolisées	1.6	1.6	1.6	-52.7	0.0	0.4	6.7	6.6	6.7
Industrie de lait	66.4	86.4	93.3	10.6	30.1	7.9	-	-	-
Fab. Cons fruits/légumes	1.2	1.3	1.5	-50.4	11.5	8.8	5.3	9.4	12.4
fab produits alim animaux	13.8	16.6	18.5	25.8	20.7	11.2	-	-	-

Source : www. ONS.dz. 2013

* Taux d'Utilisation des Capacités de production

Après une hausse significative de 21% observée en 2011, la production dans les industries agroalimentaires affiche une variation négative de -2,1% en 2012.

Par ailleurs, l'industrie du lait accuse une hausse de 7,9%, taux relativement appréciable, mais qui reste toutefois, très en deçà de ceux relevés en 2010 et 2011 (respectivement +10,6% et +30,1%).

Après des augmentations très importantes affichées en 2010 et 2011 (respectivement +25,8% et +20,7%), les produits alimentaires pour animaux accusent une décélération du rythme de hausse en 2012 en inscrivant un taux de +11,2%. Cette tendance s'explique particulièrement par la baisse (-11,2%) enregistrée au quatrième trimestre.

Le taux d'utilisation des capacités de production continue sa tendance à la décélération. En effet, il passe de 65,7% en 2011 à 58,8% en 2012, perdant ainsi près de 7 points en une année. Ce fléchissement concerne particulièrement le travail de grains dont le taux passe, respectivement de 56,2% à 52,6 % et les industries de tabacs (passant de 105,8% à 85,6%).

2.2. La part des IAA dans la valeur ajoutée

La valeur ajoutée globale industrielle (hors hydrocarbures) est passée de 663,7 milliards de dinars en 2011 à près de 728,6 milliards de dinars en 2012, soit une hausse appréciable de 9,8%³⁰.

Tableau N°09 : Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité

Intitules/agrégation	2010			2011			2012		
	Public%	Privé%	Total%	Public%	Privé%	Total%	Public%	Privé%	Total%
Eau et énergie	30.4	0.0	16.5	31.4	0	16.7	32.7	0	16.8
Mines et carrières	4.3	0.8	2.7	4.9	0.7	2.9	5.4	0.7	3.1
ISMME	23.6	2.5	13.9	23.5	2.4	13.5	24	2.1	13.4
Mat. Construction	10.2	13.7	11.8	9.9	12.8	11.3	9.1	11.9	10.4
Chimie plastique	4.8	11.8	8.0	4.1	12.4	8.0	4.1	12.4	8.1
Agroalimentaire	8.5	62.1	33.1	9.1	63.9	34.9	9.1	65.6	36.5
Textiles	0.7	4.3	2.3	0.5	3.7	2.0	0.4	3.5	1.9
Cuir et chaussures	0.1	0.8	0.4	0.1	0.8	0.4	0.1	0.7	0.4
Bois et papier	2.6	3.2	2.9	2.7	2.6	2.7	2.6	2.4	2.5
Industrie déverses	14.8	0.8	8.4	13.6	0.7	7.6	12.7	0.6	6.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : www.ons. Dz. 2013.

La part de la valeur ajoutée hors hydrocarbures représentait 51,4% dans le secteur public national et 48,6% dans le secteur privé. Ce taux en 2012 s'élève par rapport à l'année précédente. Un ralentissement du rythme de croissance de la valeur ajoutée du secteur public national est observé, notamment pour certaines activités, avec une participation de plus en plus active du secteur privé.

Les IAA représentent 36,5% de la somme des valeurs ajoutées. Cette part place les IAA en première position en termes de valeur ajoutée, ce qui confirme une autre fois l'importance de ce secteur sachant que la structure de la valeur ajoutée est l'un des meilleurs critères permettant de situer l'importance de chaque secteur d'activité.

Les IAA représentent 9,1% et 65,6% de la valeur ajoutée créées par les secteurs public et privé respectivement. La prépondérance du secteur privé apparaît clairement à travers ce critère.

³⁰Le rapport de l'Office National des Statistiques – Série E : Statistiques Economiques N° 74- juillet 2013.p19.

2.3. La part des IAA dans l'offre d'emploi

L'emploi parmi les indicateurs qui nous permettent d'évaluer la place occupée par les IAA dans l'économie nationale.

Tableau N°10: Evolution de l'emploi par secteur d'activité -Secteur Public National-hors hydrocarbures.

Intitulé/agrégation	Emploi			Structure en %			Variation
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2012/2011
Mines et carrières	6567	6599	6687	6.5	6.4	6.7	1.3
ISMMEE	33821	34062	34825	33.3	33.2	34.7	2.2
Matériaux de construction et verre	13667	13480	13135	13.4	13.1	13.1	-2.6
Chimie et plastique	9611	7648	7461	9.4	7.5	7.4	-2.4
Agroalimentaire	16169	19486	19854	18.8	19.0	19.8	1.9
Textile, bonneteries et confection	11075	10832	7421	10.9	10.6	7.4	-31.5
Cuirs et chaussure	1367	1483	1590	1.3	1.4	1.6	7.2
Bois liège et papiers	6431	9025	9506	6.3	8.8	9.5	5.3
Total	101708	102615	100479	100.0	100.0	100.0	

Source : WWW.ONS.DZ. 2013.

Ce tableau nous renseigne sur la place des industries agro-alimentaires, qui représentent 19.8% de l'emploi par rapport à d'autres secteurs d'activité de (secteur public national). En effet, l'industrie sidérurgique, mécanique, métallique, électrique et électronique qui occupe le premier rang, concernant l'IAA durant ces trois années occupe le deuxième rang après, malgré un petit recul par rapport à 2010. Cela confirme une autre fois l'importance de ce secteur IAA. Cette perte d'emploi dans l'IAA dû au nombre d'entreprises publiques qui ferment d'une année à l'autre à cause des restructurations opérés par l'Etat. Ainsi, la concurrence étrangère, même local (entreprises privé) et l'amélioration des techniques de production.

2.4. La part des IAA du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 par les entreprises de production des industries manufacturières y compris les mines et carrières (Hors hydrocarbures et énergie) passe de

353,3 milliards de dinars en 2011 à 356,2 milliards de dinars en 2012, soit une augmentation de 0,8%³¹.

Le tableau ci-après montre évolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité-SPNHH

Tableau N°11: Evolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité -Secteur public national-hors hydrocarbures.

Intitulé et agrégation	Chiffre d'affaires en 10*6DA			Structure en%			Variation
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2012/2011
Mines et carrières	20937	20471	23095	6.6	5.8	6.5	12.8
I.S.M.M.E.E	99896	102551	107345	31.6	29	30.1	4.7
Matériaux de construction et verre	56734	66415	62569	18.0	18.8	17.6	-5.8
Chimie et pharmacie	30478	29274	29436	9.7	8.3	8.3	0.6
Agroalimentaire	78883	104412	106172	25.0	29.5	29.8	1.7
Textiles, bonneteries et confection	12462	12308	7053	3.9	3.5	2.0	-42.7
Cuirs et chaussure	1904	1867	2344	0.6	0.5	0.7	25.5
Bois, liège et papiers	14416	15962	18152	4.6	4.5	5.1	13.7
Total	315709	353261	356167	100.0	100.0	100.0	

Source : www.Ecofie.dz. 2013

D'après le tableau N°11, les industries agro-alimentaires dont la variation en 2011 était de 32,4%, affichent une hausse très en deçà en 2012 (+1,7%). L'IAA durant ces trois années occupe le deuxième rang derrière SMME. Ce qui confirme une autre fois l'importance de ce secteur IAA.

2.5. La part des IAA dans le commerce extérieur

La situation de dépendance des IAA vis-à-vis de l'extérieur (75 % des besoins alimentaires sont satisfaits par l'importation), est le résultat de l'incapacité de la production nationale à satisfaire la demande local en produits alimentaires; notamment avec l'explosion démographique, et la stagnation des rendements.

Le volume des importations dépend à la fois, de la production nationale agricole réalisée et de la rente pétrolière, ce qui accentue davantage la vulnérabilité de la sécurité alimentaire qui garantit à tout moment à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif

³¹ le rapport de ONS, 2013, Op cit, p22.

et quantitatif. Elle doit être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires du pays.

2.5.1. La structure des importations :

Selon le centre national de l'informatique et des statistique pour la année 2015, La répartition des importations par groupes de produits, comme l'indique le tableau ci-après fait ressortir des diminutions pour les biens alimentaires **18,47%**, les biens destinés à l'outil de production **10.11%** et pour les biens de consommation non alimentaires **16.54%** et à l'inverse, une augmentation pour les biens d'équipements **5.37%**.

Tableau N°12: la structure des importations valeur en million USD

Groupe de produit	En 2014		En 2015		Evolution %
	valeur	Struc%	valeur	Struc%	
Bien alimentaire	8648	19.56	7051	17.99	-18.47
Biens destinés à l'outil de production	13180	29.82	11847	30.23	-10.11
Biens d'équipement	14499	32.80	13721	35.01	-5.37
Biens de consommation non alimentaire	7876	17.82	6573	16.73	-16.54
Total	44203	100%	39192	100%	-11.34

Source : CNIS. 2015.

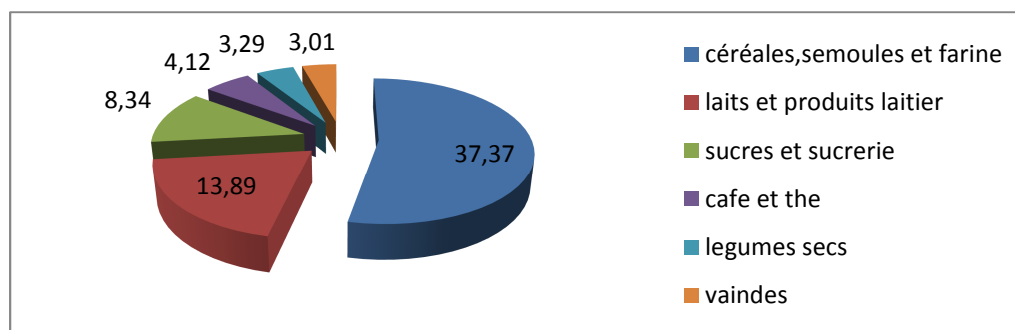
L'analyse des importations par groupe d'utilisation, nous montre que :

- Malgré une baisse du volume des importations de 11.34% par rapport aux résultats de l'année 2014, les importations restent élevées. Le volume enregistré est de 39.19 milliards de dollars US.

Leur répartition par principaux groupe de produits nous montre que pratiquement, que tous les produits, sont concernés par cette baisse.

La baisse des produits alimentaires dans la structure globale des importations de 18.47%. Cette baisse a concerné surtout les céréales et produits dérivés, du sucre et des légumes secs. Le groupe des « biens alimentaires » vient en troisième position dans la structure des importations réalisées durant l'année 2015 avec **7.05 milliards de dollars US** soit une proportion de **18%** du volume global³².

³²le rapport de CNIS 2015.Op cit.

Graphe N°03 : Répartition des principaux produits alimentaires importés en 2015.

Source : établi par nos soins à partir des données de CNIS en 2015.

Du graphe, il ressort que les principaux produits importés sont constitués par le groupe « céréales, semoule, et farine » qui occupent le premier rang avec une part de 37.37% du volume global des importations, soit une valeur de 2635.11 millions de dollars, suivi du groupe « laits et produit laitiers » avec une part de 13.89%, soit 979.34 millions de dollars, suivi du groupe « sucres et sucreries » avec une part de 8.34%, soit une valeur de 588.06 million de dollars.

Selon une étude du Ministère de l'industrie³³ :

L'Algérie est aujourd'hui le premier importateur africain de denrées alimentaires, avec 75% de ses besoins assurés par les importations. L'insuffisance de la production agricole algérienne, couplée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires, fait de l'Algérie un pays structurellement importateur. A titre indicatif, le secteur « biens alimentaires » représentait 18% en 2015 de la valeur du total des importations, pour un montant de 7.05 Mds USD.

Les céréales occupent le premier rang de toutes les importations où la consommation moyenne à hauteur de 220 kg par an et par habitant, et celle-ci peut atteindre jusqu'à 50% du budget total consacré à l'alimentation. Concernant les besoins algériens en lait et produits laitiers, l'Algérie est le premier consommateur laitier du Maghreb. En 2015, La consommation moyenne à hauteur de 115 L par habitant et par an en 2015 et la croissance annuelle moyenne du marché algérien des produits laitiers est estimée à 20%. Chaque année, l'Algérie importe 60% de sa consommation de lait en poudre, Les produits laitiers représentent ainsi le second poste dans les importations annuelles de produits agroalimentaires de l'Algérie, avec près de 353.37 million de dollars USD en 2015.

³³ Revue de presse, « La filière agroalimentaire en Algérie », Op cit.

La consommation moyenne de sucre en Algérie est de 24 kg par habitant et par an. Face à l'absence de culture de canne à sucre et de betterave sucrière, la totalité du sucre brut, de canne ou de betterave, est importée. Selon une étude du Ministère de l'Industrie, l'Algérie serait classée parmi les dix premiers pays importateurs de sucre au monde. En 2015, la valeur des importations en sucre et sucreries était de 250.46 millions de dollars soit 9.95% du total des importations en produits alimentaires.

2.5.2. La structure des exportations

Les exportations « hors hydrocarbures », demeurent toujours marginales, avec seulement **5.44%** en 2015 du volume global des exportations soit une valeur de **1.57 milliard de dollars US**. Elles ont enregistré une baisse de **8.29%** par rapport au 2014.

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés, sont constitués essentiellement par le groupe « demi-produits » qui représente une part de **4.43%** du volume global des exportations soit l'équivalent de **1.28 milliard de dollars US**. Le groupe « biens alimentaires » vient en seconde position avec une part de **0,67 %** soit **193 millions de dollars US** suivi par le groupe « produits bruts » avec la part de **0,27%** soit en valeur absolue **77 millions de dollars US**, et enfin les groupes « biens d'équipement industriels » et « biens de consommations non alimentaires » avec les parts respectives de **0,05%** et **0,03%**³⁴.

Dans le tableau ci dessous on va présenter les principaux produits exportés hors hydrocarbures pour la période 2014-2015.

Tableau N°13: les principaux produits hors hydrocarbures exportés. Valeur en million dollars

Produits	En 2014		En 2015		Evolution%
	Valeur	Struc%	Valeur	Struc%	
Huiles et autre produits provenant de la distillation des goudrons	636.52	37.18	486.08	30.96	-23.63
Ammoniacs anhydres	330.25	19.29	410.82	26.17	24.40
Engrais minéraux ou chimique azotes	149.86	8.75	245.70	15.65	63.95
Sucres de canne ou betterave	160.58	9.38	127.00	8.09	-20.91
Phosphate de calcium	74.13	4.33	68.86	4.39	-7.11
Hydrocarbures cycliques	105.4	6.16	31.58	2.01	-70.04
Alcools acycliques	33.39	1.95	28.17	1.79	-15.63
Dattes	28.18	1.65	26.65	1.70	-5.43
Hydrogène et gaz rare	34.32	2.00	18.70	1.19	-45.51
Zinc sous forme brute	3.92	0.23	9.40	0.60	-
Sous total	1556.55	90.92	1452.96	92.55	-6.66
Total de groupe	1712	100%	1570	100%	-8.29

Source : CNIS 2015.

³⁴ le rapport de CNIS, 2015.

De ce tableau, il ressort que les exportations algériennes hors hydrocarbures demeurent marginales pour l'année 2015, le groupe « biens alimentaires » représente seulement 0.67% du volume global des exportations, soit une valeur de 193 million de dollars US. en seconde position, après le groupe « demi- produits », D'après les données publiées par le centre national d'informatique et de statistiques en 2015.

La part marginale des exportations de la filière agroalimentaire qui compose des capacités énormes, mais il reste beaucoup à faire pour espérer pouvoir se frayer une place sur les marchés étrangers. Ce n'est surtout pas une affaire de législation, dira Réda Hamiani, président du FCE. « Ce ne sont pas les politiques publiques qui manquent, mais il y a un gap entre ces politiques et la réalité sur le terrain » à déclaré l'ancien ministre de la PME en 2014, Pour Hamiani, les contraintes sont nombreuses et rendent l'exportation « difficile et lourde à gérer ». « Les entreprises doivent être aidées », notamment en matière de procédures bancaires, fiscales, et de rapatriement. « Il est nécessaire, dit-il, de revoir l'attribution à l'opérateur des 10% du montant des exportations en devises. Ce n'est pas une motivation suffisante. Avant on laissait 100%, puis 50% ».

Les exportations algériennes de produits agroalimentaires sont passées de 40 à 300 millions de dollars en quelques années (2009-2014), « en grande partie grâce aux expéditions de sucre de Cevital ». Selon Benbada ministre de commerce en 2014, quatre étapes sont nécessaires pour relancer les exportations. Il s'agit de : « la mise à niveau des PME (en équipements et en gestion) », « mettre en place des infrastructures et de la logistique dédiée à l'export », un volet « recherche et développement » au service de l'entreprise, « améliorer l'environnement de la PME (financement...) ». a-t-il ajouté. Pour Bennini DG d'Algex en 2014, « il est nécessaire d'arriver à des productions en volume et en qualité, et maîtriser les normes internationales, avant de parler d'exportation ». Selon lui, « il n'y a pas de mise à niveau sans compétitivité internationale ». Même le marché local « doit être du même standard que l'international », car le « consommateur algérien a droit aux mêmes qualités, pour faire son choix avec les produits importés ».

En fait, malgré les réformes engagées depuis 1998, les exportations algériennes ne sont pas assez diversifiées. Le processus de privatisation, la modernisation du secteur industriel et l'ouverture commerciale n'ont généré que des fermetures des entreprises, au lieu d'être une opportunité pour l'établissement de relations solides avec l'extérieur, comme le montre

l'expérience d'autres pays (pays de l'Europe centrale et orientale PECO et les Nouveaux Pays Industrialisés NPI)³⁵.

Après avoir analysé les données des tableaux précédents on conclue que la part importante détenue par l'industrie agro-alimentaire dans l'économie nationale « production industrielle, la valeur ajoutée ou l'emploi, chiffre d'affaire (pour le secteur public national), et surtout le commerce extérieur », cette part place l'IAA en première position en termes d'activité hors hydrocarbure, dominé par le secteur privé.

D'une manière générale, le manque de diversification des exportations constitue un des problèmes majeurs que posent les économies monoproductrices des pays en voie de développement. Les exportations hors hydrocarbures algériennes souffrent actuellement de deux problèmes : une offre insuffisante de produits et un manque d'expertise dans les opérations d'exportation.

Section 03 : le rôle des PME dans la dynamique de l'IAA

La force actuelle des économies des pays développés, réside en grande partie, dans le maillage de ces économies par un nombre important des PME, qui assurent une part considérable de la production, de la commercialisation, mais aussi de la recherche et développement. Les statistiques récentes affichent que les PME représentent plus de 90% dans le monde et contribue à la création de 50% à 60% d'emploi³⁶.

3.1. Aperçu sur la PME hors hydrocarbures en Algérie

L'essor des PME est relativement récent en Algérie. La majorité des PME ont été créées au cours de la période 1995-2000. Les statistiques démontrent que près de 75% des PME ont été créées entre cette période, et que plus de 35% ont été créées durant 5 années (2000-2005). Cette attention accordée aux PME en vue d'une libéralisation de l'économie et d'ouverture économique du pays ne s'est réalisée qu'après l'introduction d'un ensemble de réformes économiques (réformes fiscales, réformes bancaires, libéralisation des prix, libéralisation du commerce extérieur). Cette volonté de la libéralisation est confirmée par le nouveau rôle de l'État facilitateur et accompagnateur de l'initiative privée et par les moyens mis en œuvre pour atteindre des objectifs fixés.

³⁵ASSALA (Khalil) : « PME en Algérie : de la création à la mondialisation ». 8eme Congrès international Francophone en entrepreneuriat et PME, 2006, P.8.

³⁶L.J.Fillion: « le management des PME: de la création à la croissance ».Ed. Pearson Education. Paris, 2007, p3.

En 1993, l'adoption d'un nouveau code des investissements³⁷ a accordé des avantages substantiels pour les investisseurs. En 2000, les pouvoirs publics ont mis en place un programme de mise à niveau co-financé par l'Union Européenne afin d'améliorer l'environnement des entreprises de petite taille et de promouvoir leur développement. Le but de ce programme est d'améliorer les capacités de production de ces entreprises, une meilleure compétitivité et une insertion dans le marché mondial.

En 2004, la promulgation de la loi d'orientation pour la promotion de la PME a donné au secteur une grande dynamique par la mise à disposition d'outils de promotion du secteur, notamment, le Fonds de Garantie des crédits aux PME (FGAR), les centres de facilitations, les pépinières d'entreprises, et l'Agence Nationale de Développement de la PME (AND-PME).

A la fin de 2010 le nombre des PME privées a connu une évolution remarquable, et a enregistré le nombre de 606737 entreprises, alors qu'au début de 2003, elles étaient à 207949 entreprises. Contrairement au nombre des PME publique qui a enregistré une diminution de 228, en huit années. par contre le total des artisans durant sept années, a connu une augmentation nette est passé de 79850 entreprises artisanales en 2003 à 162085 entreprises à la fin de 2009, mais durant l'année qui suit on enregistre une légère diminution.

En juillet 2010, le gouvernement a lancé un programme géré par l'Agence nationale pour le développement de la PME (ANDPME) et doté d'une enveloppe de 386 Mds DZD (près de 4 Mds €) sur cinq ans, visant la mise à niveau de 20000 entreprises, destinées à devenir le fer de lance du développement économique, et la création de 200 000 PME. Le développement de secteurs à forte valeur ajoutée, tels que les industries agro-alimentaires, mécaniques, le BTPH, et les services devra permettre de porter de 5 à 10 % la participation de l'industrie au PIB³⁸.

Ce programme national doit être complété par le programme d'appui aux PME et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication, lancé en mars 2011 et doté d'un budget de 44 M€, financé à hauteur de 40 M€ par l'Union européenne et de 4 M€ par l'Etat algérien. Le programme crée en 2013 de 200 PME appartenant aux secteurs de l'industrie

³⁷Décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement.

³⁸DGTrésor, Ambassade de France en Algérie, situation des PME en Algérie et les politique de soutien a leur développement – janvier 2012-

agro-alimentaire, des matériaux de construction, de la mécanique, de la transformation des métaux, de la chimie et de la pharmacie, de l'électricité, de l'électronique et des TIC.

Aujourd'hui, le poids de la PME dans le tissu national prédomine dans la plupart des secteurs. Il faut souligner que la population des PME aurait été plus importante si on se rend compte de la part des activités non déclarées qui se pratiquent dans l'informel. Les entrepreneurs recourent à ces pratiques comme nécessité de fonctionnement, pour se soulager de certaines charges considérées comme excessives (charges fiscales et charges sociales).

3.2. Les caractéristiques de la PME Algérienne :

La PME Algérienne est caractérisée³⁹ par :

- Les PME sont plutôt concentrées dans des niches ou des créneaux que le secteur public a délaissé, ceci leur a donné des positions confortables de monopole, et elles sont de ce fait rentières et peu génératrices d'innovation jusque là.
- Les entreprises sont plutôt familiales et peu enclines à l'ouverture du capital aux étrangers.
- Une partie des activités de l'entreprise se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement).
- Le marché des entreprises est principalement local et national, très rarement international.
- La collaboration entre entrepreneurs et avec les autorités publiques n'est pas assez développée.
- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement..) sont non maîtrisées et non utilisées.
- les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées faute d'un environnement propice aux affaires.
- une concentration de la gestion et de la décision dans la petite entreprise.
- Une des définitions de la petite entreprise est justement celle dans laquelle la direction, sinon le dirigeant, assume la responsabilité technique et financière, c'est à dire contrôle le développement de celle-ci.

3.2.1. La population globale de PME

En première semestre 2014, la population globale des PME s'élève à 820 738 entités dont près de 60% sont constituées en personnes morales, le reste est constitué soit de personnes

³⁹ASSALA (Khalil) :op-cit, P.3.

physiques (18,49%), soit d'entités exerçant dans les activités artisanales (22,69%). On recense, par ailleurs, 544 entreprises de type EPE.

Tableau 14 : Population globale des PME en premier semestre 2014.

Type de PME	Nbre de PME	Part %
1. PME privées		
Personnes morales	482130	53.76
Personnes physique	151761	18.49
Activités artisanales	186303	22.69
Sous total 1	820194	94.27
2. PME publiques		
Personnes morales	544	5.73
s/total 2	544	5.73
Total	820738	100

Source : Bulletin d'information statistique de la PME N°25, donnée du 1^{er} semestre 2014.p10.

D'après les données de tableau précédant, on constate que les PME dans le secteur public ne représentent qu'une partie minime de la sphère des PME Algériennes avec 544 PME et une part de 5.73%. Il est clair que cette part, résulte d'un fait économique, marqué par la restructuration et la réorganisation du secteur public.

Par contre, les PME privées présentent en force dans la population globale des PME algérienne, avec 820194 PME, et une part de 94.27 % qui résulte de programme lancé par le gouvernement, géré par l'Agence nationale pour le développement de la PME (ANDPME) qui un élément majeur. Au cours de la période (juillet 2010-2014).

3.2.2. La démographie des PME

Dans le tableau ci dessous on va présenter la démographie des PME privée par secteur d'activités.

Tableau15: évolution des PME privées par secteurs d'activité (2012-2013).

Secteur d'activité	En 2012	En 2013	Evolution
ISMME	10350	10875	525
Matériaux de construction	8802	9337	535
Chimie plastique	2803	2989	186
industrie agroalimentaire	20198	21022	824
Industrie du textile	5082	5430	348
Industrie du cuir	1764	1834	70
Industrie du bois et papier	14510	15157	647
Industrie divers	4008	4196	188
Total	67517	70840	3323

Source : Bulletin d'information statistique de la PME - 2014 -

Les PME à caractère industriel sont au nombre de 70 840 entités en 2013, contre 65 517 entités en 2012, soit une progression de 7,52 %, croissance bien en deçà du niveau global de croissance des PME [8,38%].

Par secteur industriel, les PME activent principalement comme suit :

- **Industries agro-alimentaires**, qui occupent le premier rang avec une part de [29,68% des PME/PMI], avec 21 022 PME en 2013.

On notera par rapport à la mortalité des PME, la création effective de 20 308 PME dont 3 054 PMI, les radiations ayant touché 2 423 PME dont 279 PMI⁴⁰.

3.2.3. La mortalité des PME dans l'industrie

Dans le tableau ci-dessous on va présenter la mortalité des PME dans le secteur de l'industrie.

Tableau 16 : Répartition de la mortalité des PME dans le secteur de l'Industrie 2012-2013.

Secteur d'industrie	en 2012	En 2013	Part en 2013
ISMME	26	36	12.90
Matériaux de construction	24	27	9.68
Chimie, plastique	13	7	2.51
Industrie agro-alimentaire	91	110	39.43
Industrie textile	9	17	6.09
Industrie cuir	3	5	1.79
Industrie de bois et papier	59	63	22.58
Industrie divers	11	14	5.02
Total industrie	236	279	

Source : Bulletin d'information statistique de la PME - 2014 –

D'après les données de tableau précédant on note qu'au niveau du secteur industriel, il existe une forte mortalité de PME et Particulièrement dans les activités de IAA avec une part de 39,43% et 110 PME radiées sur un total de 279 PME enregistrées en 2013. Le manque de maturation dans le lancement des projets et le manque de la compétitivité expliquent en partie cette mortalité⁴¹.

⁴⁰ Bulletin d'information statistique de la PME en 2014.

⁴¹ Bulletin d'information statistique de la PME - 2013 – p18.

Tableau 17 : Classement des 12 premières wilayas par nombre de PME2012-2013.

N° wilaya	En 2012	En 2013	Part en %	Evolution %
1 - Alger	47253	50887	11.51	7.69
2- Tizi Ouzou	24068	26267	5.94	9.14
3- Oran	19200	20759	4.70	8.12
4- Bejaia	18872	20684	4.68	9.60
5- Sétif	18044	19859	4.49	10.06
6- Tipaza	16350	18109	4.10	10.76
7- Boumerdas	14463	15891	3.60	9.87
8- Blida	13620	15050	3.41	10.50
9- Constantine	13010	14002	3.17	7.62
10- Batna	10314	11194	2.53	8.53
11- Annaba	10357	11066	2.50	6.85
12- Chalef	10040	10676	2.42	6.33
s/total	215591	234444	53.05	8.74
Total	407779	441964	100	8.38

Source : Bulletin d'information statistique de la PME - 2014–

Par région, le Nord concentre l'écrasante majorité de PME comparativement au Sud du pays. Dans la région Nord, le Centre abrite la part la plus importante des PME, les wilayas concernées se trouvant du reste dans le groupe des 12 les mieux loties en matière de démographie des PME. Ou les grands espaces urbains du nord et cela dû en terme de disponibilité des moyens et des ressources (matière première, transports, infrastructure...etc.).

La région de Nord regroupe, à cet égard, 262 423 PME, soit 59,38% des PME du pays. Suivie par la région des Hauts-Plateaux avec 134 960 PME (30,54%), alors que la région du Sud et du Grand Sud accueille 44 581 PME (10,09% du total).

3.3. Importance et rôle des PME pour le développement économique algérien

Les PME sont un véritable moteur de développement économique. À travers leur participation à, la valeur ajoutée, à l'emploi et au commerce international.

3.3.1. La contribution a l'emploi :

Les PME ont une place important dans la création et le maintien de l'emploi, en 2012et 2013 elles assuraient de l'emploi pour 37% de la main d'œuvre dans l'économie et en 2013 ce pourcentage s'élève à 44%. Ce qu'est important toutefois comme tendance, c'est que les PME

créent de nouveau emploi⁴² tandis que les grandes entreprises licencient et compressent le personnel.

Dans ce contexte, la PME est présente dans tous les secteurs de l'activité économique: l'industrie, l'artisanat et le PTP, les commerces et enfin les services qui englobent le tourisme, les communications, les transports, les services financiers,...

Dans le domaine industriel, en particulier, parmi les 500.000 emplois que compte actuellement le secteur, la PMI représente près de la moitié répartie comme suit textile et habillement (33%); chimie et parachimie (21%), agro-alimentaire (29%), mécanique et la métallurgie (15%), électrique et électronique (3%)⁴³.

Le dynamisme économique est dû à des investissements dans le domaine de l'industrie, il se trouve devant plusieurs contraintes à savoir le manque de ressources financières, coûts élevés, centralisation de l'industrie⁴⁴, etc.

L'Algérie comme beaucoup d'autre pays, a pris conscience de l'importance des PME et son apport important pour l'emploi et a réalisé des parts considérables et une croissance dans l'économie du pays.

Tableau N°18: Evolution des emplois PME en Algérie durant 2012/2013

Type de ME	En 2012		En 2013		Evolution
	nombre	Part%	nombre	Part%	
PME prive					
Salaires	1041221	58.61	1121976	58.57	7.76
employeurs	686825	38.66	747387	39.02	8.82
s/ total	1728046	97.27	1869363	97.69	8.18
PME publique	48415	2.73	46132	2.41	-4.72
Total	1776461	100%	1915495	100%	7.83

Source : Bulletin d'information statistique de la PME –en 2014 –

Les chiffres présentés dans le tableau montrent clairement une hausse remarquable et une croissance des postes d'emplois générés par le secteur privé, dû en premier lieu à la privatisation dictée par la loi économie de marché. Il faut noter aussi que le taux de croissance

⁴²OUSSALEM.M.O, (2002) : « entrepreneurs privées et développement local : élément d'analyse à partir du cas de tizi-ouzou » revue Insinyat n°16, janvier- avril.

⁴³Ministère de l'industrie des PME et de la promotion de l'investissement, bulletin d'information économique 2013.

⁴⁴www.pme.dz. 2014

de l'emploi dans les PME a progressé de 8.2% entre 2012 et 2013, en passant du nombre successivement de 1776461 à 1915495 dans le secteur privé.

3.3.2. La contribution des PME à la création de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée se mesure par la différence des biens que la PME vend et ce qu'elle a dû acheter pour produire ces ventes.

La structure de la valeur ajoutée hors hydrocarbures, permet de noter que la contribution des PME privée à la création de la valeur ajoutée au cours de la période (2011-2013) augmente de manière significative.

L'expansion du secteur industriel s'est ralentie en 2013 pour retourner à son rythme de 2011. Avec 4,1 % de hausse de la valeur ajoutée industrielle (publique et privée), la croissance de l'industrie recule d'un point de pourcentage (5,1 % en 2012) et, hors-hydrocarbures, elle demeure la plus faible de tous les secteurs, ne contribuant à la croissance du PIB qu'à concurrence de 6,7 %, taux inférieur de plus de 20 points à celui de l'agriculture.

Quatre branches se distinguent en réalisant une progression annuelle supérieure à 4 % : l'agro-alimentaire (7,0 %), les industries sidérurgiques, mécaniques, métallurgiques et électriques (5,5 %), la chimie (5,0 %) et la branche eau et énergie (4,3 %). Représentant ensemble 4,5 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle, elles contribuent pour 16,4 % de sa croissance (1,6 %) ⁴⁵.

Avec 37,3 % de la valeur ajoutée industrielle, la branche agroalimentaire demeure dominante et motrice de l'activité industrielle, stimulée par le dynamisme de l'activité du travail des grains et de l'industrie laitière, elles-mêmes tirées par la forte croissance des importations de céréales et par l'expansion de la production locale de lait.

L'industrie du bois dont la valeur ajoutée croît de 3,6 % et l'industrie agroalimentaire sont les deux branches qui améliorent leurs performances (+ 1,3 point et 1,4 % respectivement).

Les rythmes de croissance des autres branches restent modestes à 1,8% pour les « mines et carrières », 0,6 % pour les « matériaux de construction » et 0,3 % pour l'industrie textile ⁴⁶.

3.3.3. La contribution des PME au commerce international

3.3.3.1. Les importations

Dans le tableau N°019, on va présenter répartition globale des importations

⁴⁵ : Bulletin d'information statistique de la PME -1er semestre 2014 –

⁴⁶ Bank of Algeria, rapport 2013 évolution économique et monétaire en Algérie, octobre 2014.

Tableau N° 19: répartition globale des importations par statut juridique, 2012-2013

Valeurs en millions de Dollars US

Groupe de produit	En 2012		En 2013		Evolution%
	Valeur	%	valeur	%	
Bien alimentaire	4392	18.28	5049	97.81	14.96
Bien destine à outil de production	7808	32.50	9447	33.32	20.99
Bien d'équipement	7076	29.45	8389	29.59	18.56
Bien de consommation non alimentaire	4751	19.77	5465	19.28	15.03
Total	24027	100	28350	100	17.99

Source : Bulletin d'information statistique de la PME -1er semestre 2014 –

Les importations algériennes se sont élevées au cours de l'année 2013 à 28,35 Mds de dollars US soit une hausse de 17,99% par rapport à la même 2012. Leurs répartitions par groupes de produits font ressortir des augmentations pour l'ensemble de ces groupes. En effet, comme le montre le tableau précédant, les importations des biens destinés à l'outil de production qui représentent plus de 33% du total des importations sont passées de 7,81 à 9,45 Mds de dollars US durant les périodes considérées, soit un accroissement de plus de 20%.

Les hausses ont aussi concerné les biens alimentaires avec 15%, les biens d'équipements 18,56% et les biens de consommation non alimentaires 15,03%.

3.3.3.2. Les exportations

Dans la structure des exportations Algériennes, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel de non ventes à l'étranger durant l'année 2013 avec une part de 96,09% du volume global des exportations, et une baisse de 7,05% par rapport à l'année 2012.

Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours marginales, avec seulement 3,91% du volume global des exportations soit l'équivalent de 1,4 Mds de \$US. Elles ont enregistré une augmentation de 66,23% par rapport au 1er semestre 2012.

Dans le tableau N°20, on va présenter les Principaux produits HH exportés.

Tableau N°20: l'évolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés, 2012/2013.

Désignation du produit	En 2012		En 2013	
	Valeur	%	Valeur	%
Huiles et autre produits provenant de la distribution des goudrons	370.24	43.87	721.55	21.43
Ammoniacs anhydres	175.76	20.82	223.43	15.93
Sucres de canne ou betterave	41.55	4.92	174.48	12.44
Phosphate de calcium	71.07	8.42	55.11	3.93
Hydrogène gaz rare	11.08	1.31	27.45	1.96
Alcools acycliques	12.02	1.42	25.95	1.85
Légumes à l'état frais ou réfrigères	6.16	0.73	18.43	1.31
Dattes	15.33	1.82	17.48	1.25
Eaux (compris les eaux minérales)	13.80	1.64	17.33	1.24
Engrais minéraux	5.37	0.64	13.59	0.97
s/total	722.88	85.59	1294.80	92.29
Total du groupe	844	100%	1294.80	92.29

Source : Bulletin d'information statistique de la PME - 2013 –

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués essentiellement par :

- Le groupe « demi-produits » qui représente une part de 2,96% du volume global des exportations soit l'équivalent de 1,06 Mds de \$US ;
- Le groupe « biens alimentaires » avec une part de 0,7%, soit 251 millions de \$US ;
- Le groupe « produits bruts » avec une part de 0,17%, soit en valeur absolue 61 millions de \$US ;
- enfin le groupe « biens d'équipements industriels » et « biens de consommation non alimentaires » avec les parts respectives de 0,05% et 0,03%.

Les pays de l'Union européenne⁴⁷ sont les principaux clients de l'Algérie avec 67,33% des exportations durant ce premier semestre 2013. D'où les exportations de l'Algérie vers ces pays ont augmenté de 3,49 Mds de dollars US, soit près de 17%. Parmi ces pays, on peut relever que le principal client est l'Espagne qui absorbe près de 15,02% de nos ventes à l'étranger, suivi par l'Italie de 14,30% et la Grande Bretagne de 12,56%.

On trouve en deuxième position les pays OCDE (hors UE) avec une part de 19,58% des exportations. L'essentiel des échanges commerciaux de l'Algérie avec cette région est réalisé avec les U.S.A suivi par la Turquie avec des taux respectifs de 7,24% et 5,19% des exportations vers ces pays.

⁴⁷ : Bulletin d'information statistique de la PME -2013-, p47.

Tableau N° 21: évolution de nombre des PME, importatrices et exportatrices dans l'IAA par rapport à la totalité des PME industrielles dans la période 2013-2015.

	2013		2014		2015	
	Nbre total HH	Nbre d'IAA	Nbre total HH	Nbre d'IAA	Nbre total HH	Nbre d'IAA
PME exportatrices	817	308	871	327	840	342
PME importatrices	66548	2152	62051	2192	38286	2072

Source : centre national d'informatique et des statistiques, 2016.

Les chiffres présentés dans le tableau, montrent clairement une hausse de nombre des PME exportatrice dans l'IAA, pendant les trois années, face à une baisse de nombre total des PME industrielle hors hydrocarbures. La même chose pour le nombre des PME importatrice qu'est connue une augmentation dans l'industrie en général et dans l'IAA en particulier.

Les PME contribuent de manière non négligeable à la croissance économique, à l'emploi et de la valeur ajoutée au développement local. Leur contribution semble aller croître avec le niveau de développement et de diversification économique des pays. Car les PME contribuent massivement à la création des richesses et de l'emploi de leurs territoires.

3.4. L'impact de la dynamique industrielle agro-alimentaire sur le développement local

Le commerce extérieur algérien a enregistré, durant ces dernières années, des déficits et des excédents dans la balance commerciale, les exportations reposent sur les hydrocarbures d'une part de 95% de total des exportations ; pour la répartition des importations par groupe de produits fait ressortir, chaque année, une augmentation dans la part des produits alimentaires.

Cette augmentation s'explique par la dynamique de l'industrie agro-alimentaire et les entreprises de cette industrie, et cette dynamique en valeur des quantités importé et exporté provoque un impact sur le commerce extérieur du pays.

3.4.1. Impact économique

L'industrie agro-alimentaire participe au développement économique du pays, autant que cette industrie est la source de l'alimentation de la population en termes de produits destinés à la consommation finale.

Les entreprises de l'industrie agroalimentaire participent dans le développement économique, par rapport à la finance locale, par les prélèvements fiscaux et à la participation dans le budget

du pays, l'absorption du chômage par la création des postes d'emplois, la création d'autres activités comme les services, transport dans la distribution des produits alimentaires.

3.4.2. Impact spatial

Grace à la dispersion des entreprises industrielles, notamment, les entreprises de l'industrie agro-alimentaire sur le territoire national et à l'emploi génère, la population n'éprouvait plus le besoin de se déplacer et de changer de milieu ou s'installer dans les autres régions. A partir des années 90, avec les premières incitations à la création des entreprises et l'investissement, certaines populations ont regagné leur région natale. Grace à la politique de réhabilitation des zones industrielles et d'activité, l'on a remarqué un afflux des entreprises. En effet le tissu industriel d'une telle dynamique a beaucoup contribué à la fixation des populations⁴⁸ :

- Désengorger les centres urbains et délocalisation vers leur périphérie ;
- Faire profiter les entreprises des économies d'échelles générées par une concentration d'entreprise.
- Fixer les populations rurales en leur procurant emplois, biens et services ;
- Encourager les agriculteurs à faire mieux des fruits des entreprises alimentaires qui s'y développent.

3.4.3. Impact social

L'industrie agro-alimentaire a un impact positif sur l'amélioration de bien être social de la population, par la disponibilité et la diversification des produits alimentaires à haut gamme.

L'IAA ne se limite pas à la création de l'emploi et l'offre des produits, mais aussi l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages en offrant des produits à des prix raisonnables.

3.4.4. Impact sur l'environnement

La question environnementale est à l'ordre du jour au niveau international, la menace qui pèse sur l'état de l'environnement est de plus en plus grandissante. Le premier acteur qui affecte d'une manière conséquente la nature est le secteur industriel par les déchets, bruit, pollution de l'eau, de l'air et de sol qu'elle induit par la transformation et la fabrication des

⁴⁸ BELLATAF.M « Evaluation de la dynamique territoriale et de financement de la PME et son impact sur le développement local : cas de la wilaya de Bejaia », Revue recherches économiques et managériales N°2- décembre 2007.

produits même les produits alimentaires ce qui veut dire que l'IAA a un impact négatif sur l'environnement.

Conclusion

Les réformes qui ont été amorcées en Algérie depuis les années quatre-vingt, l'ont conduit progressivement à changer la politique économique qui sera désormais fondée sur les forces du marché. Cette nouvelle politique a reconnu pour les entreprises privées le rôle important à jouer dans le développement local et national à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, ce qui a permis l'émergence du secteur des PME est particulièrement dans l'industrie agro-alimentaire.

Chapitre 03

**Dynamique et processus du commerce
extérieur de CEVITAL agro-alimentaire**

Depuis l'indépendance l'Algérie était un pays importateur des huiles alimentaires et de sucre roux et devient par la suite un pays exportateur grâce à la naissance de l'entreprise CEVITAL en 1998. Cela n'est pas dû au hasard mais grâce à la compétitivité de cette entreprise et la technologie utilisée dans le processus de la production. Ce mode de production se caractérise par l'automatisme au niveau des différentes étapes de production.

Aujourd'hui, CEVITAL Agro-industrie est le plus grand complexe privé et le leader du secteur agro-alimentaire en Algérie. Elle offre des produits de qualité supérieure à des prix compétitifs, grâce à son savoir-faire, ses unités de production ultramodernes, son contrôle strict de qualité et son réseau de distribution. Elle couvre les besoins nationaux et a permis de faire passer l'Algérie du stade d'importateur à celui d'exportateur pour le sucre e, les huiles, et les margarines.

Ses produits se vendent aujourd'hui dans plusieurs pays, notamment en Europe, au Maghreb, au Moyen Orient et en Afrique de l'Ouest. Son expansion et son développement durant les dernières années, font d'elle un important pourvoyeur d'emplois et de richesses¹.

Section 1 : Présentation de CEVITAL Agro –alimentaire

Créée en 1998, par M. Isaad Rabrab, au capital privé de 970000000.00DA dont la stratégie de départ a été de couvrir les besoins nationaux et dégager des excédents pour l'exportation, elle est implantée au sein du port de Bejaia (Algérie) CEVITAL Agro-alimentaire est composée de plusieurs unités de production: raffinerie d'huile, raffinerie de sucre, margarinerie, conditionnement d'eau minérale, fabrication et de conditionnement de boisson rafraichissante, conserverie, silos portuaires ainsi qu'un terminal de déchargement portuaire.

1.1. Evolution du groupe

L'évolution du groupe sera présentée selon un ordre chronologique des principales dates :

- **1998** Création de CVETAL SPA : industrie agroalimentaire ;
- **2000** Création de NOLIS : transport maritime ;
- **2005** Acquisition de LALA KHEDIDJA : unité d'eau minérale plate et gazeuse et de sodas ;
- Création de CEVICO : fabrication de bâtiment préfabriqué en béton ;

¹ synthés faite par nous-mêmes.

- **2006** Acquisition de COJEK, filiale de ENAJUC : jus et conserves ;
- **2007** Création de groupe CEVITAL ;
- Création de MFG : industrie du verre ;
- Acquisition de BATICOMPOS : industrie de fabrication d'éléments de construction préfabriqués ;
- Création de SAMHA : assemblage et distribution de produits électroniques et électroménagers de marque SAMSUNG Electronics en Algérie ;
- **2008** Création de MFG Europe : Commercialisation de verre plat en Europe ;
- Création de COGETP : Engins de travaux publics VOLVO ;
- Création CEVIAGRO : Agriculture ;
- **2010** Création de Sodi Automotive ;
- 2011** Création de PCA –Création de sierra CEVITAL ;
- 2013** Acquisitions de l'entreprise de menuiserie pvc (oxo) et acquisitions de l'entreprise d'électroménager (fagore brande) ;
- **2014** Acquisitions de l'entreprise italienne spécialisée en acier (Lucchini Piombino).

Porté par plus de 10200 collaborateurs, elle représente le fleuron de l'économie algérienne. Le fondateur Isaad Rabrab à l'occasion de chaque conseil administratif du groupe CEVITAL résume les clefs du succès en sept points : le réinvestissement systématique des gains dans des secteurs porteurs à forte valeur ajoutée, la recherche et la mise en œuvre des savoir-faire technologiques les plus évolués, l'attention accordée au choix des hommes et des femmes, à leur formation et au transfert des compétences, l'esprit d'entreprise, le sens de l'innovation, la recherche de l'excellence et la fierté et la passion de servir l'économie nationale.

1.2. Unités de production de CEVITAL

CEVITAL Agro est composée de plusieurs unités de production

Tableau N°22 : les unités de production de l'entreprise CEVITAL en 2015.

Unité	Capacité
Une raffinerie d'huile	670000 t/an
Une margarinerie	180000 t/an
Une raffinerie de sucre	2000000 t/an
Une unité de sucre liquide	210000 t (matière sèche/an)
Unité de conditionnement d'eau minérale LALLA KHEDIDJA	3000000 bouteilles/jour
Une unité de production de boissons rafraichissantes sans alcool TCHINA	600000 bouteilles /heure
Une conserverie de tomates et de confiture de fruits	80 t/jour
Des silos portuaires	182000 tonnes

Source : Établir par nous-mêmes à base des documents de l'entreprise.

Le groupe CEVITAL est un groupe privé créé avec des fonds privés, elle est la première société privée algérienne à avoir investi dans plusieurs secteurs d'activités.

1.2. L'environnement externe de CEVITAL

La Concurrence, la disponibilité et la place géographique font l'environnement externe de CEVITAL.

- La concurrence :

-On trouve dans la même région à Bejaia ville le concurrent direct de CEVITAL qui est LA BELLE s'ajoutent les concurrents nationaux qui sont :

-Le groupe Boudiaf à Annaba : d'huile d'une capacité de 300t/j ;

-le groupe BENAADOUNE à Oran : projet de raffinerie d'huile d'une capacité de 70/j.

- Les concurrents internationaux qui sont :

-le groupe SAOUDIEN SAVOLA qui est le plus grand concurrent de CEVITAL au niveau national et international (sur son niveau marché visé au moyen Orion, et même aussi sur celui de la Libye).

-le groupe IVECO au moyen orient, qui est le second producteur d'huile sur le marché du golf après SAVOLA ;

- La disponibilité

Pour le deuxième point qui est la disponibilité des effectifs, CEVITAL a beaucoup profité de la situation, car la demande est très élevée par rapport à l'offre, ainsi CEVITAL a le choix de trier la population la plus performante et la plus qualifiée et même de bénéficier d'expérience à moindre coût.

- La place géographique

Le complexe CEVITAL est implanté au nouveau du port de Bejaia, à 3km Sud-ouest de la ville, à proximité de la RN26. Cette situation géographique de l'entreprise lui profite bien étant donné qu'elle lui confère l'avantage de la proximité économique. En effet, elle se situe proche de l'aéroport et du port lui permet de gagner sur les prix et les coûts liés au transport dans ses importations (matières premières) et ses exportations.

1.4. Mission et objectifs

L'entreprise a pour mission principale de développer la production et d'assurer la qualité et le conditionnement des huiles, des margarines et du sucre à des prix nettement plus compétitifs, et cela dans le but de satisfaire le client et de le fidéliser.

Les objectifs visés par CEVITAL peuvent se présenter comme suit :

- l'extension de ses produits sur tout le territoire national.
- l'élargissement de sa gamme de produits.
- l'implantation de graines oléagineuses pour l'extraction directe des huiles brutes.
- L'optimisation de ses offres d'emploi sur le marché du travail.
- l'encouragement des agriculteurs par des aides financières pour la production locale de graines oléagineuses.
- la modernisation de ses installations en termes de machine et de technique pour augmenter le volume de sa production.
- l'accroissement du chiffre d'affaire.

-positionner ses produits sur le marché international par leurs exportations.

Notre stage a été effectué dans le service commercial, service transite import et transite export. Celui-ci est au cœur des opérations d'exportation et d'importation et travaille en collaboration avec la direction logistique et la direction de production, la direction finances et comptabilité et laboratoire.

Section 02 : La dynamique de CEVITAL dans le commerce extérieur algérienne

Dans le contexte de la mondialisation et l'augmentation de la demande sur les produits alimentaires, chaque entreprise essaye de faire l'impossible pour répondre à cette demande et satisfaire les besoins de marché local, mais aussi conquérir le marché international par l'exportation.

2-1 Les importations

CEVITAL agro-industrie est le plus grand complexe privé en Algérie et le leader en Afrique et dans le bassin méditerranéen, dans l'industrie du sucre et l'huile végétale. Dans l'opération de production de ces produits, il nécessite des matières premières, et comme l'Algérie est un pays qui ne dispose pas de celles-ci, CEVITAL fait l'appel à l'importation pour assurer ces matières premières, afin de produire des produits de haute qualité et de satisfaire les besoins de ses clients.

Le tableau N° 23, retrace les matières premières principales importées par CEVITAL dans le but d'assurer la continuité de l'opération de production de ses produits alimentaires, pour la période 2013-2015 en volume (quantité) et valeur(en dollars et en dinars).

Tableau N°23: Les principaux produits importés par CEVITAL en volume et en valeur pour la période 2013-2015

Années Produits	2013		2014		2015	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Sucre Roux <u>Provenance :</u> Brésil	1 323 806 Tonnes	683 256 001 \$ 53 293 968 080 DA	1 439 907 Tonnes	607 324 110 \$ 58 303 114 560 DA	1 522 792 Tonnes	481 887 021 \$ 51 080 024 230 DA
Huile de Soja <u>Provenance :</u> Russie Espagne Argentine Italie	180 374 Tonnes	157 955 497 \$ 12 004 617 770 DA	207 991 Tonnes	167 693 084 \$ 16 098 536 060 DA	215 782 Tonnes	155 409 428 \$ 16 473 399 370 DA

Source: Etabli par nous-mêmes a partir des données internes de CEVITAL

Le sucre et le huile de soja sont des produits boursiers, leurs prix est déterminé par la règle de l'offre et la demande sur les marchés mondiaux, et d'après le tableau précédent, nous constatons que la quantité importée de sucre roux par **CEVITAL** augmente d'une année à l'autre de plus de cent milles (**100 000**) tonnes pour chaque année, en 2014 et 2015 **CEVITAL** a enregistré des évolutions de quantités importés, soit de **8.77%** et de **15.03%** respectivement par rapport à l'année **2013**.

Pour le deuxième produit huile de soja, la quantité importée par **CEVITAL** enregistre une évolution significative de **15.3%** et **19.6%** pour l'année **2014** et **2015** respectivement par rapport à l'année **2013**.

Malgré ces évolutions des quantités importés le montant en dollars est fluctuant à savoir le prix sur le marché parce que se sont des produits boursiers, le prix change d'une minute à l'autre, mais, le montant en dinars a connu une augmentation pendant ces années, il est influencé par le taux de change, en 2013 le taux de change dollar contre le dinar est de **78**, en **2014** est de **96** et **106** en **2015**. En effet, **CEVITAL** a enregistré une évolution dans ses importations de matières premières pour augmenter sa capacité de production.

Pour que **CEVITAL** offre des produits de qualité, elle fait l'appel à d'autres produits qui sont inclus dans la production de ces produits de qualité. Le tableau N°24, nous présente quelques produits nécessaires dans l'opération de la production, à coté de la matière première, pour l'obtention des produits finis destinés aux consommateurs.

Tableau N°24 : Quelques produits nécessaires dans l'opération de production, importés par CEVITAL pendant la période 2013-2015 (en volume et en valeur)

Produits	Années		2013		2014		2015	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Acide Citrique <u>Provenance</u> • Autriche • Inde	753,983 Tonnes	528 500 \$ 45 903 000 DA	421 Tonnes	489 000 \$ 46 944 000 DA	53 Tonnes	184 000 \$ 19 504 000 DA		
Arome Grec <u>Provenance</u> • France	5 Tonnes	154 000 \$ 11 704 000 DA	17 Tonnes	39 000 \$ 3 744 000 DA	/	/		
PET (Polyéthylène) <u>Provenance</u> • Oman	12 900 Tonnes	73 675 670 \$ 7 072 864 320 DA	14 100 Tonnes	19 727 000 \$ 1 893 792 000 DA	12 800 Tonnes	21 675 000 \$ 2 297 550 000 DA		
MGLA <u>Provenance</u> • Nouvelle Zélande	1600 Tonnes	5800 \$ 556 800 DA	2100 Tonnes	10 200 000 \$ 979 200 000 DA	707 Tonnes	3 606 000 \$ 382 236 000 DA		
Polypropylène <u>Provenance</u> • Belgique	200 Tonnes	255 000 \$ 1 938 000 DA	378 Tonnes	\$492 000 \$ 47 232 000 DA	304 Tonnes	280 800 \$ 30607200DA		
Terre Décolorante <u>Provenance</u> • Malaisie	3900 Tonnes	189 6000 \$ 14 409 600 DA	4200 Tonnes	1 592 000 \$ 149 952 000 DA	3688 Tonnes	1 236 000 \$ 131 016 000DA		

Source : Etabli par nous-mêmes a base des données de CEVITAL

Chaque année CEVITAL fait appel à l'importation des matières premières et d'autres produits nécessaires pour assurer sa production et sa continuité, mais, les quantités demandées (importées) sont pas les mêmes pour tous les produits et pendant toutes les années, ce tableau nous montre qu'il y a des fois une augmentation de quantités et parfois une baisse, à savoir les besoins de l'entreprise, chaque année CEVITAL fait tout d'abord des études du marché, elle contacte l'ONS(Office National des Statistiques) pour qu'elle détermine le besoin de la demande locale par l'indice de besoin de consommation nationale, celle-ci est déterminé par une prévision de la consommation par habitant multipliée par le nombre de la population, cette équation simplifiée, fait l'objet du calcul de la demande locale :

$$\begin{aligned} \text{Besoin de la demande locale} &= \text{Besoin de la consommation nationale} \\ \text{Besoin de la consommation nationale} &= \text{part de consommation par} \\ &\quad \text{habitant} \times \text{Nombre de la population} \end{aligned}$$

Enfin, nous remarquons que l'année **2014** est la plus dynamique, une demande élevée en termes de volume (quantités importée) pour tous les produits par rapport aux autres années **2013** et **2015**.

2-2 Les exportations

CEVITAL répond à la demande nationale et satisfait le marché local avec une gamme de produits large, et le plus important c'est la qualité et le prix concurrentiel de ceux-ci, deux facteurs essentiels dans la commercialisation et la vente d'un produit. Le surplus de production, après la satisfaction du marché local, est alors destiné à l'exportation.

Pour élucider l'état des lieux des exportations de ce groupe nous avons retracé le tableau N° 25 qui récapitule les produits exportés par CEVITAL en volume et en valeur pour une période allant de **2013** à **2015**.

Tableau N°25 : Les produits exportés par SPA CEVITAL en volume et en valeur pour la période 2013-2015

Années Produits	2013		2014		2015		Destination
	Quantité	Montant (en dinars et en dollars)	Quantité	Montant (en dinars et dollars)	Quantité	Montant(en dinars et en dollars)	
Sucre Blanc	480 000 Tonnes	300 000 000 \$ 20 840 000 000 DA	500 000 Tonnes	198 000 000 \$ 13 676 451 000 DA	429 000 Tonnes	10 531 000 \$ 13 606 000 000 DA	France/ Espagne/ Belgique/ Lybie/ Jordanie/ Liban/ Canada/ Italie/ Allemagne/ Turquie/ Syrie/ Soudan/ Hollande/ Gana/ Tunisie/ Irak/ Iran/ Qatar/ Chypre/ Arabie Saoudite/ Sénégal/ Emirates Arabe/ Cote d'Ivoire...
Mélasses	16 000 Tonnes	300 000 \$ 250 000 000 DA	40 000 Tonnes	75 000 \$ 59 000 000 DA	2 000 Tonnes	3 400 000 \$ 360 400 000 DA	Grèce
Huiles végétales	209 Tonnes	500 000 \$ 48 000 000 DA	75 Tonnes	100 500 \$ 8 300 000 DA	/	/	Cote d'Ivoire/ Liban/ Suède/ Bahreïn
Jus de fruit	53 Tonnes	30 600 \$ 300 000 DA	99 Tonnes	76 000 \$ 600 000 DA	/	/	Cote d'Ivoire/ France

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de CEVITAL

CEVITAL est le leader dans l'industrie du sucre et d'huile végétale en Algérie, en Afrique et le bassin méditerranéen, mais aussi on trouve les produits de CEVITAL présents sur d'autres marchés tels que : Europe, Moyen Orient, Canada.

Le sucre blanc est le produit le plus profitable pour CEVITAL, il réalise des chiffres très importantes (**300 000 000\$** équivalent de **20 840 000 000 DA** en **2013**), malgré que les quantités exportées sont fluctuantes durant cette période parce que les deux grands clients de CEVITAL (la **Syrie** et le **Soudan**) sont en situation de guerre interne et de l'insécurité. Même cas pour la mélasse, des quantités qui fluctuent, d'une année à une autre, vers le haut ou vers le bas, **2014** a connu une baisse de **750%**, et une baisse de **875%** en **2015**, cette baisse est expliquée par la demande locale élevée de la mélasse, comme elle remplace le sucre dans l'opération de production, des entreprises locales demandent cette matière au lieu de l'importé.

Les huiles végétales enregistrent une baisse de la demande soit de **64%** en **2014** par rapport à l'année **2013**, et en **2015** CEVITAL n'a rien exporté de ce produit, le dernier produit est le jus de fruit qui a enregistré une augmentation de quantités exportées, presque elle a doublé la quantité (**46%**), et réservé une part sur le marché français qui caractérise par l'exigence des consommateurs.

Les valeurs de ces exportations sont fluctuantes et le taux de change influence d'une manière directe sur ces valeurs, mais, ça reste un signe positif pour l'entreprise d'exporter vers l'étranger et participer au commerce extérieur du pays, d'avoir des parts du marché partout dans le monde et d'être compétitive à l'international.

La dynamique de l'entreprise CEVITAL est remarquée par l'évolution des quantités importées et exportées chaque année, se qui indique que CEVITAL est un très grand opérateur économique :

- Les exportations de CEVITAL génèrent des bénéfices pour le commerce extérieur de l'Algérie, d'une part, une entrée de devises vers le pays, de l'autre part ;
- Gagner des parts sur les marchés internationaux et faire connaître les produits de CEVITAL par les consommateurs mondiaux (**Allemagne, France, Canada...**) ;

- Les importations de CEVITAL en grandes quantités provenant de différents fournisseurs partout dans le monde font de CEVITAL un client solvable et connu par tout le monde.

Section 03 : Le processus d'achat et de vente à l'international

Afin d'assurer un approvisionnement adéquat au besoin de la société en ce qui concerne les produits agroalimentaires, les responsables des achats et des ventes procèdent suivant un mécanisme organisé par étapes pour le bon déroulement de l'opération d'achat et vente à l'international.

3.1. Etude d'une opération d'importation d'huile brute

3.1.1. Expression des besoins d'achat

Sur la base du programme de commercialisation mensualisée et une nomenclature « produit », les besoins bruts sont exprimés par le service approvisionnement et le responsable procède alors au calcul des besoins nets en tenant compte des stocks restants en magasins de stockage.

-la méthode à utiliser pour calculer les besoins de l'entreprise :

$$\text{Besoins nets} = \text{besoins bruts} - \text{stocks finaux}$$

3.1.2. La demande d'achat

La demande d'achat interne est un document adressé par le service approvisionnement au service achat sur la base de programme d'importation et des stocks disponibles. La demande d'achat interne prend ainsi le code : désignation référence, qualités, unité de mesure, délais de livraison, mode d'expédition, condition, particulière.

3.1.3. Recherche et choix du fournisseur

CEVITAL choisit ses fournisseurs par mode de sélection et cela en tenant compte de plusieurs caractéristiques qui sont :

- Fournisseurs qui répondent toujours aux besoins de l'entreprise à n'importe quelle situation ;
- Fournisseurs qui respectent les dates de livraison ;
- Fournisseurs qui proposent une meilleure qualité à de bons prix ;
- Fournisseurs avec lesquels il y a une confiance mutuelle, ...etc.

De ce fait l'entreprise établit l'appel d'offre qui consiste à décrire de façon précise l'expression d'un besoin auprès de plusieurs fournisseurs. La négociation se fait après avoir choisi le fournisseur adéquat aux attentes de l'entreprise; qu'est **CARGILLAT,llc**

3.1.4. Etablissement de contrat et passation de la commande

Un contrat commercial a été établi en quatre exemplaires qui mentionne les clauses suivantes :

-objet de contrat : le présent contrat a pour objet de définir les conditions et modalités par lesquelles le vendeur s'engage à fournir à l'acheteur, matière première conformément à ce qui est convenu dans le cahier des charges ; **l'huile brute.**

- partis contractants : **SPACEVITAL et CARGILLAT,llc**

- montant du contrat : ce montant est ferme et non révisable pendant toute la durée du présent contrat.

-délai de livraison : les livraisons se feront sur la base d'un bon de commande, émis avant la date de livraison prévue.les produits devront être livrés dans un délai n'excédant pas le délai convenu juste après la réception du bon de commande : **08/04/2016.**

-mode de paiement : le règlement des sommes dues au titre du présent contrat se fera sur présentation de facture par versement bancaire au compte du vendeur.

-le présent contrat entre en vigueur à la date de sa signature par ces deux parties :

-type d'emballage : **vrac**

-type de transport : **maritime**

L'acheteur envoie un bon de commande au fournisseur, puis celui-ci envoie une facture commerciale (**voire annexe N°12**), certificat d'origine (**voir annexe N°1**), connaissance (**voir annexe N°10**)...etc.

3.1.5. La mise en place du règlement du fournisseur

3.1.5.1. Passation de la commande et l'ouverture de la lettre de crédit

La commande est un acte par lequel l'acteur confirme sa volonté d'acheter, ce document comporte la désignation des parties, la date d'établissement, la référence à l'offre faite par le

fournisseur ainsi que les modalités d'expédition et de paiement (celles convenus dans la négociation).

Après visa des commissions, l'acheteur procédera et ce en fonction du montant à l'établissement d'un bon de commande/ou du contrat. Exemplaies qu'il doit enregistrer dans le système achat, ils sont distribués comme suit :

- l'originale est envoyé au fournisseur ;
- deux exemplaires à la structure finances et comptabilité ;
- un exemplaire pour classement au service achat.

Une procédure de suivi de délais accompagne cette phase. Comme il a été précisé avant, les délais d'une importation sont primordiaux pour l'acheteur. De ce fait, il se voit obligé de veiller à ce que le vendeur respecte les obligations, le suivi des délais se fait immédiatement après passation de la commande et la notification du crédit jusqu'à la livraison.

3.1.5.2. Exécution de la commande ou du contrat

La commande doit être confirmée par le fournisseur quarante-huit heures avant l'expédition, l'acheteur doit contacter la police d'assurance et procéder à l'ouverture du dossier transit dans le système informatique et disposer les informations suivantes :

- Certificat d'origine (**voir annexe N°1**)
- Certificat de circulation de la marchandise (**annexe N°2**)
- Le connaissement (**voir annexe N°10**)
- Certificat de conformité (**voir annexe N°3**)
- Certificat de poids (**voir annexe N°4**)
- certificat de contrôle de qualité (**voir annexe N°5**)
- Certificat phytosanitaire (**voir annexe N°6**)
- Certificat de radioactivité (**voir annexe N°7**)...etc.

L'opération du crédit documentaire est assurée par :

- la banque de l'importateur **FRANSABANK EL DJAZAIR** après avoir accepté d'ouvrir le crédit en faveur de l'exportateur, avise la banque de ce dernier pour notifier le crédit.
- la banque de l'exportateur **JPMORGAN CHASE BANK, NEW YORK** notifié, le crédit et avise son client (exportateur) de l'ouverture d'un crédit documentaire en sa faveur.

3.1.6. Le transport

Le transport s'est effectué en **FOB**, le contrat a été signé par la compagnie maritime BIMCO l'expédition s'est fait **le 31/03/2016** sur le navire **ANZER** à destination de Bejaia, le connaissement **N°1 (ne pas divulgué pour des raisons de confidentialités suite à la demande de l'entreprise)**, reprend les informations relatives à l'expédition.

L'avis d'arrivée de la commande est transmis à CEVITAL. Une fois reçu, elle se présente avec un connaissement et un chèque. CEVITAL remet le connaissement pour prouver que la marchandise lui appartient et le chèque pour s'acquitter de tous les frais en échange le consignataire lui remet le bon à délivré de sa commande.

3.1.7. Transit et dédouanement

Le transitaire remet le dossier à la douane qui le vérifie, elle garde un exemplaire, et elle remet un autre pour le gardien du parc sous douane, le troisième CEVITAL le garde, et le dernier pour le douanier qui accompagne la marchandise.

Le dossier dédouanement est monté au niveau du service transit, il comporte les documents suivants :

- les certificats (d'origine; conformité; radioactivité ; phytosanitaire...etc.) ;
- Facteur (**annexe N°13**) ;
- Connaissement ;
- Certificat de conformité ;

3.1.7.1 Visite en douane

Le transitaire du service transit de CEVITAL s'est rendu le **08/04/2016** au port de Bejaia, afin d'assister à la visite en douane et constater l'état de la marchandise et en présence des parties présentes :

- Service douane ;
- Service D41: c'est une déclaration en détails demandée par le transitaire au niveau de service commercial de douane.
- Service fraudes : c'est une commission de contrôle contre la fraude.

3.1.7.2. Dépotage

Le transitaire de CEVITAL s'est rendu au nouveau quai port de Bejaia, afin d'assister au dépotage de la marchandise.

Sur les lieux et en présence d'un expert agréé cours et tribunaux société d'assurance, le transitaire assiste au dépotage, selon le calcul établi au référence au **draft Survey report initial (voir annexe N°14)**, et en utilisant l'étalonnage du cargo, le poids de la cargaison à bord, par projet d'enquête initiale est de : 43000,00 tonnes.

3.1.8. Réception des marchandises

3.1.8.1. La Réception : il ya deux types de la réception.

- **Réception quantitative** : l'huile est arrivée le **08/04/2016** suivant le bulletin de réception il n'y figure aucune réserve, ce qui signifie que l'agent de réception atteste avoir reçu la quantité demandée et dans un bon état apparent, à partir de ce moment, il peut signer le bordereau de transport.

- **Réception qualitative** :

Ce type de contrôle est plus complexe, car il faut déterminer si la marchandise est conforme à la commande.

Le bulletin de réception ne comporte toujours pas de réserves en ce qui concerne la qualité de la marchandise, ce qui implique que le fournisseur a bien rempli ses obligations.

En bref, en dépit de la complexité des procédures d'importation en Algérie, notamment des agro-alimentaire, dû essentiellement aux lourdeurs administratives et aux différentes taxes et droits de douanes coûteux appliqués sur ces dernière, l'entreprise CEVITAL ne trouve pas de grandes difficultés lors de ces opérations d'importation car ces produits rentrent dans le processus de production des biens destinées a l'exportation, il bénéficie donc d'un circuit vert; comme la SPA CEVITAL est une entreprise d'investissement et de production, la douane lui a accordé un statut d'Opérateur Economique Agrée « O.P.E » avec un **circuit vert** pour toute ses opérations de dédouanement, qui veut dire enlèvement des marchandises sans contrôle

immédiat, afin de lui faciliter les tâches et lui éviter tout éventuel retard et l'enlèvement sera autorisé systématiquement, suivi d'un contrôle a posteriori, qui sera effectué par les services des douanes territorialement compétents SCA.

3.2. Etude d'une opération d'exportation du sucre blanc cristallisé

3.2.1. La négociation de contrat

La première procédure d'exportation pour l'entreprise CIVETAL s'effectue par le traider « SKOR INTERNATIONAL SA » qui existe à Genève-suisse, qu'est chargé d'obtenir des contrats de vente pour CEVITAL après avoir trouvé de bons clients et négocie toutes les clauses.

Après avoir obtenu un contrat de vente, SKOR INTERNATIONAL SA, qui va informer la Direction Générale d'Alger sur toutes les clauses de ce dernier, la Direction d'Alger envoie une notice expédition à la direction de Bejaia, celle-ci entamera les procédures internes.

Pour l'étude de cas, on a choisi le client **FERRERO TRADING LUX S.A.**, les clauses de contrat effectuées avec cette entreprise sont :

-Nom de client : **FERRERO TRADING LUX S .A.**

-contrat N° :**SCWS15109/10**

-Adresse : **RUE DE TREVES –L-2632 FINDEL LUXEMBOURG**

-quantité globale : **447090.00 KGS**

-prix : **48.36 USD**

-moyen de transport : **MARITIME**

-incoterm : **CFR**

-moyen de paiement : **CREDIT DOCUMENTAIRE**

-Port de destination : **ITALY**

-date d'expédition : **06/04/2016**

3.2.2. Les procédures de dédouanement

Avant de débiter la procédure de dédouanement, nous allons nous intéresser, dans un premier temps, à la présentation des acteurs participant au déroulement puis, dans un second temps, à la description des étapes successives de cette procédure.

A. Présentation des acteurs :

Il existe trois acteurs participatifs : l'exportateur, l'importateur et le transitaire.

1- L'exportateur

- Nom de la société : **SPA CEVITAL.**
- Sigle : **CEVITAL.**
- Raison social : **SPA CEVITAL**, raffinerie d'huile, sucre et margarinerie.
- Siège sociale : nouveau quai port de Bejaia 06000.

2- L'importateur

-Nom de la société : **FERRERO TRADING LUX S.A.**

-Adresse : **Rue De Trèves-I-2632 FINDEL.**

3- Le transitaire

-Nom de la société : **SPA CEVITAL Bejaia**

-Adresse : **nouveau quai port de Bejaia 06000.**

B. La procédure de dédouanement des M/SES à l'export :

1-Réception du dossier par le transitaire

Le commissionnaire en douane joue un rôle d'intermédiaire entre l'opérateur économique et l'administration des douanes.

Il existe donc un mandat de représentation auprès d'un opérateur de commerce international, et pour lui permettre de gérer au mieux ses opérations de commerce, CEVITAL a créé une direction nommé TRANSITE SPA CEVITAL qui reçoit en premier lieu l'ensemble du dossier relatif a l'opération d'exportation et préparer tout les documents essentielles comme suite :

- Le dossier douane est constitué de :
 - 1- Facture originale domiciliée; (**voir annexe N°15**) ;
 - 2- Trois copie de facture; (**voir annexe N°16**) ;

- 3- Trois engagements de rapatriement des devises (montant du facteur déclaré en douane).
- 4- Packing List (liste de colisage) ;(voire annexe N°17) ;
- 5- Mandat (procuration) copie.
- 6- Lettre d'emportage et scellement (demande accordée par la douane). (Voire annexe N°18) ;
- 7- Bon d'embarquement (cas TC). (Voir annexe N°20) ;0
- 8- Lettre de chargement (dans le cas conventionnel) homogène.
- 9- CMR (cas camions) +lettre de chargement, exemple par route.

Après la réception du dossier par le TRANSITAIRE SPA CEVITAL, le chef de département confie ce dernier à l'un de ses employés pour le traiter avant d'effectuer la procédure de dédouanement.

Il contacte, ensuite, un consignataire pour la mise à leur disposition des conteneurs vides.

Une fois les conteneurs sont à la disposition de CEVITAL, le responsable de service transit rédige trois demandes qui sont :

- Demande d'autorisation d'emportage et de scellement sur site « à Monsieur l'Inspecteur principal des brigades des douanes de Bejaia ».
- Demande d'autorisation d'accès au port « à Monsieur le Commissaire principal de la BPFM de Bejaia port ».
- Demande d'autorisation d'accès au port de la mise à quai « à Monsieur l'Inspecteur principal des brigades des douanes de Bejaia ».

2-L'établissement de la déclaration en détails

Après la vérification de la grille de saisie qui comporte toutes les informations nécessaires pour remplir la déclaration en détails, qui servira au déclarant lors de la saisie de la déclaration, cela évitera toute perte de temps dans la recherche d'information.

Cette déclaration est établie dans un endroit dénommé « Salle de saisie » au sein des locaux de la douane en utilisant le système d'information et de gestion automatisée des douanes « SIGAD ».

Le déclarant saisit, valide, vérifie et imprime la déclaration en détails sur un imprimé douane établie en quatre exemplaires comme suit :

- 1- Exemple de douane de couleur blanche ;
- 2- Exemple de banque de couleur jaune ;
- 3- Exemple de retour de couleur rouge ;
- 4- Exemple de déclarant de couleur bleu.

Le déclarant signe la déclaration, appose le cachet sur la partie supérieure à droite de la déclaration, rond de l'entreprise ainsi que sa griffe personnelle en agissant comme premier responsable sur les énonciations reportées sur cette dernière.

Une fois terminé, la déclaration sera jointe au dossier douane et sera déposée au service recevabilité afin de lui affecter un circuit et la Cotter pour un inspecteur vérificateur choisi par le système pour liquidation.

Ensuite, le déclarant la dépose au service dépôt accompagnée des documents qui feront l'objet d'un enregistrement. Cette opération permet d'effectuer un numéro attribué à cette déclaration est le : **15109/10**, elle est établie le 06/04/2016 (**voir annexe N°19**).

Nous précisons et rappelons que les droits et taxes à l'exportation sont exonérés et la quittance ne porte que la taxe du système et les frais de TEL, dans le but d'encourager les exportations.

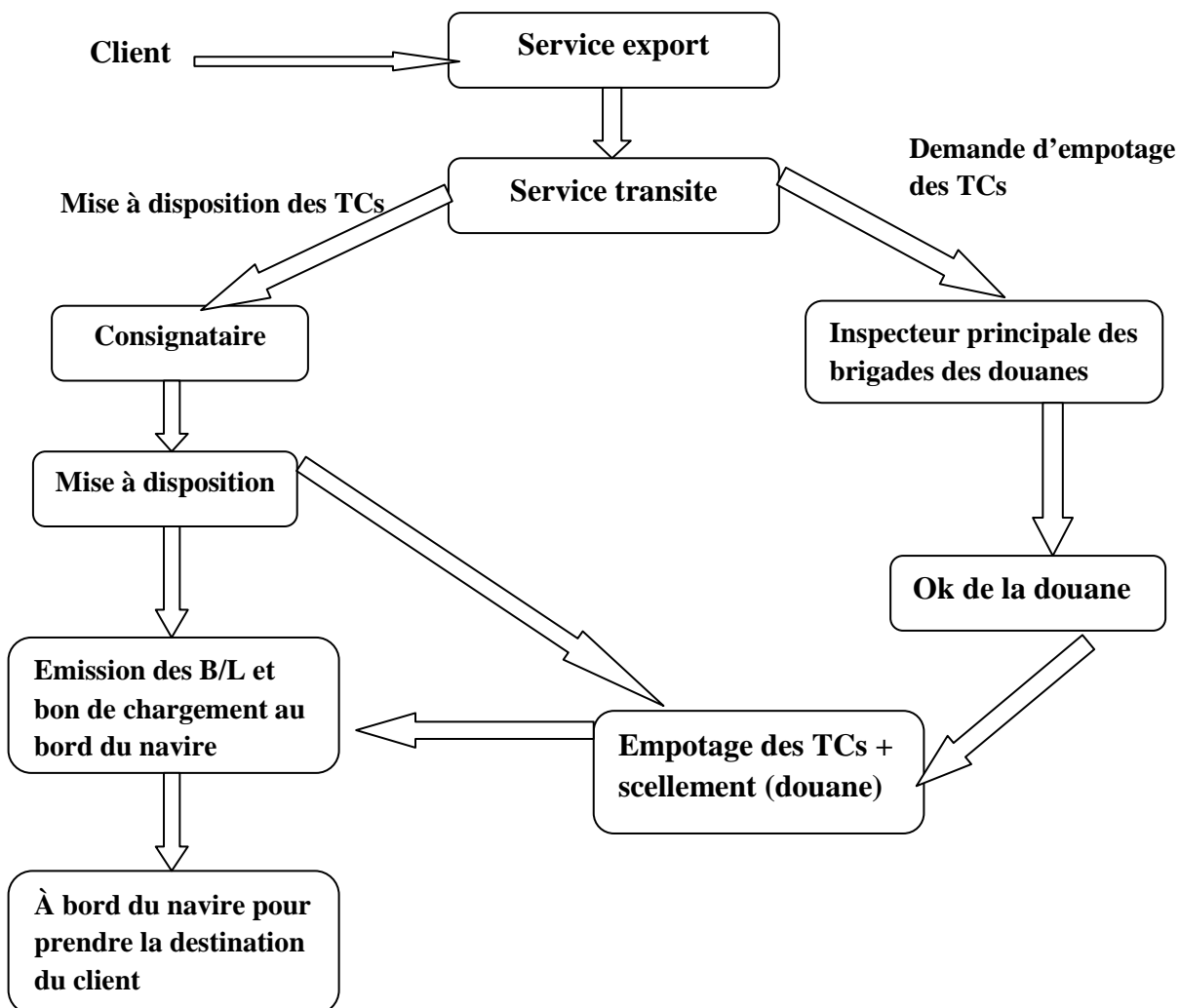
3-Embarquement de la marchandise

Après avoir reçue l'autorisation d'embarquement, BMT procédera à l'embarquement de tous les conteneurs sur le navire.

Par rapport au financement de l'opération, les acteurs en charge sont la banque émettrice ; qu'est la banque de l'importateur, elle émet le « L/C » et la banque notificatrice (**CITE BANQUE ALGERIE**).

Ainsi, on présente le schéma N°02, qui résume les différentes étapes de déroulement de cette opération d'exportation.

Schéma N°02 : Le déroulement d'une opération d'exportation



Source : établie par nous mêmes (synthèse de plusieurs documents de l'entreprise CIVETAL).

En bref, comme nous l'avons cité précédemment, tout operateur algérien désirant exporter en produits hors hydrocarbures bénéficie des facilitations et des exonérations fiscales, c'est le cas pour l'entreprise CEVITAL qui affiche des chiffres considérables dans l'exportation hors hydrocarbures à savoir 13 966 400 000 DA en 2015, qui contribue considérablement dans la croissance économique du pays.

Conclusion

Au terme de ce cas réel, nous avons découvert qu'en matière d'importation et d'exportation, le processus de dédouanement des marchandises est très important, pour l'acquisition des grandes parts de marché et satisfaire un grand nombre des clients par un bon conditionnement des produits, gagner leur confiance par la bonne qualité, ainsi qu'un bon rapport (qualité/prix).

L'importation des huiles brutes est une opération d'une valeur importante, parce que ce produit est la matière première de base pour la fabrication de l'huile végétale. Cette opération a été réalisée avec une démarche méthodique et rigoureuse.

Pour l'opération d'exportation du sucre blanc cristallisé, elle est aussi importante ; pour tous les avantages que procure l'exportation, elle est expédiée à une marque mondialement connue qui est FERRERO, SKOR en suivant son circuit vert et le personnel de CEVITAL a utilisé toutes ces compétences pour effectuer une opération réussie.

La coopération entre les services et la bonne organisation ont contribué à la bonne réalisation des deux opérations. Car celles-ci sont complémentaires, la bonne réalisation de l'une provoque le bon accomplissement de l'autre.

la réussite de ces deux opérations du commerce extérieur fait ressortit, chaque année, une augmentation en terme de valeur des quantités importée et exportée, cette augmentation s'explique par la dynamique de l'entreprise CEVITAL agro-alimentaire, et cette dynamique provoque un impact positif sur le commerce extérieur algérienne.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de ce travail, L'industrie agro-alimentaire occupe une place stratégique au sein de l'économie. Il s'agit de la deuxième industrie du pays, après celle de l'énergie. Il constitue d'un nombre très important des entreprises ou la majorité sont des PME et plus de 95% du nature privée.

L'IAA comporte onze filières de fabrication ce qui explique la diversification des produits commercialisés par cette industrie. Les IAA mobilisent des compétences pour non seulement assurer la sécurité alimentaire, mais aussi la sécurité sanitaire des aliments. En plus des investissements financiers, la mise à niveau et l'acquisition/diffusion de savoir et la conquête du marché extérieur.

Concernant la place de l'IAA dans le commerce extérieur le groupe bien alimentaire occupe la troisième position dans la structure globale des importations algériennes. Cependant 75% des besoins alimentaires algériennes assurent par Les importations. Pour les exportations, les biens alimentaires occupent la troisième position grâce aux exportations des groupes CEVITAL,...etc.

Le secteur agroalimentaire en 2015, représente près de 45% de leur valeur ajoutée, 55% dans le PIB industriel et le chiffre d'affaires réalisé par l'IAA représente 40% du total du chiffre d'affaires des industries algériennes hors hydrocarbures, les ménages algériens consacrent en moyenne 42 % de leurs dépenses à l'alimentation, un secteur, dont on rappellera qu'il doit assurer la subsistance de plus de 40 millions d'habitants¹.

Les seules branches qui offrent une large gamme de produits relativement élaborés, restent le lait (lait reconstitué, glaces, crème, yaourt, fromage), les corps gras (huile de table, savonnerie) et les céréales (semoules, farines, pâtes). Cependant, certains investissements ont dû être mis à l'arrêt, faute d'approvisionnement en produits agricoles, suite à l'abandon de la production locale de betteraves sucrières et de l'arrêt des importations des graines oléagineuses (pour des raisons de rentabilité des lignes de production) 2014-2018².

Les PME sont considérées, non seulement comme des entreprises ayant une importante capacité d'adaptation et d'innovation, mais surtout comme des acteurs importants dans la création de l'emploi et de la valeur ajoutée. L'économie algérienne est fortement dominée par les entreprises privées qui compte plus de 920 307. En 2015 environ 96% du

¹ le rapport de CNIS,2015, Op cit.

² DGTTrésor, Ambassade de France en Algérie, Op cit.

Conclusion générale

total du tissu des entreprises les plus importantes à l'échelle nationale sont dans l'agro-alimentaire, un secteur qui emploie plus de 150.000 travailleurs, soit environ 40 % de la population active industrielle exerçant dans plus de 22.000 entreprises³.

A cet égard, l'industrie agro-alimentaire a connu une dynamique majeure et très importante, qui s'explique par l'augmentation de volume des échanges des produits alimentaires et la diversification de ces derniers à l'échelle internationale. Cette dynamique provoque un effet éclatant sur les opérations du commerce extérieur.

Le stage que nous avons effectué au sein de l'entreprise agro-alimentaire CEVITAL, plus précisément au département transite import, export et service commercial, nous a aidé à recueillir les informations voulues, afin de mieux comprendre le processus d'importation et d'exportation établi par cette entreprise, et pour couvrir les risques liés à la démarche d'exportation et d'importation CEVITAL utilise la technique de paiement la plus sécurisée qu'est le crédit documentaire ou la lettre de crédit irrévocable et conforme à la loi de finance 2009. Le transport le plus utilisé par le complexe agro-alimentaire CEVITAL est celui du transport maritime.

Par ailleurs, nous avons constaté que l'entreprise CEVITAL est le meilleur exemple, pour rendre compte, de l'impact de sa dynamique dans le secteur agro-alimentaire sur le commerce extérieur, avec ses opérations d'importation et d'exportation, en général et sur l'économie algérienne en particulier. En 2015, CEVITAL qui emploie plus de 13 000 personnes elle a réalisé plus de 4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, elle reste la première entreprise agro-industrielle en Afrique (classement 2015 de Jeune Afrique).

Au terme de ce stage, nous pouvons donc conclure que les résultats obtenus nous permettent de confirmer nos hypothèses ; l'industrie agro-alimentaire occupe une place très importante dans l'économie nationale, que ce soit en termes d'augmentation de la production industrielle, la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires, de création de l'emploi productif et même le développement du commerce extérieur.

A cet effet, l'industrie de secteur agroalimentaire a un impact sur le territoire national, par sa contribution sur le plan, économique, spatial, social et environnemental.

³ (ONS). 2015. Op.cit

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- ANGELIER J.P, 1991, « Economie industrielle, élément de méthode », Ed, Les presses universitaires de Grenoble.
- ARIF S, ZGA K, « L'industrie agro-alimentaire et dépendance envers les approvisionnements extérieurs : le cas Algérien », OPU-PUBLICUD, Alger.
- BERRELY R, 1991, « Les disparités sectorielles des taux de profit », PUG.
- BRULE J.C et Fontaine J, 1986, « L'Algérie, volontarisme étatique et aménagement du territoire », OPU, Alger.
- COLLOQUE L, 2004 « Agriculture et agroalimentaire Bretagne, Le monde en mouvement », Ed Goubault, Paris.
- ECREMENT M, 1986, « Indépendance politique et libéralisation économique ; un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985 », OPU/ENAP.
- FILLION J.L, 2007, « le management des PME: de la création à la croissance ».Ed. Pearson Education. Paris.
- LABONNE M, 1987 « sur le concept de la filière en économie agro-alimentaire », Ed. ORSTOM, paris.
- LAURENT L, Stéphane M, 2002, « Management intégré dans l'agroalimentaire, Les clés de la réussite », Ed, AFNOR.
- LEVIER J.L, 2004, « économie industrielle en évolution : les faits face aux théories », Ed. Economica.
- MEKIDECHE M, 2000 « L'économie Algérienne à la croisée des chemins, Repères actuels et éléments prospectifs », Ed DAHLAB, Alger.
- PRENANT A, BOUZIANE S, 1997, « Algérie ; la déconstruction d'un tissu industriel, In méditerranée », Tome 87.

Revue et articles

- AISSATA S.T, 2008, « L'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA », PMC, P11-89.
- ASSALA Kh : « PME en Algérie : de la création à la mondialisation ». 8eme Congrès international Francophone en entrepreneuriat et PME, 2006, P.8.
- Bank of Algeria, rapport 2013 évolution économique et monétaire en Algérie, octobre 2014

- BENACHENHOU, A : planification et développement en Algérie, 1962-1980
- BENISSAD, H. - Le plan d'ajustement structurel. Confluences Méditerranée. Automne 1997. No 23.
- BOUKELLA.M et BRABEZ.F, « Restructuration industrielle et développement des IAA en Algérie », les cahiers du CREAD n°45, 3^{ème} trimestre 1998.
- Charte, Journal Officiel de la république Algérienne
- Décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement.
- DG Trésor, Ambassade de France en Algérie, situation des PME en Algérie et les politique de soutien a leur développement – janvier 2012.
- Document de ministre de l'industrie agroalimentaire et des mines, publier le 15-04-2015.
- Les symboles de l'Etat, les textes fondateurs de la république in www.El-mouradia.dz.
- MONTFORT P L, 2009, « La sécurité alimentaire : un enjeu politique d'actualité », momagri
- OUSSALEM M.O, (2002) : « entrepreneurs privées et développement local : élément d'analyse à partir du cas de Tizi-Ouzou » revue Insinyat n°16, janvier- avril..
- PELTIER C, 2011, « Historique de l'industrie alimentaire », Futura Santé, P 2.
- PRENANT A, SEMMOUD B, 1997 « Algérie ; la déconstruction d'un tissu Industriel, In: Méditerranée », tome, 87, p 83.
- Publication de l'Office National des Statistiques, 2015.
- Publication de Ministère de l'agriculture et du développement rural », 2014.
- Rapport de Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, 2014.
- Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, MPAT, p402-418.
- RASTOIN J.L, 2000, « Economie rurale », n°255-256, P61.
- Revue de presse « L'agroalimentaire, le secteur le plus convoité de la foire nationale de la production », 2015.
- TORRE (A) : Activités agricoles et agro-alimentaires et processus de développement local, revue d'économie régionale et urbaine n°3 de l'année 2000.
- TOUARI S « Technopoles Agroalimentaires en Algérie –Perspectives et Défis », Troisième année doctorat en management public. Université d'Alger 3. 23-24/11/2014. p 4.
- TOUNSI M, Industrialisation et sécurité alimentaire en Algérie. In : Padilla M. (Ed.), Le Bihan G. (Ed.). La sécurité alimentaire en Méditerranée. Montpellier : CIHEAM, 1995. p. 61 - 69 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéen s; n° 2 6)

Mémoires et thèses

- Ait Hammoudi Dj ; Ouyahia K, « Les déterminants de la compétitivité d'une entreprise exportatrice » (cas de la SARL Ibrahim et fils « IFRI »), Mémoire de Master, Université Bejaia 2014-2015.
- BAIK N « impact de la dynamique de l'industrie agro-alimentaire sur le développement territorial : cas de Bejaia », Mémoire Master, université de Bejaia 2011-2012.
- DAHMOUNE F « Impact de l'ouverture économique et de la concurrence sur l'industrie électroménager (cas ENIEM) », Mémoire Magister, 2009.

- FEREDJ A, KAMELLI, DJ « Essai d'étude du processus d'exportation des entreprises algériennes, cas pratique: Entreprise CEVITAL », Mémoire Master, Université Bejaia, 2014-2015.

Site

- WWW.lorel.finance.com, consultation : le 22-03-2016.
- WWW.wto.org/statistiques, consultation : le 04-2016.
- [WWW.momagi-sécurité alimentaire.com](http://WWW.momagi-sécurité%20alimentaire.com), consultation : le 16-02-2016.
- WWW.ONS.com
- [WWW.Banque d'Alger.com](http://WWW.Banque%20d'Alger.com)
- WWW.PME.com
- WWW.CNIS.com
- www.El-mouradia.dz

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des illustrations

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Présentation générale des IAA à l'échelle mondiale	<u>4</u>
Section 1 : Définitions et quelques concepts de base	4
1-1 L'industrie	4
1-2 L'agro-industrie	5
1-3 Le système agro-alimentaire	6
1-4 La filière.....	6
1-5 Le secteur	7
1-6 La branche.....	7
Section 02 : Historique des IAA.....	7
2-1 Présentation de l'industrie agroalimentaire(IAA)	7
2-2 Les principaux acteurs de l'IAA à l'échelle mondiale.....	11
2-3 Une brève histoire de l'industrie alimentaire	14
Section 3 : Les outils de développement des IAA.....	14
3-1 les outils de développement des IAA.....	14
3-2- Les échanges mondiaux des produits alimentaires	15
Section 4 : La sécurité alimentaire	18
4-1 Définition de la sécurité alimentaire	18
1-2 Les indicateurs de la sécurité	19
Conclusion.....	20
Chapitre 02 : L'industrie agro-alimentaire en Algérie	21
Section 01 : Présentation de l'industrie agro-alimentaire en Algérie	21
1.1. Aperçu de la filière agroalimentaire en Algérie	21
1.2. Les étapes d'évolution de l'industrialisation algérienne	23
1.2.1. La phase de construction et de développement 1966-1986.....	23
1.2.2. Phase de récession 1987-1998.....	29
1.2.3. Phase de stabilisation et de relance (Après 1999)	30

Table des matières

1.3. Les industries agroalimentaires en bref	31
Section 02 : Le poids des industries agro-alimentaires dans l'économie nationale.....	32
2.1. La part des IAA dans la production brute.....	32
2.2. La part des IAA dans la valeur ajoutée.....	33
2.3. La part des IAA dans l'offre d'emploi	34
2.4. La part des IAA du chiffre d'affaires	35
2.5. La part des IAA dans le commerce extérieur	36
Section 03 : le rôle des PME dans la dynamique de l'IAA	41
3.1. Aperçu sur la PME hors hydrocarbure en Algérie	41
3.2. Les caractéristiques de la PME Algérienne :	43
3.2.1. La population globale de PME	44
3.2.2. La démographie des PME	44
3.2.3. La mortalité des PME dans l'industrie	45
3.3. Importance et rôle des PME pour le développement économique algérien	47
3.3.1. La contribution à l'emploi :	47
3.3.2. La contribution à la création de la valeur ajoutée.....	48
3.3.3. La contribution au commerce international.....	49
3.3.3.1. Les importations	49
3.3.3.2. Les exportations	50
3.4. L'impact de la dynamique industrielle agro-alimentaire sur le développement de l'économie nationale	51
3.4.1. Impact économique	52
3.4.2. Impact spatial	52
3.4.3. Impact social.....	53
3.4.4. Impact sur l'environnement.....	53
Conclusion.....	53
Chapitre 03 : dynamique et processus du commerce extérieur de CEVITAL agro-industrie	53
Section 1 : Présentation de CEVITAL Agro –alimentaire	54
1.1. Evolution du groupe	54
1.2. Unités de production de CEVITAL.....	55
1.2. L'environnement externe de CEVITAL.....	56
1.4. Mission et objectifs	57
Section 02 : La dynamique de CEVITAL et le commerce extérieur.....	58
2-1 Les importations.....	58

Table des matières

2-2 Les exportations	62
Section 03 : Le processus d'achat et de vente à l'international.....	65
3.1. Etude d'une opération d'importation d'huile brute	65
3.1.1. Expression des besoins d'achat	65
3.1.2. La demande d'achat.....	65
3.1.3. Recherche et choix du fournisseur.....	65
3.1.4. Etablissement de contrat et passation de la commande	66
3.1.5. La mise en place du règlement du fournisseur	66
3.1.5.1. Passation de la commande et l'ouverture de la lettre de crédit.....	66
3.1.5.2. Exécution de la commande ou du contrat	67
3.1.6. Le transport.....	68
3.1.7. Transit et dédouanement.....	68
3.1.7.1 Visite en douane.....	68
3.1.7.2. Dépotage.....	69
3.1.8. Réception des marchandises.....	69
3.1.8.1. La Réception	69
3.2. Etude d'une opération d'exportation du sucre blanc cristallisé.....	70
3.2.1. La négociation de contrat.....	70
3.2.2. Les procédures de dédouanement.....	70
A. Présentation des acteurs :	70
B. La procédure de dédouanement des M/SES à l'export :.....	71
1-Réception du dossier par le transitaire	71
2-L'établissement de la déclaration en détails	72
3-Embarquement de la marchandise.....	73
Conclusion.....	75
Conclusion générale	76

Bibliographie

Annexes

Annexe

Annexe N°1

<p>1. Goods consigned from (Exporter's business name, address, country)</p> <p>CARGILL AT, LLC 3, MECHNIKOVA STR., KIEV, UKRAINE, 01133</p>	<p>Reference №</p> <p style="text-align: right;">0292556</p> <p style="text-align: center;">DZ64800G339</p> <p style="text-align: center;">CERTIFICATE OF ORIGIN</p>
<p>2. Goods consigned to (Consignee's name, address, country)</p> <p>CONSIGNEE: TO THE ORDER OF FRANSABANK EL DJAZAIR SPA NOTIFY: CEVITAL SPA, NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA, BEJAIA-ALGERIA NIF NUMBER : 099806000380297</p>	<p>Issued in <u>UKRAINE</u> <small>(country)</small></p>
<p>3. Means of transport and route (as far as known)</p> <p>M/T "ANZER"</p> <p>PORT OF LOADING: NIKOLAEV PORT, UKRAINE PORT OF DISCHARGE: BEJAIA PORT, ALGERIA</p> <p>B/L № 1 DD. 31 MARCH 2016</p>	<p>4. For official use</p> <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>ISSUED RETROSPECTIVELY</p> <p>ORIGINAL</p> </div>

5. Item number	6. Marks and numbers of packages	7. Number and kind of packages; description of goods	8. Gross weight or other quantity	9. Number and date of invoices
1	IN BULK	UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK	4,300.000 MT	B/L № 1 DD. 31.03.2016

10. Certification
It is hereby certified, on the basis of control carried out, that the declaration by the exporter is correct.

The Mykolaiv Regional Chamber of Commerce and Industry
Ukraine, 54030, Mykolaiv, Potyomkinska str. 41

Mykolaiv
Pudich O.V.



01.04.2016

Place and date, signature and stamp of certifying authority

11. Declaration by the exporter
The undersigned hereby declares that the above details and statements are correct, that all the goods were produced in

UKRAINE
exported to ALGERIA
(importing country)

"UNICORN MARITIME" LTD ON BEHALF OF THE EXPORTER

Mykolaiv  01.04.2016

Place and date, signature of authorised signatory

نموذج (ر.د.م)

مديرية التجارة لولاية

N° 1486895 الرقم التسلسلي

مفتشية الحدود

رخصة دخول المنتج

رقم 03/1111/2016 المؤرخ

(المادة 9 من المرسوم التنفيذي رقم 467-05 المؤرخ في 8 ذي القعدة عام 1426 الموافق 10 ديسمبر سنة 2005)

(1) المستورد : شركة سينيغال

رقم و تاريخ س ت : 98 ب 00038000 - 05 05 11 11 11

(2) العنوان : الميناء الجديد - بجاية

تعيين المنتج (3) : زيت عيار الشمس

معروض في (4) : بجاية متكون من (5) : ١٠٠ كغ

الكمية (6) : ٤٣٥٠,٥ رقم التعريف (7) : 1511111111

فاتورة الشراء (8) : 00319516 - 017 - 05111111 القيمة (9) : ~~1111111111~~

الصانع (10) : CARBILL

مكان المصدر (11) : أوكراينا

رقم الحصة (12) : 1

رقم و تاريخ ت.إ.م (13) : 2844 05 15 15

رقم و تاريخ م.م.م (14) : 2823 05 15 15

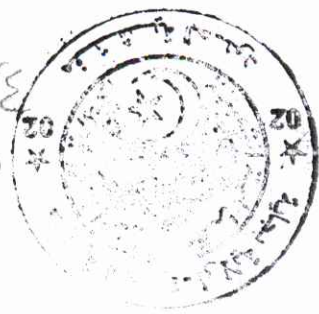
المراقبات المنجزة : مراقبة الجودة

نتائج المراقبات : لا يوجد عيب

- 1/ اللقب و الإسم و اسم شركة المتعامل.
- 2/ العنوان الحقيقي للمتعامل المعني.
- 3/ بين الطبيعة الحقيقية للمنتوج.
- 4/ بين كيفية عرض المنتوج.
- 5/ بين عدد الطرود.
- 6/ الكمية بالأطنان.
- 7/ التعريف الجمركي (8 أرقام).
- 8/ بين الرقم و التاريخ.
- 9/ القيمة بالدينار الجزائري.
- 10/ اللقب و اسم الشركة و عنوان المنتج.
- 11/ بين البلد الأصلي للمنتوج أو مكان التصنيع.
- 12/ علامات التعريف و المعلومات المتعلقة بشفرة المنتوج.
- 13/ رقم و تاريخ التصريح باستيراد المنتوج.
- 14/ رقم و تاريخ محضر مراقبة مطابقة المنتوج.

المراقبة المنجزة على المنتج المذكور أعلاه لم تظهر أي عدم مطابقة. يسمح بدخوله لأجل وضعه رهن الإستهلاك.

تاريخ و تأشيرة و ختم
رئيس مفتشية الحدود



03 MAI 2016

مديرية التجارة
رئيس مفتشية مراقبة الجودة و قمع الغش عند الحدود
- الطارعبان رمضان - بجاية
م. أقاوة



Original

AGRI/CH/2016/10881

CONFORMITY CERTIFICATE

VESSEL'S NAME : MT ANZER
 DESCRIPTION OF GOODS : UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK
 QUANTITY : 4,300.00C MT
 CONSIGNEE : TO THE ORDER OF FRANSABANK EL DJAZAIR SPA
 NOTIFY ADDRESS : CEVITAL SPA, NOUVEAU QUAI
 PORT DE BEJAIA, BEJAIA-ALGERIA
 NIF NUMBER : 099806000380297

PORT OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE
 PORT OF DISCHARGE : BEJAIA PORT, ALGERIA
 STOWAGE : 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S
 BILL OF LADING : NO. 1 DATED 31 MARCH 2016

We certify that following the instructions received by our principal, our correspondents in Ukraine have attended the above mentioned vessel at time of loading in Nikolaev port and report the following.

Quote

We, Intertek Ukraine, as a FOSFA approved superintendence company, herewith certify that in pursuance of instructions received from our Principals, we supervised loading of the above-captioned cargo.

SPECIFICATION		ANALYSIS RESULT	METHOD
Moisture and volatile matter	Max. 0.5 pct	0.11 pct	ISO 662
Free fatty acid	Max. 2.0 pct	0.48 pct	ISO 660
Flashpoint	250 degree F (min 121° C)	No flash at 250 degree F (min 121°C)	ISO 15267
Phosphor	Basis 200 ppm, max 250 ppm	109 ppm	ISO 10540-1
Mineral Oil	Max 50 mg/kg	Less than 50 mg/kg	MBB N° 34-05- ΦX-2011

CONFORMITY : FURTHER TO OUR ANALYSES RESULTS, WE ATTESTING THAT THE COMMODITIES ARE "FIT FOR HUMAN CONSUMPTION AFTER ITS REFINEMENT".

This certificate confirms that the products listed are compliant with the essential requirements, international standards and/or manufacturer's specifications.

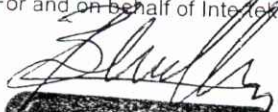

This certificate issued reflects Intertek's findings at the time the conformity assessment was performed. It is the exporters' responsibility to ensure that the Intertek assessed products are those shipped. The certificate will be for the exclusive use of Intertek's Client and is provided pursuant to the agreement between Intertek and its client. Intertek's responsibility and liability are limited to the terms and conditions of this agreement. Intertek assumes no liability to any party, other than to the client in accordance with the agreement, for any loss, expense or damage occasioned by the use of the certificate. The certificate issued will not relieve the exporter and importer of their contractual obligations to each other, or from compliance with any regulations concerning the import of goods into Algeria.

This certificate reflects our findings at time and place of our intervention only and does not relieve the parties from their contractual responsibilities.

Unquote

PLACE AND DATE OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE, on March 31, 2016.

Intertek Agricultural Services
Signed on 05th April, 2016
For and on behalf of Intertek Ukraine

Except where explicitly agreed in writing, all data and results performed by Intertek are subject to Intertek standard Terms and Conditions, which can be found on our website at: <http://www.intertek.com>. Intertek is not responsible for any loss or damage to any goods or property of the Client, including but not limited to, the Client's liability to third parties, arising from the use of the certificate. Intertek is not responsible for any loss or damage to any goods or property of the Client, including but not limited to, the Client's liability to third parties, arising from the use of the certificate. Intertek is not responsible for any loss or damage to any goods or property of the Client, including but not limited to, the Client's liability to third parties, arising from the use of the certificate.

Agricultural Services



Original

WEIGHT CERTIFICATE

AGRI/CH/2016/10878

VESSEL'S NAME : MT ANZER
DESCRIPTION OF GOODS : UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK
QUANTITY : 4,300.000 MT
CONSIGNEE : TO THE ORDER OF FRANSABANK EL DJAZAIR SPA
NOTIFY ADDRESS : CEVITAL SPA, NOUVEAU QUAI
 PORT DE BEJAIA, BEJAIA-ALGERIA
 NIF NUMBER : 099806000380297
PORT OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE
PORT OF DISCHARGE : BEJAIA PORT, ALGERIA
STOWAGE : 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S
BILL OF LADING : NO. 1 DATED 31 MARCH 2016

We certify that following the instructions received by our principal, our correspondents in Ukraine have attended the above mentioned vessel at time of loading in Nikolaev port and report the following.

Quote

We, Intertek Ukraine, upon instructions received from our principal, have attended the weighing of the above mentioned parcel and have to report as follows:

OFFICIAL SHIPPED WEIGHT : Weighing has been determined by means of gauging of shore tank no. 12 of Everi Terminal, Nikolaev port, directly loading into ship's tanks nos. 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S. Weighing effectuated under our supervision at port of loading.

SHIPPED WEIGHT : 4,300.000 METRIC TONS

LOADING : The oil was loaded from shore tank no.12 of Everi Terminal, Nikolaev port, by pumping to ship's manifold and commingled on board in ship's tanks nos. 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S.

This certificate reflects our findings at time and place of our intervention only and does not relieve the parties from their contractual responsibilities.

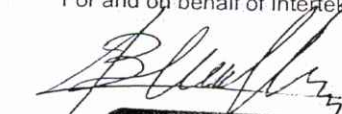

Unquote

PLACE AND DATE OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE, on March 31, 2016.

Intertek Agricultural Services

Signed on 05th April, 2016

For and on behalf of Intertek Ukraine

1. This certificate is issued only for the use of the customer. Any other distribution or circulation of this certificate and the use of its content and the use of its data for any other purpose is prohibited. The validity of this certificate does not exempt any party from exercising all of their rights and obligations arising out of this certificate. 2. The certificate is issued only for the use of the customer. Any other distribution or circulation of this certificate and the use of its content and the use of its data for any other purpose is prohibited. The validity of this certificate does not exempt any party from exercising all of their rights and obligations arising out of this certificate. 3. The certificate is issued only for the use of the customer. Any other distribution or circulation of this certificate and the use of its content and the use of its data for any other purpose is prohibited. The validity of this certificate does not exempt any party from exercising all of their rights and obligations arising out of this certificate.



Original

QUALITY CONTROL CERTIFICATE

AGRI/CH/2016/10884

VESSEL'S NAME : MT ANZER
 DESCRIPTION OF GOODS : UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK
 QUANTITY : 4,300.000 MT
 CONSIGNEE : TO THE ORDER OF FRANSABANK EL DJAZAIR SPA
 NOTIFY ADDRESS : CEVITAL SPA, NOUVEAU QUAI
 PORT DE BEJAIA, BEJAIA-ALGERIA
 NIF NUMBER : 099806000380297
 PORT OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE
 PORT OF DISCHARGE : BEJAIA PORT, ALGERIA
 STOWAGE : 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S
 BILL OF LADING : NO. 1 DATED 31 MARCH 2016

We certify that following the instructions received by our principal, our correspondents in Ukraine have attended the above mentioned vessel at time of loading in Nikolaev port and report the following.

Quote

We, Intertek Ukraine, upon instructions received from our principal, have collected representative samples and verified the quality of the above mentioned parcel and have to report as follows:

SAMPLING : Representative samples were drawn from shore's tank no.12 of Everi Terminal, Nikolaev port, Ukraine, prior to loading.
 We constituted 08 shore line composite samples which were sealed and distributed as follows:
 - 01 shore line composite sample was dispatched to ITERG laboratory, France, for analysis.
 - 07 shore line composite will be kept on custody 3 (three) months from B/L date for future reference.

02 vessel tanks sets were given to Master against receipt.

ANALYSIS RESULTS : Analyses were carried out in our Laboratory with the following results:

SPECIFICATION		ANALYSIS RESULT	METHOD
Moisture and volatile matter	Max. 0.5 pct	0.11 pct	ISO 662
Free fatty acid	Max. 2.0 pct	0.48 pct	ISO 660
Flashpoint	250 degree F (min 121° C)	No flash at 250 degree F (min 121°C)	ISO 15267
Phosphor	Basis 200 ppm, max 250 ppm	109 ppm	ISO 10540-1
Mineral Oil	Max 50 mg/kg	Less than 50 mg/kg	MBB N° 34-05- ΦX-2011

We are attesting that the commodities are "fit for human consumption after its refinement".

This certificate reflects our findings at time and place of our intervention only and does not relieve the parties from their contractual responsibilities.

Unquote

PLACE AND DATE OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE, on March 31, 2016.

Intertek Agricultural Services

Signed on 05th April, 2016

For and on behalf of Intertek Ukraine




Intertek and its employees, agents, consultants, advisors and service providers are not liable for any loss or damage caused by the use of the information provided in this certificate. The user of this certificate is advised to verify the accuracy of the information provided in this certificate and to take appropriate action if necessary. Intertek and its employees, agents, consultants, advisors and service providers are not liable for any loss or damage caused by the use of the information provided in this certificate. The user of this certificate is advised to verify the accuracy of the information provided in this certificate and to take appropriate action if necessary.

Agricultural Services



Original

AGRI/CH/2016/10883

PHYTOSANITARY CERTIFICATE

VESSEL'S NAME : MT ANZER
 DESCRIPTION OF GOODS : UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK
 QUANTITY : 4,300.000 MT
 CONSIGNEE : TO THE ORDER OF FRANSABANK EL DJAZAIR SPA
 NOTIFY ADDRESS : CEVITAL SPA, NOUVEAU QUAI
 PORT DE BEJAIA, BEJAIA-ALGERIA
 NIF NUMBER : 099806000380297
 PORT OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE
 PORT OF DISCHARGE : BEJAIA PORT, ALGERIA
 STOWAGE : 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S
 BILL OF LADING : NO. 1 DATED 31 MARCH 2016

We certify that following the instructions received by our principal, our correspondents in Ukraine have attended the above mentioned vessel at time of loading in Nikolaev port and report the following.

Quote

This is to certify that upon instructions received from our principal, our inspectors have supervised the loading of MT "ANZER" on 31.03.2016, at Nikolaev port, Ukraine.

Based on analysis report no. 696 issued 05.04.2016 by Odessa Toxicological Frontier State Laboratory, we, Intertek Agricultural Services as a first class international supervision company attesting that the commodities are "fit for human consumption after its refinement".

With reference to IFIA bulletin 12-01, this document is not an Official Phytosanitary Certificate as defined by ISPM 12 and is issued only for documentary purposes without any liability in relation to the Phytosanitary aspect of the goods.

This certificate reflects our findings at time and place of our intervention only and does not relieve the parties from their contractual responsibilities.

Unquote

PLACE AND DATE OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE, on March 31, 2016.

Intertek Agricultural Services
Signed on 05th April, 2016
For and on behalf of Intertek Ukraine

Intertek Agricultural Services is not a governmental organization and does not provide any official certification or guarantee. The information provided herein is based on the inspection and analysis performed by Intertek Agricultural Services at the time and place of its intervention. The information provided herein is for documentary purposes only and does not constitute an official certification or guarantee. The information provided herein is for documentary purposes only and does not constitute an official certification or guarantee. The information provided herein is for documentary purposes only and does not constitute an official certification or guarantee.



Original

AGRI/CH/2016/10882

ISOTOPIC/RADIATION CERTIFICATE

VESSEL'S NAME : MT ANZER
 DESCRIPTION OF GOODS : UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK
 QUANTITY : 4,300.000 MT
 CONSIGNEE : TO THE ORDER OF FRANSABANK EL DJAZAIR SPA
 NOTIFY ADDRESS : CEVITAL SPA, NOUVEAU QUAI
 PORT DE BEJAIA, BEJAIA-ALGERIA
 NIF NUMBER : 099806000380297
 PORT OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE
 PORT OF DISCHARGE : BEJAIA PORT, ALGERIA
 STOWAGE : 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S
 BILL OF LADING : NO. 1 DATED 31 MARCH 2016

We certify that following the instructions received by our principal, our correspondents in Ukraine have attended the above mentioned vessel at time of loading in Nikolaev port and report the following.

Quote

We, Intertek Ukraine, upon instructions received from our principal, have supervised the loading of the above mentioned parcel. One composite sample of the above mentioned parcel was submitted to an International and recognized laboratory for analysis and results are as follows:

ANALYSIS	RESULTS	TEST METHOD
CAESIUM 134	<0.25 Bq/Kg	GAMMA SPECTROMETRY METHOD
CAESIUM 137	<0.74 Bq/Kg	GAMMA SPECTROMETRY METHOD

We certify that the radioactivity of the goods is within authorized international terms.

This certificate reflects our findings at time and place of our intervention only and does not relieve the parties from their contractual responsibilities.

Unquote

PLACE AND DATE OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE, on March 31, 2016.

Intertek Agricultural Services
Signed on 05th April, 2016
For and on behalf of Intertek Ukraine

[Handwritten Signature]

Intertek Agricultural Services is a member of the Intertek Group of companies. Intertek is a leading provider of testing, inspection and certification services. Intertek is a member of the International Accreditation Co-Operation (IAC) and is recognized by the International Accreditation Co-Operation (IAC) as a member of the International Accreditation Co-Operation (IAC). Intertek is a member of the International Accreditation Co-Operation (IAC) and is recognized by the International Accreditation Co-Operation (IAC) as a member of the International Accreditation Co-Operation (IAC). Intertek is a member of the International Accreditation Co-Operation (IAC) and is recognized by the International Accreditation Co-Operation (IAC) as a member of the International Accreditation Co-Operation (IAC).



CLEANLINESS TANK CERTIFICATE

AGRI/CH/2016/10880

VESSEL'S NAME : MT ANZER
DESCRIPTION OF GOODS : UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK
QUANTITY : 4,300.000 MT
CONSIGNEE : TO THE ORDER OF FRANSABANK EL DJAZAIR SPA
NOTIFY ADDRESS : CEVITAL SPA, NOUVEAU QUAI
 PORT DE BEJAIA, BEJAIA-ALGERIA
 NIF NUMBER : 099806000380297
PORT OF LOADING : NIKOLAEV PORT, UKRAINE
PORT OF DISCHARGE : BEJAIA PORT, ALGERIA
STOWAGE : 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S
BILL OF LADING : NO. 1 DATED 31 MARCH 2016

Original

We certify that following the instructions received by our principal, our correspondents in Ukraine have attended the above mentioned vessel at time of loading in Nikolaev port and report the following.

Quote

We, Intertek Ukraine, upon instructions received from our principal, have attended on board MT "ANZER" in order to perform visual inspection of ship's tanks cleanliness, and have to report as follows:

SHIP'S TANKS INSPECTED

SHIP'S TANKS NOS.	LAST CARGO	SECOND LAST CARGO	THIRD LAST CARGO
1P	LAB	BS 150	FAME
1S	MTBE	SOLVENT NAPHTA(C9)	BS 150
2P	MTBE	TOLUENE	SN 150
2S	MTBE	TOLUENE	FAME
3P/S	MTBE	XYLENES	LAB
4P	MTBE	XYLENES	SN 500
4S	MTBE	SN 500	FAME
5P	MTBE	SN 150	FAME
5S	MTBE	XYLENES	SN 150
SLOP P	MTBE	XYLENES	MTBE
SLOP S	MTBE	MTBE	GASOLINE

NOTE

: - All above information was furnished by Chief Officer.

STATE OF CLEANLINESS

: Based on our visual inspection, the above ship's tanks were found clean and dry for the loading of UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK. The pumps, pipes and lines of above listed tanks were visually inspected at the openings, without dismantling, as far as possible, and considered satisfactory to receive the oil.

STATE OF TIGHTNESS

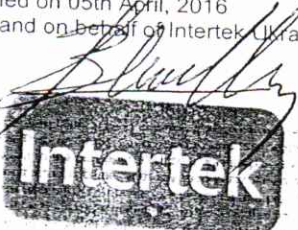
: As per declaration given by the chief officer of MT "ANZER", the ship's tanks nos. 1P/S, 2P/S, 3P/S, 4P/S, 5P/S, SLOP P/S are tightness and fitness, and that the heating coils have been tested with the usual pressure and were found to be tight, all in order to receive the cargo of UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK. The hatch covers and all openings of the above mentioned tank are tight and without any danger of losing cargo due to heavy weather.

This certificate reflects our findings at time and place of our intervention only and does not relieve the parties from their contractual responsibilities.

Unquote

DATE OF INSPECTION OF SHIP'S TANKS : NIKOLAEV PORT, UKRAINE, on March 31, 2016.

Intertek Agricultural Services
 Signed on 05th April, 2016
 For and on behalf of Intertek Ukraine



Intertek Agricultural Services is a member of Intertek Group of Companies. Intertek Group of Companies is a leading provider of testing, inspection and certification services. Intertek is a member of the International Accreditation Co-operation (IAC) and is recognized by the International Accreditation Co-operation (IAC) as a member of the International Accreditation Co-operation (IAC). Intertek is a member of the International Accreditation Co-operation (IAC) and is recognized by the International Accreditation Co-operation (IAC) as a member of the International Accreditation Co-operation (IAC).

BILL OF LADING

TO BE USED WITH CHARTER-PARTIES

CODE NAME: "CONGENBILL"

EDITION 1994

ADOPTED BY

THE BALTIC AND INTERNATIONAL MARITIME CONFERENCE (BIMCO)

[Signature]
 Naime
 Chef de Service
 Commerce Extérieur



FRANSABANK EL DJAZAÏR SPA
Veuillez délivrer à l'ordre :
CEVITAL SPA
06.10.41.2016

Conditions of carriage.

[Signature]
 Chehab OUTFI
 Adjoint au Directeur des Opérations

(1) All terms and conditions, liberties and exceptions of the Charter Party, dated as overleaf, including the Law and Arbitration Clause, are hereby incorporated.

(2) General Paramount Clause.

(a) The Hague Rules contained in the International Convention for the Unification of certain rules relating to Bills of Lading, dated Brussels the 25th August 1924 as enacted in the country of shipment, shall apply to this Bill of Lading. When no such enactment is in force in the country of shipment, the corresponding legislation of the country of destination shall apply, but in respect of shipments to which no such enactment are compulsorily applicable, the terms of the said Convention shall apply.

(b) Trades where Hague-Visby Rules apply.

In trades where the International Brussels Convention 1924 as amended by the Protocol signed at Brussels on February 23rd 1968 — the Hague-Visby Rules — apply compulsorily, the provisions of the respective legislation shall apply to this Bill of Lading.

(c) The Carrier shall in no case be responsible for loss of or damage to the cargo, howsoever arising prior to loading into and after discharge from the Vessel or while the cargo is in the charge of another Carrier, nor in respect of deck cargo or live animals.

(3) General Average .

General Average shall be adjusted, stated and settled according to York - Antwerp Rules 1994 or any subsequent modification thereof, in London unless another place as agreed in the Charter Party.

Cargo's contribution to General Average shall be paid to the Carrier even when such average is the result of a fault, neglect or error of the Master, Pilot or Crew. The Charterers, Shippers and Consignees expressly renounce the Belgian Commercial Code, Part 11, Art. 148.

(4) New Jason Clause.

In the event of accident, danger, damage or disaster before or after the commencement of the voyage, resulting from any cause whatsoever, whether due to negligence or not, for which, or for consequence of which, the Carrier is not responsible, by statute, contract or otherwise, the cargo, Shipper, Consignee or Owners of the cargo shall contribute with the Carrier in General Average to the payment of any sacrifices, losses or expenses of a General Average nature that may be made or incurred and shall pay salvage and special charges incurred in respect of the cargo. If a salving vessel is owned or operated by Carrier, salvage shall be paid for as fully as if the said salving vessel or vessels belonged to strangers. Such deposit as the Carrier or his agent, may deem sufficient to cover the estimated contribution of the goods and any salvage and special charges thereon shall, if required, be made by the cargo, Shippers, Consignees or owners of the goods to the Carrier before delivery.

(5) Both-to-Blame Collision Clause.

If the Vessel comes into collision with another vessel as a result of negligence of the other vessel and any act, neglect or default of the Master, Mariner, Pilot or the servants of the Carrier in the navigation or in the management of the Vessel, the owners of the cargo carried hereunder will indemnify the Carrier against all loss or liability to the order or non-carrying vessel or her owners in so far as such loss or liability represents loss of, or damage to, or any claim whatsoever of the owners of said cargo, paid or payable by the order or non-carrying vessel or her Owners to the owners of said cargo and set-off, recouped or recovered by the other or non-carrying vessel or her Owners as part of their claim against the carrying Vessel or Carrier.

The foregoing provisions shall also apply where the Owners, operators or those in charge of any vessels or objects other than, or in addition to, the colliding vessels or objects are at fault in respect of a collision or contact.

For particulars of cargo, freight, destination, etc., see overleaf.



COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

48, Rue Didouche Mourad - Alger -
Tél : 63.20.51 / Fax : 63.13.77

Série n° 216891

Etabli le : 31/03/2016

CAAR
AGENCE CODE 206
Boulevard
Chahid
TJ: 0381790000

Avis d'Aliments n° Sem. Jimp / 017
Police : 20.6.34.0000 MR
Assuré : CENTRAL SPA
Adresse : Nouvelles Quatre Port de Bejaia

Mode de chargement : CALE OU PONTEE

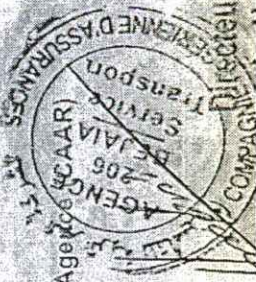
Nombre colis ou paquet	Nature des objets assurés, marques et références	Date de l'expédition	Navire ou autre mode de transport	Voyage		Sommes assurées (dovises / dinars)	Conditions	Taux de primo (%)	Prime nette
				De	Via				
				NIKOLA EU, UKRAINE		FIS: 31/03/2016			
				Bejaia / Algérie		ETA: 08/04/2016			
4300	MT UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWER SEED OIL								
	Contrat n°: PCV016010								
	Invoice n°: 017-00317902								
						Taux de change 105,866%			

NB: Une copie de cet avis d'aliment sera exigible, par l'Assureur, en cas de sinistre

Signature et cachet de l'assuré



Cachet succursale ou Agence (CAAR)



Primes nettes

Taxes 17%

Total

Reçu le :

Directeur d'Agence

Annexe N° 12



CEVITAL SPA
Nouveau Quai
Port de Bejaia
BEJAIA ALGERIA
NIF NUMBER 099806000380297

World Trading Unit (FDC: 2753, A/B: 100756)

Commercial Invoice 017-00317902

April 01, 2016

Vessel	ANZER	323283	Ref:CMESKO/Appvd by:CMESKO
Commodity	UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED CIL		
B/L number	1		
B/L date	31-Mar-2016		
Quantity	4,300.000 MT		
Loading Port	NIKOLAEV PORT, UKRAINE		
Discharge Port	BEJAIA PORT, ALGERIA		
Contract	PPS0562/PCV016010	Dated : 01-Mar-2016	USD

Naima SAÏFI
Chef de Service
Commerce Extérieur

FRANSABANK EL DJAZAÏR
10910
Ghehar LOUFI
Adjoint au Directeur des Opérations

Goods 4,300.000 MT at ~~768.00~~ USD per MT ~~3292200.00~~
DOCUMENTARY CREDIT NUMBER 0160101C16000111
APPLICANT NIF NUMBER 099806000380297

'FOB NIKOLAEV PORT, UKRAINE INCOTERMS 2010'
'4300 MT (+/-5 PER CENT) OF UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK AT UNIT PRICE OF 768.00 USD/MT
.FREE FATTY ACID:MAX2PCT
.MOISTURE AND VOLATILE MATTER:MAX 0,50 PCT
.PHOSPHOR:BASE 200 PPM - MAX 250PPM
.FLASHPOINT:250 DEGREES F MIN (121 DEGREES C)
.MINERAL OIL: MAX 50 MG/KG

FRANSABANK EL DJAZAÏR
AGENCE HYDRA 01601
DOMICILIATION IMPORT
le: ...22.10.31.2016.....
16.24.01 | 2016 | 10 00340 | USD

CONFORM TO PROFORMA INVOICE NO.017-00504587 DATED 18/03/2016.
THIS MENTION SHOULD APPEAR ON DEFINITIVE INVOICE.
WE, CARGILL INTERNATIONAL SA, HEREBY ATTESTING THAT THE COMMODITIES ARE
IN ALL POINTS OF VIEW IN ACCORDANCE WITH PROFORMA INVOICE NO.017-00504587
DATED 18/03/2016.



Swiss vat 0% rated (VAT Number : CHE-105.550.610)
Total Due Us

USD ~~3292200.00~~

METHOD OF PAYMENT

Receiving Bank : JPMORGAN CHASE BANK, NEW YORK (CHIPS 0002)
SWIFT CHASUS33
Beneficiary : CARGILL INTERNATIONAL SA (UID 050279)
ACCOUNT : 0011841392
Reference : CMD-017-00317902

ORIGINAL

BUYER UNDERTAKES THAT THE GOODS WILL NOT BE RESOLD TO, DISPOSED OF BY OR TRANSPORTED ON A VESSEL, OR WITH ANY CARRIER, OWNED, CONTROLLED, FLAGGED OR CHARTERED BY ANY COUNTRY, PERSON OR ENTITY THAT WOULD CAUSE SELLER TO BE IN CONTRAVENTION OF APPLICABLE TRADE SANCTIONS PROMULGATED BY THE U.S., E.U, U.N. OR SWITZERLAND. BUYER AGREES TO COOPERATE WITH SELLER'S REASONABLE REQUESTS FOR INFORMATION OR DOCUMENTATION TO VERIFY COMPLIANCE WITH THIS CLAUSE.

World Trading Unit

CARGILL INTERNATIONAL SA
14, chemin De-Normandie
P.O. Box 383
CH-1211 Geneva 12
Switzerland

Tel +41 (0)22 703 21 11
Fax +41 (0)22 703 25 11
www.cargill.com

Facture N° : FA160038

Alger le : 02/04/16

FREIGHT

CP_DATE 23/03/2016

POL NIKOLAEV

POD BEJAIA

NAVIRE ANZER

CL000005

CEVITAL SPA

ILOT D N°06 ZHUN.GARIDI II

KOUBA

Algérie

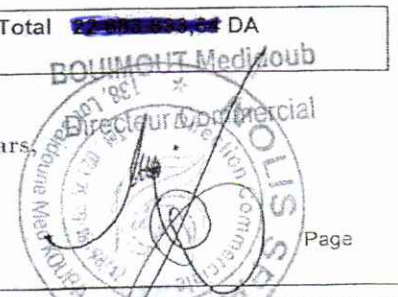
Référence	Désignation	Qté	Unité	P.U DEV	Taux	Montant EN DEVISE	Montant EN DINARS
VRCL001	UKRAINIAN CRUDE SUNFLOWERSEED OIL IN BULK	4 300,0000	TM	48.7 \$	109,0619	407,894,083	2,055,000,000 DA

Total ~~2,055,000,000~~ DA

LA PRESENTE FACTURE EST ARRETEE A LA SOMME DE :

Vingt deux millions six cent quatre-vingt trois mille huit cent quatre-vingt treize Dinars, soixante quatre Centimes

Règlement chez: LA BANQUE AL BARAKA





1 DECLARATION CODE 1000				2 LIBELLE IMPORTATION DEFI 0001				3 FEUILLET 0001				4 total / articles 0001				EXEMPLAIRE DECLARANT			
7 IMPORTATEUR/EXPORTATEUR REEL SPA CEVITAL NOUVEAU PORT DE BEJAIA CNE												5 ENREGISTREMENT N° 2016-007559 (VALIDEE) DATE - HEURE 2016-04-19 11:03 CODE - BUREAU 006201BEJAIA-PORT							
6 S.J. code fiscal 099806000380297-00080				9 SAISIE DU NUMERO NIF 16000				11 TYPE D'OPERATION PRODUCTION				12 M/FINANCEMENT 2				13 COND. MAT. TRANSIT FOB			
15 FOURNISSEUR / DESTINATAIRE REEL CARGILL 14, CHEMIN DE-NORMANDIE P.O. BO								16 MONNAIE PRIX TOTAL FACTURE NET (P.T.F.N) MONTANT USD 400,00				17 MONNAIE AUTRES FRAIS MONTANT							
18 MONNAIE FRET MONTANT DZD 64				19 MONNAIE ASSURANCES MONTANT DZD 64				24 SOLDE AUTRES ELEMENTS ET (P.T.F.N)				25 TAUX DE CHANGE 109,03270							
20 PAYS ACHAT VENTE CODE 592				21 PAYS DEST. DEF CODE 601				22 RELAT VENTE / ACHAT 1				23 COEF AJUST							
26 DECLARANT CEVITAL SPA BEJAIA NOUVEAU QUAI PORT DE BEJA 06000								27 N° AGREMENT 1999/771014				28 LIG-REP 37							
29 CODE MANIFESTE M 2016/797				30 N° DOCUMENT 1				31 LIGNE SOMMER 1				32 DATE 19/04/2016							
33 NATION MODE TRANSPORT DE / VERS L'ETRANGER IDENTIFICATION ANZER								34 POIDS TOTAL BRUT 4300000,00											
35 NATION MODE TRANSPORT INTERIEUR IDENTIFICATION								36 LOCALISATION M/DES				37 PAYS PROVIENR DEST CODE							
ARTICLE N° 0001				DESIGNATION DES MARCHANDISES (NOMBRE, NATURE, MARQUES, N° CONTAINER ET N° DES COLIS) ---Pour l'industrie alimentaire(1) 01 LOT D'HUILE DE TOURNESOL EN VRAC								38 REGIME FISCAL 601				39 ORIGINE 15121110			
												40 CODE STATISTIQUE 15121110				41 POIDS NET 4300000,00			
												42 VALEUR EN DA 383022242,68				43 TAR. PREF NON			
												44 QUANT. COMPLE 4300000							
												45 CODES PIECES A JOINDRE 902							
ARTICLE N°				DESIGNATION DES MARCHANDISES (NOMBRE, NATURE, MARQUES, N° CONTAINER ET N° DES COLIS)								38 REGIME FISCAL				39 ORIGINE			
												40 CODE STATISTIQUE				41 POIDS NET			
												42 VALEUR EN DA				43 TAR. PREF			
												44 QUANT. COMPLE							
												45 CODES PIECES A JOINDRE							
46 PIECES JOINTES: 610-620-630-646-648-649-655-902-								47 LIEU D'UTILISATION OU D'ENTREPOAGE DES MARCHANDISES ADMISES SOUS LE COUVERT D'UN REGIME SUSPENSE											
48 CODE				49 N° DECL				50 REGIME DOUANIER PRECEDENT				51 DATE							
52 MARQUE				53 GENRE				54 INDICATIONS VEHICULES PARTICULIERES				55 ANNÉE							
56 CODE TAXE				57 QUOTITE				58 ASSIETTE				59 MONTANT							
D.D				5,00				383022242,00				19151112,10							
T.V.A				17,00				402173354,10				68369470,20							
56 CODE TAXE				57 QUOTITE				58 ASSIETTE				59 MONTANT							
60 MODE DE PAIEMENT				61 TRANSIT / SCHELEMENTS APPOSES				62 AUTORISE PAR :				63							
COMPTANT				CONSIGN				ENGLA PAYER				N° CREDIT							
X																			
T.V.A				68.369.470,00				NOMBRE				MARQUES							
D.D				19.151.112,00				DATE (LISTE)				OBSERVATIONS CIRCUIT VERT manifeste annote GLOBAL							
R.U.S				310,00				62 BUR.FRONT				63 BUR.DEST							
R.P.S				200,00				64 QUITTANCE CONSIGNATION				65 ENGAGEMENTS SOUSCRITS A							
								N° DU				A. Je soussigné, sollicite sous les peines de droit mettre sous le présent régime douanier les marchandises décrites dans cette déclaration.							
								N° DU				Le Déclarant							
								66 QUITTANCE PENALITES				FME A 79 19/04/16							
								N° DU				BELAN							
TOTAL				68.369.470,00				DATE				Déclarant							
								SIGNATURE DU DOUANIER											

LIQUIDATION

LIQUIDATION RECAPITULATIVE

S.I.C.A.D

DOUANES ALGERIENNES

ENGAGEMENTS



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire - Democratic and Popular Republic of Algeria
الغرفة الجزائرية للتجارة والصناعة



N° : 191/2016 رقم
Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie- Algerian Chamber of Commerce and Industry

شهادة منشأ

Date ...10/04/2016..... تاريخ

Certificat d'origine / Certificate of origin

1. Expéditeur (nom, adresse, pays) / Consignor / المرسل CEVITAL SPA NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA	2. Producteur (nom, adresse, pays) / Producer / المنتج CEVITAL SPA NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA
3. Destinataire (nom, adresse, pays) / consignee / المرسل إليه Ferrero Trading Lux S.A. Findel Business Center - Complexe B Rue de Trèves - L-2632 FINDEL Luxembourg Tel: +3523497119635 Fax: +3523497114635	4. Pays d'origine/ Country of origin / بلد المنشأ BEJAIA / ALGERIA
5. Détails de transport / Transport details / تفاصيل الشحن EXPEDITION BY SEA	6. Remarques/ Remarks / ملاحظات
7. وصف السلع; العلامة التجارية، عدد ونوع وأرقام الطرود N° d'ordre ; marques, numéros, nombre et nature des colis ; désignation des marchandises Item number; marks, numbers, numbers and kinds of packages; description of goods 446.46 White Refined Sugar NUMBER OF CONTAINERS: 18 +/-25 M/T Per Container Gross weight: 447.090 M/T Net weight: 446.460 M/T Number of Jumbo Bag: 18	8. الوزن أو الكمية Poids brut ou quantité weight or quantity 447 090.00 KGS 9. رقم و تاريخ الفاتورة N° et date de la facture/ Invoice's number and date SCWS15109/10

10. تصديق الغرفة الجزائرية للتجارة والصناعة
Certificat de la Chambre Algérienne de Commerce et
d'Industrie / Certificate of the Algerian Chamber of
Commerce & Industry

11. Déclaration de l'exportateur / Exporter declaration / تصريح المصدر
/ Le soussigné déclare que/ The undersigned declare that
يصرح الموقع أنها من

التفاصيل والمعلومات الواردة أعلاه صحيحة، أن كل السلع أنتجت في:
les mentions et indications ci-dessus sont exactes, que toutes ces marchandises
ont été produites en/ the particulars and information above is accurate, that all
these goods were produced in:

ALGERIA

(Pays/country / البلد)

موجهة للتصدير نحو

Et destinées à être exportées vers/ And intended to be exported to

ITALY

(Pays/country / البلد)

المكان والتاريخ، توقيع المصريح

Place and date, signature of the signatory habilité/ Place and date, signature of
authorized signatory

BEJAIA LE: 25/03/2016.....



AIDOU D Sihem

Date et signature/ Date & signature / التاريخ والتوقيع

11 AVR. 2016



Annexe N° 16

Spa

Address: Nouveau Quai - Port de Bejaia - Bejaia - Algeria
Phone: + 213 (0) 34 20 20 00 / Fax +213 (0) 34 21 27 73
RC: 06/00 - 0003802 B98 - NIF: 099806000380297



COMMERCIAL INVOICE

Invoice n°: **SCWS15109/10**
Date : **29/03/2016**
Client : **SKOR INTERNATIONAL SA**
Address: **24 RUE DE CAROUGE
1205 GENEVE- SUISSE**

Description of goods	Unit	Quantity	CFR Price/Unit (EUR)
White Refined Sugar Min 99.8 polarization Max 45 Icumsa Max 0.04 ashes Max 0.04 Moisture In 18 x 20FT Containers	Metric Ton	446,46	
TOTAL CFR GENOA			EUR

The present invoice is issued for the amount of:

Loading port: Bejaia
Country of origin: Algeria
Port of Discharge: Genoa
Country of Destination: Italy
Shipment period: April, 2016

The Housing Bank For Trade & Finance - ALGERIA
AGENCE DELY IBRAHIM "101"
DOMICILIATION EXPORT
Alger Le : 29/03/2016
162201 2016 1 CT 00 EUR

Method of Payment: **100% Cash Transfer**
Condition of Payment: **Within 150 days from date of the Bill of Lading**

Beneficiary: CEVITAL SPA, Nouveau Quai, Port de Bejaia, 06000 Bejaia, Algeria
Bank details: **HOUSING BANK**
Address: **16, rue Ahmed Ouaked, Dély Ibrahim - Alger**
Account: **031 00101 1400000856 38**
SWIFT code: **HBHODZAL**



BON DE MISE A QUAI

2

Consignataire MAERSK Algérie SPA

SCWS 19/09/10

Remis par : MAERSK ALGERIE SPA

Pour compte de : SPA CEVITAL

N° 080685

Pour être chargé sur :

A destination de : ITALY (ou autre)

**CHARGEUR
DECLARATION
D'EXPEDITION**

Aux clauses et conditions des connaissements de l'armement Maritime dont le chargeur déclare avoir pris connaissance et qu'il accepte entièrement.

Marques	Numéros	Nbr	Nature des colis et contenu	Long	Largeur	Haut	Cubage	Poids	Valeur observation ou réserves
18.Tes	ent	18	Jumbo bag de puce balance						446,461
1.	TRKU	665	88913						
2.	TRKU	705	93510						
3.	TRKU	755	71919						
4.	TRKU	792	15617						
5.	TRKU	824	31013						
6.	TRKU	912	97916						
7.	TRKU	928	15516						
8.	TRKU	952	49514						
9.	TRKU	969	32716						
10.	TRKU	991	87819						
11.	TRKU	993	79613						
12.	TRKU	996	59510						
13.	TRSU	018	48114						
14.	TRSU	020	53311						
15.	TRSU	391	29111						

Déclaré N° 6661
du 06 04 16

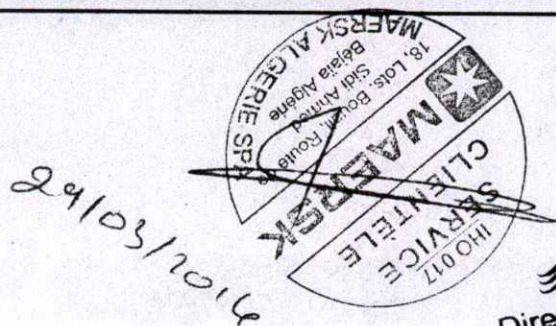


Cette déclaration, signée par le chargeur, doit être remise à la société avant tout dépôt de marchandises à quai.

Les marchandises sont remises aux conditions indiquées au verso que les chargeurs déclarent accepter.

UNE DÉCLARATION PAR CONNAISSEMENT

Bejaia... le.. 28/03/2016..
signature du chargeur



BMT Spa
Direction des Opérations
Acconage





Annexe N° 18

DIRECTION TRANSIT. COMPLEXE AGROALIMENTAIRE DE BEJAIA
Nouveau Quai Port de Béjaia, Béjaia, Algérie. Tél : +213.(0) 34.20.20 00 Fax : +213.(0)34.22.07.52
E.mail : nadir.amir@cevital.com - www.cevital.com - info@cevital.com

Réf : Scws15109/10

Bejaia, le : 26/03/2016

A

L'aimable attention de Monsieur l'Inspecteur Principal
Des Brigades des Douanes de Bejaia.

Objet : Autorisation de mise à quai de 10 conteneurs CNT du sucre blanc
Empotés sur site de Cevital Nv Quai Port de Bejaia

Monsieur;

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous autoriser la mise à quai
de 20 TC 20' Dry empotés sur site de Cevital Nv Quai Port de Bejaia.

TC N° en liste ci-joint :

Scellé N° en liste ci-joint :

Comptant sur votre habituelle collaboration,
Veuillez, agréer, Monsieur l'Inspecteur Principal, l'expression de nos salutations.

DOUANE

Le Département Export

de accord de l'inspecteur de la Douane
Commerciale et surveillance p.p.
le 27.03.16.

المفتش الرئيسي للفرق
- بجاية -

Siège Alger :

✉ : Ilôt N°6 - ZHUN GARIDI II Kouba/ ALGER - Code Postal : 16000 - ALGERIE.

☎ : 00.213(0) 21.56.38.02 / 80/90-56.37.10/56.37.80 / 📠 : 00.213(0)21.56.38.24/56.37.55/56.38.20/56.38.14

H Mexe N° 14

15109110

2016-04-06 14:16:17.458

EXEMPLAIRE DECLARANT ENREGISTREMENT N° 2016-006661 (VALIDE) DATE - HEURE 2016-04-06 14:15 CODE - BUREAU 006201BEJAIA-PORT		
TYPE D'OPERATION EXPORTATION O.E.A.I IMPANAGEMENT		
IMPORTEUR / EXPORTATEUR REEL SPA CEVITAL NOUVEAU PORT DE BEJAIA CHE		MONNAIE AUTRES FRAIS MONTANT EUR
FOURNISSEUR / DESTINATAIRE REEL SKOR INTERNATIONAL SA 24 RUE DE CAROUGE 1205 GENEVE-		MONNAIE ASSURANCES MONTANT MONNAIE TAUX DE CHANGE
DECLARANT CEVITAL SPA BEJAIA NOUVEAU QUAI PORT DE BEJA 06000		VALUEUR EN DA 162/201/2016/1/CT/100 DOMIOLIAION BANCAIRE
ARTICLE N° 0001 -Autres 18 TCS CNT 360 BIG BAGS SUCRE BLANC		POIDS NET 446460,00 QUANT. COMPLETE 446460
ARTICLE N° DESIGNATION DES MARCHANDISES (NOMBRE, NATURE, MARQUES, N° CONTAINER ET N° DES COLIS)		POIDS NET QUANT. COMPLETE
PIECES JOINTES : 610-620-646-655-		LIEUX D'UTILISATION OU D'ENTREPOTAGE DES MARCHANDISES ADMISES SOUS LE COUVERT D'UN REGIME SUSPENSE
MARQUAGE INDICATIONS VEHICULES DE TRANSPORT		MONTANT CAUTION : MONTANT REMISE :
LIQUIDATION LE DECLARANT LE RECEVEUR		APPLICATION DES DROITS & TAXES AUTRES REMBOURSEMENT :
MODE DE PAIEMENT R.U.S. 20,00		TRANSE / SCHEMEMENTS APPOSES DATE (LIMITE) QUITTANCE CONSIGNATION QUITTANCE CONSIGNATION DROIT ET AXES QUITTANCE PENALITES
LIQUIDATION RECAPITULATIVE 20,00		AUTRES PAR : CIRCUIT VERT EXPORTATION GLOBAL ENGAGEMENTS SOUSCRITS A A. Je soussigné, affilisé sous les peines de droit metre en la présent regime douanier les marchandises décrites dans cette déclaration. Le Déclarant MOUSSA Soud Déclarante en douane

DOUANES ALGERIENNES

ENGAGEMENTS

Annexe N° 20

LES MARCHANDISES SONT ENREGISTREES PAR :		ADMIS EN CIRCUIT VERT	
BON A FAIREUR		Celle	
LES MARCHANDISES SONT ENREGISTREES PAR :		ADMIS EN CIRCUIT VERT	
CODE	ENREGISTREMENT DECLARATION	REGIME	DATE
000000	2016 / 006661	1100	2016-04-06
BUREAU		14:15	
BEJATA-PORT		14:15	
DECLARANT / EXPORTATEUR REE			
SPA CEVILIAI			
NOUVEAU PORT DE BEJATA ONE			
1999/000004			
CEVILIAI SPA BEJATA			
NOUVEAU QUAI PORT DE BEJATA			
LIGNE		NATURE MARQUE DES COLIS DESIGNATION DES MARCHANDISES	
000000	360 COLIS		
OBSERVATIONS		MANIFESTE	
LEFD D'EMBALLAGE (ENAGE) :		N° D'ENREGISTREMENT	
PAIFMFI PAR CREDIT		0000000	
LES MARCHANDISES DEVONT ETRE ENREGISTREES DANS LES DELAIS FIXES PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR			



Shipper
CEVITAL SPA
 NOUVEAU QUAI PORT
 BEJAIA ALGERIE

NON-NEGOTIABLE WAYBILL

SCAC SEJJ
 B/L No. 569248158

Booking No.
 569248158

Export references
 Svc Contract
 3727442

Consignee
FERRERO TRADING LUX S.A.
 FINDEL BUSINESS CENTER - COMPLEXE B
 RUE DE TREVES - L-2632 FINDEL
 LUXEMBURG
 TEL: +352 34 97 11 9635 / FAX: +352 34 97 11 4635

This contract is subject to the terms and conditions, including the law & jurisdiction clause and limitation of liability & declared value clauses, of the current Seago Line Bill of Lading (available from the carrier, its agents and at www.seagoline.com), which are applicable with logical amendments (mutatis mutandis). To the extent necessary to enable the Consignee to sue and to be sued under this contract, the Shipper on entering into this contract does so on his own behalf and as agent for and on behalf of the Consignee and warrants that he has the authority to do so. The shipper shall be entitled to change the Consignee at any time before delivery of the goods provided he gives the Carrier reasonable notice in writing. Delivery will be made to the Consignee or his authorized agent on production of reasonable proof of identity (and, in the case of an agent, reasonable proof of authority) without production of this waybill. The Carrier shall be under no liability whatsoever for misdelivery unless caused by the Carrier's negligence.

Notify Party (see clause 22)
INTERPORTO RIVALTA SCRIVIA S.P.A.
 STRADA SAVONESA 12/16
 15057 RIVALTA SCRIVA (AL) ITALY
 TEL: +39 0131827300
 CONTACT: MR. MAURIZIO GILARDENGI

Onward inland routing (Not part of Carriage as defined in clause 1. For account and risk of Merchant)

Vessel MAERSK ARUN	Voyage 1614
Port of Loading Bejaia, Algeria	Port of Discharge Genoa, Italy

Place of Receipt. Applicable only when document used as Multimodal Waybill

Place of Delivery. Applicable only when document used as Multimodal Waybill

PARTICULARS FURNISHED BY SHIPPER

Kind of Packages; Description of goods; Marks and Numbers; Container No./Seal No.	Weight	Measurement
18 containers said to contain 18 JUMBO BAGS	447090.000 KGS	
18 CONTAINERS SAID TO CONTAIN 446.46 JUMBO BAGS		
446.46 MT OF WHITE REFINED SUGAR		
GROSS WEIGHT : 447.090M/T NET WEIGHT : 446.460 M/T NUMBER OF JUMBO BAGS : 18 21 FREE DAYS AT DESTINATION		
AGENT AT DESTINATION: SEAGO LINE ITALY VIA MAGAZZINI DEL COTONE, 17 16128 GENOVA		

Above particulars as declared by Shipper, but without responsibility of or representation by Carrier.

Freight & Charges	Rate	Unit	Currency	Prepaid	Collect

Carrier's Receipt. Total number of containers or packages received by Carrier. 18 containers	Place of Issue of Waybill Algiers port	Shipped, as far as ascertained by reasonable means of checking, in apparent good order and condition unless otherwise stated herein the total number or quantity of Containers or other packages or units indicated in the box opposite entitled "Carrier's Receipt"
Shipped on Board Date (Local Time) 2016-04-09	Date Issue of Waybill 2016-04-10	
Declared Value Charges (see clause 7.3 of the Seago Line Bill of Lading) for Declared Value of US\$:		

Signed for Carrier Seago Line A/S trading as Seago Line

BEJATA PORT

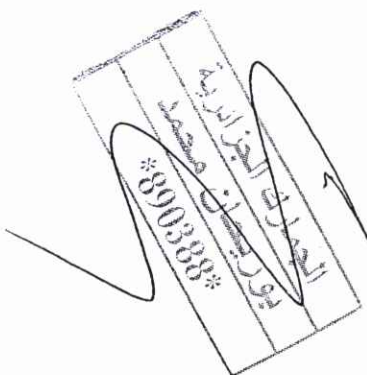
006030 19/04/2016

D & T
IMMEDIAT

1000 007559 19-04-2016

DEVITAL SPA BEJATA
SPA DEVITAL

C.BANK BNP 2054626 19/04/2016 87523082,00



204	68.369.470,00	227	10,00
211	19.151.112,00	601	200,00
		600	310,00

408 1.980,00

87.520.582,00 2.500,00

QUATRE VINGT SEPT MILLIONS CINQ CENT VINGT TROIS MILLES
QUATRE VINGT DIX DINARS

XXXXXXXXXX,523,082,00

Résumé

La vulnérabilité de l'économie algérienne nécessite la promotion et valorisation des secteurs stratégiques rendant l'équilibre à cette dernière, tel que l'IAA, celle-ci constitue un maillon important du tissu industriel national à partir du rôle important qu'elle joue dans l'économie du pays. La place importante de cette industrie crée une dynamique économique améliorant les agrégats macro-économiques du pays.

L'objectif principal à travers notre étude consiste à montrer l'impact de la dynamique d'IAA et sa contribution dans l'économie nationale, et à quel degré ce secteur est nécessaire pour l'accélération des échanges extérieurs et déterminer les contraintes et limites freinant son fonctionnement

Enfin, nous avons effectué un stage pratique au sein d'une entreprise agroalimentaire CEVITAL ce qui nous a permis d'apporter des réponses précises à notre problématique qui est de comprendre l'impact de la dynamique de l'IAA sur la structure des échanges extérieurs de l'Algérie.

Mots clés : Industrie agroalimentaire, Dynamique, les échanges extérieurs.

Abstract

The vulnerability of the Algerian economy requires promotion and valorisation of strategic sectors making balance to it, such as the food industry, it is an important link of the national base form the important role it plays in economy. The important part of this industry creates an economic dynamic improving macroeconomic aggregate of country.

The main objective throughout our study is to show the impact of the dynamics of the food industry and its contribution to the national economy, and to what degree this sector is necessary for the acceleration of foreign trade determine constraints and limitations impeding its operation.

Finally, we performed an internship within the agri-food business CEVITAL, which has enabled us to provide precise answers to our problem.

Keys words: food industry, dynamic, external trade.